



Province de Namur
Arrondissement de Namur

Rapport annuel

sur la situation de la commune
et la gestion effectuée



Année 2024

TABLE DES MATIÈRES

Partie 1 : Généralités

CHAPITRE 1 : L'ADMINISTRATION COMMUNALE

1. LOCALISATION	11
2. ACCUEIL DU CITOYEN	11
3. LES SERVICES ADMINISTRATIFS	12

CHAPITRE 2 : LES AUTORITÉS COMMUNALES

1. LE COLLEGE COMMUNAL	15
1.1. COMPOSITION, ATTRIBUTIONS ET PERMANENCES	15
1.2. REUNIONS	17
2. LE CONSEIL COMMUNAL	17
2.1. ATTRIBUTIONS ET COMPOSITION	17
2.2. REUNIONS	18
3. LA DIRECTION GENERALE	18
4. LA DIRECTION FINANCIERE.....	19
5. LE COMITE DE DIRECTION (CODIR)	19
5.1. COMPOSITION	19
5.2. REUNIONS	20

Partie 2 : Rapport d'activités

CHAPITRE 1 : GESTION FINANCIERE

1. PRESENTATION	25
2. LE BUDGET ET LES MODIFICATIONS BUDGETAIRES	25
3. LE CONTROLE DES DEPENSES	26
3.1. LES DEPENSES ORDINAIRES.....	26
3.2. LES DEPENSES EXTRAORDINAIRES	27
3.3. EN CHIFFRES.....	27
3.4. AUTRES OPERATIONS	27
4. LES ENTITES CONSOLIDEES	28
4.1. FABRIQUES D'EGLISES	28
4.2. AUTRES ENTITES CONSOLIDEES	28
5. LES RECETTES FISCALES	29
6. LES PRIMES AUX MENAGES.....	30

CHAPITRE 2 : MARCHES PUBLICS

1. PRESENTATION	33
2. MARCHES PUBLICS ATTRIBUES PAR LA COMMUNE.....	33

CHAPITRE 3 : CADRE DE VIE

1. URBANISME	61
1.1. PRESENTATION	61
1.2. RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES RELATIFS A L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	61
2. MOBILITE	68
2.1. PRESENTATION	68
2.2. ACTIVITES	68
3. ENVIRONNEMENT	71
3.1. PERMIS D'ENVIRONNEMENT.....	71
3.2. PERMIS UNIQUE.....	71
3.3. DECLARATIONS DE 3EME CLASSE.....	71
3.4. ACTIONS ENTREPRISES.....	72
3.5. ENERGIE ET LOGEMENTS.....	78

CHAPITRE 4 : PATRIMOINE

1. PRESENTATION	83
2. REALISATIONS DE 2024	83
2.1. ADMINISTRATIF	83
2.2. SUR LE TERRAIN	84
2.3. BATIMENTS ET DOMAINES PUBLICS CONCERNES EN 2024	84

CHAPITRE 5 : INFRASTRUCTURES ET LOGISTIQUE

1. PRESENTATION	91
2. REALISATIONS DE 2024	91
2.1 ADMINISTRATIF	91
2.2. SUR LE TERRAIN	92

CHAPITRE 6 : AFFAIRES CIVILES ET SOCIALES

1. PRESENTATION	97
2. STATISTIQUES RELATIVES A LA POPULATION.....	98
2.1. POPULATION AU 31/10/2024	98
2.2. POPULATION PAR SECTIONS AU 31/10/2024.....	98
2.3. CHANGEMENTS D'ADRESSE DU 01/01/2024 AU 31/10/2024.....	99
2.4. DELIVRANCE DES CARTES D'IDENTITE ET PERMIS DE CONDUIRE DU 01/01/2023 AU 31/10/2024.....	99
2.5. ETAT CIVIL DU 01/01/2024 AU 31/10/2024	99

2.6. NOMBRE D'HABITANTS ENREGISTRES PAR NATIONALITE AU 31/10/2024	99
2.7. DELIVRANCE DE DOCUMENTS DU 01/01/2024 AU 01/11/2024	100
2.8. RECEPTIONS	103

CHAPITRE 7 : PERSONNEL ET RESSOURCES HUMAINES

1. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	107
1.1. PRESENTATION	107
1.2. NOMBRE D'EFFECTIFS ET EVOLUTION DANS LE TEMPS	108
1.3. BILAN DE L'ANNEE 2024	108
2. ENSEIGNEMENT	109
2.1. ECOLES FONDAMENTALES DE L'ENTITE D'EGHEZEE	109
2.2. SURVEILLANTES DE MIDI	111
2.3. CONVOYEUSES SCOLAIRES	112
2.4. NETTOYEUSES DE LOCAUX SCOLAIRES	112
2.5. NOMBRE D'ELEVES AU 01/10/2024	113
2.6. AUTRES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PRESENTS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE	113
3. ACADEMIE DE MUSIQUE	114
3.1. PRESENTATION	114
3.2. ENSEIGNANTS	114
4. ACCUEIL TEMPS LIBRE D'EGHEZEE (ATL)	115
4.1. PRESENTATION	115
4.2. LES PROJETS 2024	115
5. CENTRE SPORTIF	118
6. COGES A.S.B.L.	118

CHAPITRE 8 : SERVICES GENERAUX TRANSVERSAUX

1. JURIDIQUE/SECURITE	123
1.1. PRESENTATION	123
1.2. CONTENTIEUX	123
1.3. CONVENTIONS	127
1.4. ASSURANCES	127
1.5. AUTORISATIONS DU BOURGMESTRE	127
1.6. ARRETES DE POLICE	128
1.7. LE SERVICE INTERNE DE PREVENTION ET DE PROTECTION AU TRAVAIL (SIPPT)	128
2. SECOURS	129
2.1. SERVICE D'INCENDIE – ZONE DE SECOURS NAGE	129
2.2. ZONE DE POLICE ORNEAU-MEHAIGNE	130
3. INFORMATION ET COMMUNICATION	131

CHAPITRE 9 : LES SERVICES SPECIFIQUES

1. AFFAIRES ECONOMIQUES.....	135
1.1. COMMERCE	135
1.2. TOURISME	136
11.5. SOLIDARITE INTERNATIONALE	137
2. LOISIRS.....	137
2.1. SPORT	137
2.2. BIBLIOTHEQUE COMMUNALE.....	137
2.3. FETES LOCALES.....	141

CHAPITRE 10 : SOCIAL

1. AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI.....	145
2. LA JOIE DU FOYER	145
3. AGENCE IMMOBILIERE SOCIALE.....	145
4. CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE	145

CHAPITRE 11 : INFORMATIONS DIVERSES

1. INTERCOMMUNALES ET ORGANISMES DONT LA COMMUNE EST MEMBRE	149
2. INFRASTRUCTURES D'UTILITE PUBLIQUE	150
3. INFRASTRUCTURES COMMUNALES MISES A DISPOSITION DU PUBLIC	151
4. INFRASTRUCTURES EN MATIERE DE LOGEMENT	151
5. INFRASTRUCTURES EN MATIERE DE BIEN-ETRE	151
5.1. MAISONS DE REPOS POUR PERSONNES AGEES ET RESIDENCES-SERVICES.....	151
5.2. CRECHES.....	152
5.3. SERVICES DE LA PETITE ENFANCE	152
5.4. MAISON CROIX-ROUGE DE LA MEHAIGNE	152
6. INFRASTRUCTURES ET SERVICES EN MATIERE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT.....	152
7. INFRASTRUCTURES ET AIRES DE JEUX COMMUNALES.....	153
8. CONSEILS CONSULTATIFS	153
8.1. COMMISSION CONSULTATIVE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA MOBILITE (CCATM).....	153
8.2. AGENDA 21 LOCAL	154
8.3. CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP (CCCCPH)	154
8.4. CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AINES (CCCA)	155

Annexes

1. EVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS DEPUIS 2000.....	158
2. POPULATION PAR SECTIONS – EVOLUTION 2021-2024	159
3. NOMBRE D'HABITANTS ENREGISTRES PAR NATIONALITE AU 31/10/2024	160

Partie 1

Généralités

CHAPITRE 1

L'ADMINISTRATION COMMUNALE

1. LOCALISATION

Adresse :

route de Gembloux, 43
5310 ÉGHEZEE (Château de la Motte)
Tél. : 081/810.120
Fax : 081/813.015
E-mail : info@eghezee.be
Site internet : www.eghezee.be

Numéro de l'Institut National de Statistiques : 92035
Compte bancaire : 091-0005270-61
Compte chèque postal : 000-0050321-75
N° d'entreprise : 0207-359967

2. ACCUEIL DU CITOYEN

Afin d'orienter les citoyens vers les divers services proposés par l'administration, le hall d'entrée leur propose plusieurs options :

- l'accueil (1 agent administratif + 1 étudiant le samedi) : l'agent d'accueil identifie les besoins et oriente les citoyens en fonction de leurs demandes ; c'est également à l'accueil que les sacs poubelle gratuits et les sacs PMC sont distribués ;
- la borne à ticket : le citoyen sélectionne à l'écran le service souhaité et reçoit un ticket ; il est ensuite appelé au guichet selon l'ordre numérique affiché ;
- l'ordinateur du citoyen : afin de réaliser certaines démarches administratives en ligne, un ordinateur et un lecteur de carte sont mis à disposition dans le hall ; ils permettent notamment d'accéder au E-guichet (<https://eghezee.guichet-citoyen.be>) et à my.belgium.be
- brochures et revues : la dernière édition de la revue Eghezée et Vous, l'annuaire Eghezée Infos, les fiches balades de la commune et d'autres prospectus pratiques sont disponibles gratuitement ;
- sacs poubelle payants : un distributeur automatique situé dans le hall, à proximité des guichets du service population, est également accessible ; seul le paiement cash est possible sur ce distributeur.

Les services administratifs sont ouverts au public selon les horaires suivants :

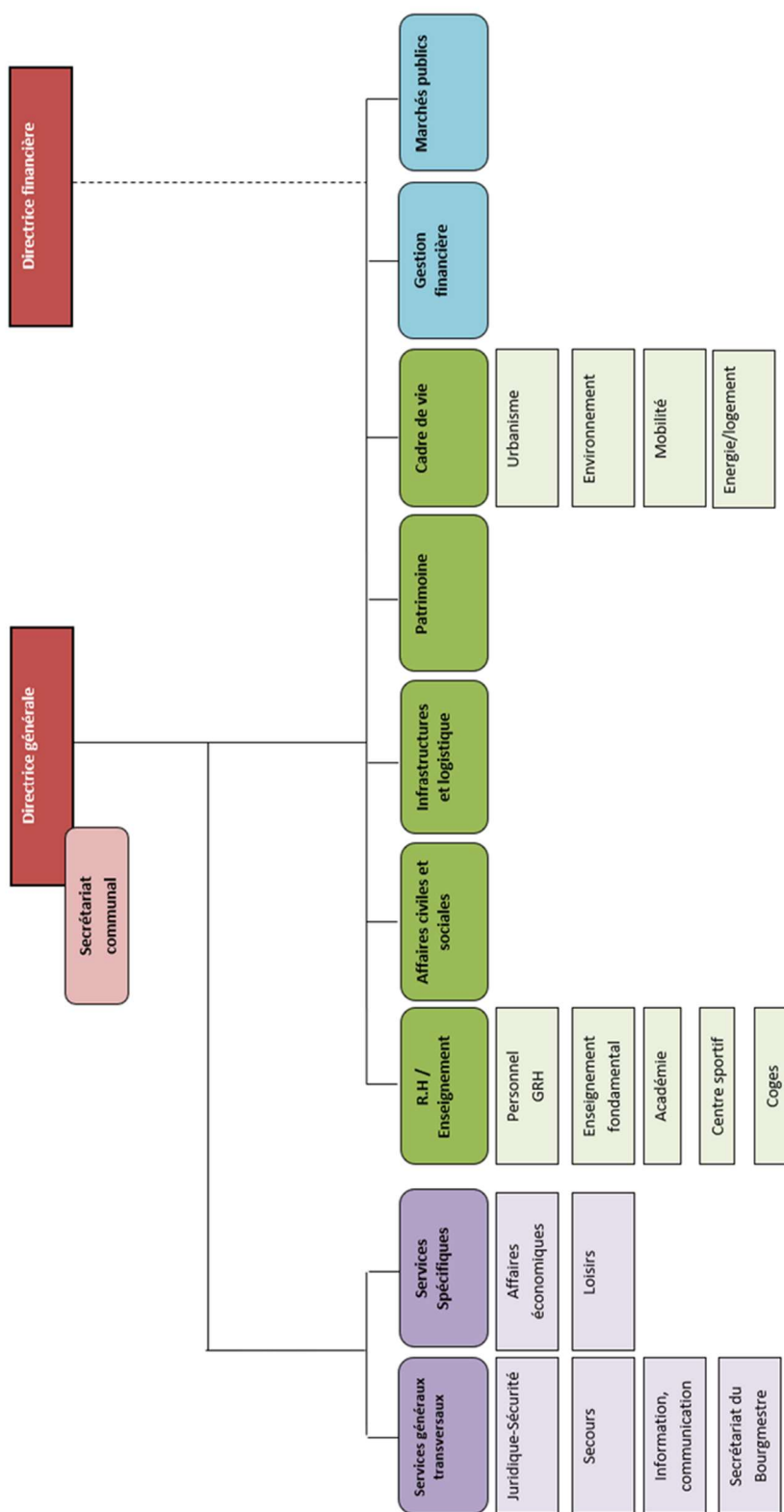
Les lundi, mercredi et vendredi	08h30 → 11h30 13h00 → 16h00
Les mardi et jeudi	08h30 → 11h30
Le samedi	10h00 → 12h00 Uniquement pour les services : - population - urbanisme (sur rendez-vous)

L'administration communale d'Eghezée travaille à bureaux fermés les mardi et jeudi après-midi. Les services ne sont donc pas joignables à l'exception du service des Affaires civiles et sociales qui reste accessible par téléphone au (081) 810 137.

Les horaires et coordonnées d'appel spécifiques à chaque service sont consultables sur le site internet de la commune : <https://www.eghezee.be/annuaire/administration-communale>.

3. LES SERVICES ADMINISTRATIFS

Les activités de l'administration communale sont réparties entre plusieurs services organisés comme suit :



CHAPITRE 2

LES AUTORITES COMMUNALES

1. LE COLLEGE COMMUNAL

1.1. COMPOSITION, ATTRIBUTIONS ET PERMANENCES

Bourgmestre - Monsieur Rudy DELHAISE

Attributions :

- Police
- Incendie, Service 112 (NAGE)
- Personnel
- Etat civil
- Communication & information
- Manifestations officielles
- Plan communal de développement rural (PCDR)
- Mobilité
- GAL Meuses@Campagnes (Groupe d'action local)

Permanences : à la Maison communale sur rendez-vous le mercredi 13h à 16h30 et le samedi de 10h à 12h30

Secrétariat : 081/810.122
secretariat.bourgmestre@eghezee.be

Contact : rudy.delhaise@eghezee.be

1er échevin - Monsieur Stéphane COLLIGNON

Attributions :

- Voirie
- Patrimoine communal dans son ensemble
- Cimetières
- Transports communaux
- Supervision des interventions sur le domaine public
- Energie

Permanences : à la Maison communale sur rendez-vous

Contact : 0474/991.079
stephane.collignon@eghezee.be

2ème échevine - Madame Catherine SIMON

Attributions :

- Enseignement
- Académie
- Culture & Centre culturel
- Bibliothèque

Permanence : à la Maison communale sur rendez-vous

Contact : 0494/901.913
catherine.simon@eghezee.be

3ème échevin - Monsieur Luc ABSIL

Attributions :

- Sports & infrastructures sportives
- Associatif
- Festivités

- Enfance & Jeunesse
- ATL (Accueil temps libre) / Stages extrascolaires

Permanence : à la Maison communale sur rendez-vous le samedi de 10h00 à 12h00

Contact : 0476/809.341
luc.absil@eghezee.be

4ème échevine – Madame Véronique HANCE

- Attributions* :
- Marchés publics
 - Affaires économiques (relations avec les PME, marché dominical, commerces, etc.)
 - Développement économique
 - Sites économiques
 - Tourisme
 - Cultes
 - Santé
 - Solidarité internationale

Permanences : à la Maison communale sur rendez-vous

Secrétariat : 081/810.152

Contact : 0478/916.243
veronique.hance@eghezee.be

5ème échevin - Monsieur David HOUGARDY

- Attributions* :
- Urbanisme & aménagement du territoire
 - Environnement / Ecologie
 - Agriculture
 - CCATM (Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité)
 - Agenda 21 (Conseil consultatif – programme de développement durable)
 - Bien-être animal

Permanences : à la Maison communale sur rendez-vous

Contact : david.hougardy@eghezee.be

Président du CPAS - Monsieur Michel DUBUISSON

- Attributions* :
- Finances
 - Logement & logement social
 - Affaires sociales
 - CCCPH (Commission Consultative Communale de la Personne Handicapée)
 - CCCA (Conseil Consultatif Communal des Aînés)

Permanences : à la Maison communale sur rendez-vous

Secrétariat : Tél. 081/510.440

Contact : michel.dubuisson@cpaseghezee.be

1.2. REUNIONS

En application de l'article L 1123-20 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le collège communal se réunit habituellement le lundi et aussi souvent que l'exige la prompt exécution des affaires. Il ne peut délibérer si plus de la moitié de ses membres n'est présente.

Le collège communal s'est réuni 46 fois en 2024.

2. LE CONSEIL COMMUNAL

2.1. ATTRIBUTIONS ET COMPOSITION

Le conseil communal règle tout ce qui est d'intérêt communal et délibère sur tout autre objet qui lui est soumis par l'autorité supérieure. Il est composé du Bourgmestre, de 5 échevins et de 19 conseillers :

DELHAISE Rudi	Bourgmestre	route d'Andenne, 4F 5310 EGHEZEE
COLLIGNON Stéphane	1 ^{er} Echevin	rue François Bovesse, 34 5310 DHUY
SIMON Catherine	2 ^{ème} Echevine	rue Gaston Dancot, 33 5310 WARET-LA-CHAUSSEE
ABSIL Luc	3 ^{ème} Echevin	route de Gembloux, 86 5310 EGHEZEE
HANCE Véronique	4 ^{ème} Echevine	rue de Matignée, 9 5310 DHUY
HOUGARDY David	5 ^{ème} Echevin	route de Namêche, 39 5310 LEUZE
CATINUS Alain	Conseiller	rue André Charles, 11 5310 LEUZE
PETIT-LAMBIN Véronique	Conseillère	route de la Bruyère, 82 5310 LONGCHAMPS
VERCOUTERE Véronique	Conseillère	rue de Frocourt, 24/3 5310 EGHEZEE
DEMAIN Eddy	Conseiller	rue du Gros Chêne, 81 5310 LIERNU
BRABANT Patricia	Conseillère	rue de la Chapelle, 21 5310 EGHEZEE
VAN DEN BROUCKE Gilbert	Conseiller	rue du Meunier, 1 5310 BRANCHON
JACQUEMIN Thierry	Conseiller	rue Gaston Dancot, 44 5310 WARET-LA-CHAUSSEE
ROUXHET Frédéric	Conseiller	rue Thiry, 20 5310 DHUY

KABONGO Pontien	Conseiller	rue du Village, 65 5310 NOVILLE-SUR-MEHAIGNE
FRANCOIS Adelin	Conseiller	rue du Monceau, 13 5310 MEHAIGNE
DEJARDIN Vincent	Conseiller	rue El Basse, 18 5310 LEUZE
DE BEER DE LAER Fabian	Conseiller	rue du Bonijoux, 18 5310 BONEFFE
MARTIN Marine	Conseillère	rue Florimond Baugnet, 91 5310 DHUY
GOFFIN Joséphine	Conseillère	route de Gembloux, 41 5310 EGHEZEE
MINNE Béatrice	Conseillère	rue du Village, 63 5310 NOVILLE-SUR-MEHAIGNE
JOIRET Isabelle	Conseillère	Rue des Bolettes, 152 5310 LEUZE
RADART Florentin	Conseiller	rue de la Siroperie, 3 5310 LIERNU
COOREMANS Jérôme	Conseiller	rue Fontaine Dieu, 16 5310 MEHAIGNE
FRANCART Bérangère	Conseillère	rue du Village, 81 5310 NOVILLE-SUR-MEHAIGNE

2.2. REUNIONS

En application de l'article L1122-11 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, le conseil s'assemble toutes les fois que l'exigent les affaires comprises dans ses attributions, et au moins 10 fois par an.

Le conseil communal s'est réuni à 12 reprises durant l'année 2024.

3. LA DIRECTION GENERALE

Le directeur général exerce un rôle essentiel dans le bon fonctionnement d'une administration communale : il est l'interlocuteur entre l'autorité politique et les services communaux.

Dans ce cadre, il :

- assiste, sans voix délibérative, aux réunions du conseil et du collège communal, dont il établit l'ordre du jour, rédige les procès-verbaux et assure la transcription des délibérations ;
- tient à jour des registres des délibérations distincts pour le conseil et le collège communal ;
- préside le Comité de Direction (CODIR) et veille à son bon déroulement ; il assure la coordination transversale des actions et la coopération entre les services ;
- assure le secrétariat du Comité de concertation CPAS/Commune avec la directrice générale du CPAS ;

- émet ses demandes ou ses réserves après concertation au CODIR lors de la préparation du budget et de la modification budgétaire ;
- est le chef du personnel, dirige et coordonne les différents services communaux ;
- participe, avec voix délibérative, aux jurys d'examen constitués lors de l'engagement des membres du personnel ;
- assure le suivi des assemblées générales des intercommunales dont l'administration communale est membre.

Afin de mener à bien ces missions, le service est composé de la directrice générale, de la directrice générale adjointe et d'une assistante de direction.

4. LA DIRECTION FINANCIERE

Le Directeur financier est nommé par le conseil communal. Il remplit la fonction de conseiller financier de la commune.

Il est notamment chargé :

- d'acquitter les dépenses,
- d'effectuer les recettes,
- de remettre un avis de légalité écrit préalable et motivé sur tout projet de décision du conseil communal ou du collège communal ayant une incidence financière ou budgétaire.

Au sein de l'administration communale d'Eghezée, ces missions sont assurées par la directrice financière et un agent administratif.

5. LE COMITE DE DIRECTION (CODIR)

L'article L 1211-3 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation prévoit l'instauration d'un Comité de direction au sein de la commune.

Le Comité de direction est donc une force de proposition managériale dont le but est d'éclairer au mieux le collège et le conseil dans les décisions qu'ils doivent prendre pour la bonne gestion du service public communal.

Il est présidé par la directrice générale qui établit l'ordre du jour, envoie les convocations et rédige le rapport de réunion.

5.1. COMPOSITION

Le CODIR compte 9 membres :

- la directrice générale,
- la directrice générale adjointe,
- la directrice financière,
- la cheffe du département de la gestion financière,
- la cheffe du département des marchés publics,
- le chef du département du cadre de vie,
- le chef des départements du patrimoine et infrastructures et logistique,
- le chef du département des affaires civiles et sociales,
- la cheffe du département ressources humaines.

5.2. REUNIONS

Durant l'année 2024, le CODIR s'est réuni 4 fois aux dates suivantes :

- 23 mai,
- 22 août,
- 19 septembre,
- 21 novembre.

Partie 2

Rapport d'activités

CHAPITRE 1

GESTION FINANCIERE

1. PRESENTATION

Les principales missions du département de gestion financière sont les suivantes :

- le budget,
- le contrôle des dépenses ordinaires et extraordinaires,
- le contrôle budgétaire et comptable des entités consolidées,
- les recettes fiscales,
- les primes aux ménages.

Le département, au travers de ses effectifs, assure un rôle de conseiller budgétaire auprès du collège communal et de l'autorité générale.

Il traite principalement des matières budgétaires telles que la confection du budget, des modifications budgétaires, des analyses diverses, des projections, ...

Il assume également un rôle d'appui technique à l'ensemble de l'administration pour ce qui concerne les engagements de dépenses, la facturation et la rédaction des règlements-redevance.

Il exerce la tutelle financière prévue par le Code de la démocratie locale et de la décentralisation sur les entités telles que le CPAS ou encore les fabriques d'église. Par contre, le contrôle des subventions financières octroyées aux associations culturelles, sportives ou autres s'effectue actuellement dans les services et départements auxquels elles se rapportent.

Administrativement, le département de la gestion financière a géré 279 projets de délibérations pour le collège communal et 69 projets de délibérations pour le conseil communal (données couvrant la période du 1^{er} novembre 2023 au 1^{er} novembre 2024).

Il a également géré 7.703 courriers entrants et/ou factures.

Afin de mener à bien toutes ces tâches, le service est composé de :

- 1 cheffe de service,
- 4 agents administratifs.

2. LE BUDGET ET LES MODIFICATIONS BUDGETAIRES

Le budget initial 2024 a été adopté par le conseil communal en sa séance du 21 décembre 2023. Celui-ci a été approuvé par l'autorité de tutelle le 29 janvier 2024.

Les modifications budgétaires techniques numéro 1 (services ordinaire et extraordinaire) portant sur les premiers ajustements de l'exercice et introduisant les résultats du compte 2023 ont été adoptées à la séance du conseil communal du 27 juin 2024. Ces modifications ont été approuvées par l'autorité de tutelle le 25 juillet 2024.

Les modifications budgétaires numéro 2 (services ordinaire et extraordinaire) portant sur les ajustements de fin d'exercice ont été adoptées à la séance du conseil communal du 28 octobre 2024. Ces modifications sont en cours d'analyse par l'autorité de tutelle à l'heure de rédiger ce rapport.

Service ordinaire	Budget initial	Après MB2
Recettes	22.211.980,87 €	22.467.325,00 €
Ex. antérieurs	4.898.096,97 €	7.372.301,75 €
Prélèvement	0,00 €	0,00 €
Total recettes	27.110.077,84	29.839.626,75 €
Dépenses	22.069.193,69 €	22.177.756,43 €
Ex. antérieurs	75,00 €	100.016,31 €
Prélèvement	800.000,00 €	1.300.000,00 €
Total dépenses	22.868.268,69 €	23.577.772,74 €
Excédent	4.240.809,15 €	6.261.854,01

Service extraordinaire	Budget initial	Après MB2
Recettes	11.780.682,98 €	13.135.334,78 €
Ex. antérieurs	0,00 €	2.850.086,04 €
Prélèvement	5.642.727,34 €	9.370.442,59 €
Total recettes	17.423.410,32 €	25.355.863,41 €
Dépenses	16.615.651,38 €	19.414.667,98 €
Ex. antérieurs	457.758,94 €	4.876.793,07 €
Prélèvement	350.000,00 €	1.064.402,36 €
Total dépenses	17.423.410,32 €	25.355.863,41 €
Excédent	0,00 €	0,00 €

3. LE CONTROLE DES DEPENSES

3.1. LES DEPENSES ORDINAIRES

On appelle dépenses ordinaires les dépenses qui découlent du fonctionnement quotidien de l'administration communale.

Il revient au département de la gestion financière de contrôler ces dépenses ordinaires du budget.

A cette fin, il procède en plusieurs étapes :

- **l'engagement** sur décision du collège communal : c'est l'action qui consiste à réserver tout ou une partie d'un article budgétaire à une fin exclusive de toute autre destination, sur base de délibérations et de bons de commande ; par exemple, si le collège décide l'acquisition de fournitures de bureau, la somme relative à cet achat est réservée sur l'article budgétaire ad hoc pour que, lorsque la facture parvient à l'administration, celle-ci puisse être honorée.
- **l'imputation** : cela consiste à vérifier les factures et les visas apposés par les services pour la réception des marchandises ou services et à porter en comptabilité la somme réellement due suite à l'engagement préalable de la dépense ; concrètement, il s'agit de lier le montant réservé avec le montant réellement dû ; pour acter ce contrôle, l'ensemble des factures font l'objet d'un visa d'approbation de la dépense de la part de la cheffe du département.

- **l'ordonnancement** : c'est l'action de proposer au collège de mettre en liquidation une somme due à une personne nommément désignée ; tout paiement doit être « ordonné » par le collège communal.
- **l'établissement des mandats de paiement** : il s'agit ici de constituer le mandat de paiement (individuel ou collectif) à transmettre à la directrice financière avec les justificatifs en annexe sur base de l'ordonnancement ; c'est une mesure d'exécution qui consiste à notifier (par le collège) à la directrice financière l'ordre de payer.

Le département de la gestion financière offre également un appui technique aux autres départements en matière de dépenses ordinaires en relevant notamment des contrats devenus obsolètes ou en relevant des incohérences lors du contrôle des factures.

3.2. LES DEPENSES EXTRAORDINAIRES

Les dépenses extraordinaires sont des investissements qui enrichissent le patrimoine communal.

DEPENSES

La gestion de ces dépenses suit le même processus que les dépenses ordinaires : engagement, imputation, ordonnancement et établissement des mandats de paiement.

RECETTES

- Élaboration de la liste des emprunts à contracter à la banque selon les engagements réalisés,
- Élaboration et transmission au service recette de la liste des droits à constater par projet/investissement.

3.3. EN CHIFFRES

En cumulant les opérations des dépenses ordinaires et extraordinaires, le service de la gestion financière a réalisé :

- 5.137 engagements définitifs, dont 1.928 par bon de commande,
- 6.882 imputations,
- 3.280 mandats de paiement,

pour un montant total des dépenses engagées de 30.652.643,89 €.

Ces chiffres portent exclusivement sur les dépenses réalisées du 16 novembre 2023 au 15 novembre de l'exercice 2023.

3.4. AUTRES OPERATIONS

Le département de la gestion financière établit la liste des crédits reportés en dépenses lorsque les factures ne sont pas parvenues avant la clôture de l'exercice comptable. Il est aussi en charge de la gestion budgétaire du fonds de réserve par l'élaboration du tableau de synthèse. Cela consiste à annuler les écritures budgétaires qui ont réservé des crédits pour des dépenses qui n'ont pas eu lieu.

4. LES ENTITES CONSOLIDEES

Le département de la gestion financière exerce la tutelle financière (contrôle budgétaire et comptable) prévue par le Code de la Démocratie locale et de la décentralisation sur différentes entités telles que le CPAS ou encore les fabriques d'église.

4.1. FABRIQUES D'ÉGLISE

L'administration communale compte 18 églises de confession catholique, une maison de la laïcité et une église protestante.

Ce sont autant de budgets et de comptes à analyser dans un délai de 30 jours. Parfois, des modifications budgétaires et des demandes de subsides extraordinaires peuvent être adressées au département de la gestion financière.

Les subsides alloués sur l'exercice 2024 se répartissent comme suit :

	Subside ordinaire	Subside extraordinaire
Eghezée	33.894,98 €	
Aische-en-Refail	7.310,50 €	2.400,00 €
Bolinne	142,21 €	
Boneffe	1.797,08 €	6.000 €
Branchon		
Dhuy	16.243,92 €	1.000,00 €
Hanret	10.317,53 €	
Harlue		
Boscailles	14.763,31	
Leuze	33.248,73 €	
Liernu	5.600,39 €	
Longchamps	13.395,37 €	2.000,00 €
Mehaigne	8.712,75 €	
Noville-sur-Mehaigne	11.018,95 €	
Saint-Germain	3.660,23 €	
Taviers	9.354,33 €	
Upigny	4.780,82 €	
Warêt-la-Chaussée	15.181,76 €	
Eglise protestante	2.156,54 €	
TOTAL	191.579,40 €	11.400,00 €

4.2. AUTRES ENTITES CONSOLIDEES

Les dotations au CPAS, à la zone de police et à la zone NAGE sont de respectivement 2.500.000,00 €, 1.593.179,64 € et 623.384,21 €. L'ensemble de ces 3 dépenses représentent 20,00 % du montant des dépenses annuelles communales.

Le département de la gestion financière ne réalise pas pour le moment la gestion administrative des subventions financières, qu'elles soient en nature ou par convention. Cependant, le département établit les mandats en vue de liquider ces subventions sur base des décisions du collège et/ou du conseil communal.

Pour l'exercice 2024, les organismes visés par les conventions de gestion d'immeubles communaux, soumis à un contrôle de leurs comptes et budgets, ont été vérifiés pour certains. Un travail de fond réalisé pour amener tous ces organismes à rentrer les documents convenus et à respecter les formes et délais contenus dans la convention d'occupation commence à porter ses fruits.

5. LES RECETTES FISCALES

Le département de la gestion financière pose les actes suivants dans ce cadre :

- révision et élaboration de l'ensemble des règlements fiscaux présentés au collège, au conseil, et à l'approbation de l'autorité de tutelle ;
- recensement des éléments imposables et contrôle des déclarations ;
- application de la procédure d'imposition d'office en cas d'absence ou de déclaration incomplète (procès-verbal de constat, notification au contribuable, application de majoration) ;
- présentation des rôles au collège ;
- notification des rôles à la direction financière ;
- envoi des avertissements extraits de rôle ;
- traitement des réclamations à présenter devant le collège ;

Le département de la gestion financière n'a traité aucune contestation fiscale en 2024.

A titre informatif, voici ci-dessous le tableau reprenant les prévisions budgétaires 2024 dans le cadre des taxes :

Détermination de l'impôt	Prévision de recette
CA impôt personnes physiques - Taux 7,5%	7.373.835,02 €
Taxe automobile - Taux 10%	291.072,06 €
Redevance sur emplacement marché	75.000,00 €
Taxe sur la force motrice – Taux : 22,31 €/kw	72.000,00 €
Taxe sur les secondes résidences – Taux 350 €	7.000,00 €
Taxe sur la délivrance de documents administratifs	90.000,00 €
Taxe sur la délivrance de documents – décret environnemental	13.000,00 €
Taxe sur les exhumations	330,00 €
Taxe sur les agences bancaires – Taux 200 € par poste de réception	8.600,00 €
Taxe sur les agences de paris – Taux 62 € par mois	744,00 €
Taxe sur la collecte et le traitement des déchets ménagers – Taux • ménage composé d'une personne : 76 €	860.704,56 €

• ménage composé de deux personnes : 114 € • ménage composé de trois personnes : 152 € • ménage composé de plus de trois personnes : 190 € • seconds résidents : 190 €	
Taxe sur la collecte et le traitement des déchets assimilés Forfait de 114 € pour exercice d'une profession indépendante ou libérale <u>ou par toute personne morale</u> exerçant, à la même date, une activité commerciale, industrielle ou de service et occupant tout ou partie d'immeuble sur le territoire de la commune	38.826,00 €
Taxe sur la délivrance de sacs payants : - 1,50 € par sac de 60 L vendu par rouleau de 10 sacs - 0,75 € par sac de 30 L vendu par rouleau de 20 sacs	352.031,55 €
Taxe sur la distribution gratuite à domicile d'écrits publicitaires non adressés	110.000,00 €
Taxe sur les immeubles inoccupés	15.000,00 €
Taxe sur les mâts d'éoliennes destinées à la production industrielle d'électricité	312.500,00 €

6. LES PRIMES AUX MENAGES

A ce jour, l'administration communale octroie des primes pour la naissance des enfants et pour la réalisation d'un audit énergétique. Le département de la gestion financière établit les mandats pour les unes et instruit les dossiers au collège pour le paiement des secondes.

En 2024, l'administration communale a octroyé :

- 162 primes de naissance,
- 26 primes pour la réalisation d'audits énergétiques,
- 3 primes d'encouragement au brevet d'animateur,
- 5 primes pour l'isolation de la toiture,
- 1 prime pour l'installation d'un chauffe-eau solaire,
- 1 prime pour l'installation d'une citerne d'eau de pluie.

CHAPITRE 2

MARCHES PUBLICS

1. PRESENTATION

Contrairement aux particuliers ou aux entreprises privées, qui sont libres dans le choix d'une entreprise pour la réalisation de travaux, la fourniture de produits ou l'accomplissement de certaines prestations, les administrations publiques sont tenues de recourir à des marchés publics.

Un marché public est un contrat conclu entre un ou plusieurs opérateurs économiques, privés ou publics, et un ou plusieurs pouvoirs adjudicateurs (par exemple : les communes, les CPAS, les fabriques d'église...), et ayant pour objet l'exécution de travaux, la fourniture de produits ou la prestation de services.

Lorsqu'il lance une procédure de marché public, le pouvoir adjudicateur doit traiter les entrepreneurs, fournisseurs et prestataires en respectant un principe d'égalité, de non-discrimination, tout en agissant avec transparence et proportionnalité.

C'est pour cette raison que les contrats sont passés à concurrence et avec forfait :

- à concurrence : la concurrence implique de consulter plusieurs entrepreneurs, fournisseurs ou prestataires potentiels ;
- avec forfait : cela implique que l'adjudicataire (l'entrepreneur, fournisseur ou prestataire désigné par le pouvoir adjudicateur) doit effectuer la totalité de ses prestations à un prix normalement définitif.

Le paiement des prestations ou services ne peut avoir lieu qu'une fois le service ou la prestation réalisé et accepté.

Au sein de l'administration communale d'Eghezée, le service gère les marchés publics, de leur création à leur clôture, après l'approbation du budget communal annuel par le conseil communal.

Pour gérer ces dossiers, le service compte une cheffe de service et deux agents administratifs.

2. MARCHES PUBLICS ATTRIBUES PAR LA COMMUNE

Relevé du 08.11.2023 au 30.09.2024 inclus

ID	Réf.	Description	Procédure	Attribution	Attribué à	Montant de commande
73	2023/072	Acquisition de fondant chimique destiné au traitement hivernal du réseau routier 2023-2024	facture acceptée (marchés publics de faible montant)	08/11/2023	K+S Benelux NV/SA, Culligalaan 2g 1831 Diegem	Estimation € 26.659,20 (prix à la tonne)
76	2023/075	Location de décorations lumineuses de fin d'année : conception, scénographie, placement, raccordement, entretien, dépannage et stockage	procédure négociée sans publication préalable	08/11/2023	PACT SOLUTIONS s.a., Chemin dit le Bois 16 à 1420 Braine-l'Alleud	€ 44.975,70
76	2023/075	Reconduction 1 (Location de décorations lumineuses de fins d'année : conception, scénographie, placement, raccordement, entretien, dépannage et stockage)	procédure négociée sans publication préalable		PACT SOLUTIONS s.a., Chemin dit le Bois 16 à 1420 Braine-l'Alleud	€ 44.975,70
80	2023/079	Déménagement de la bibliothèque communale d'Eghezée	facture acceptée (MP de faible montant)	20/11/2023	DEMENAGEMENTS PIERSON B SPRL, Rue Des Hauts Pres, Zoning Industriel De Seilles à 5300 Andenne	€ 5.263,50
86	2023/085	Acquisition de vêtements de travail destinés au département Infrastructures et Logistique - Années 2023/2024	facture acceptée (MP de faible montant)	04/12/2023	PROTECTION & SECURITE S.A., rue Wauters 81 à 7181 Familleureux	€ 37.609,05 Estimation
100	2023/099	Impression de la revue "Eghezée Infos 2024"	facture acceptée (MP de faible montant)	20/11/2023	nuance4 sa, rue des gerboises 5 à 5100 Naninne	€ 1.160,70
106	2023/105	Acquisition d'émulsion de bitume	procédure négociée sans publication préalable	23/11/2023	EMUBEL, Rue de Hermée (PI des Hauts Sarts), n°266 à 4040 Herstal	€ 3.513,84 Estimation
88	2023/087	Conception et impression d'un folder "Plaines de Vacances" - Années 2024-2025-2026	facture acceptée (MP de faible montant)	27/11/2023	DONEUX et FILS, rue Hennevauche 16 à 5340 Mettet	€ 1.869,45

97	2023/096	Acquisition de petits électro destinés à l'aménagement de la nouvelle bibliothèque d'Eghezée	facture acceptée (MP de faible montant)	27/11/2023		€ 468,87
		*Lot 1 (Frigos)	facture acceptée (MP de faible montant)	27/11//2023	MediaMarkt, Chaussée de Charleroi, 18 à 1420 Braine-L'Alleud	€ 299,98
		*Lot 2, 3 et 4 (Bouilloire électrique, cafetière-machine à café, réchaud électrique indépendant)	facture acceptée (MP de faible montant)	27/11/2023	KREFEL, Chaussée de Louvain, n°238 à 5004 Bouge	€ 168,89
105	2023/104	Acquisition de cellules de columbarium	facture acceptée (MP de faible montant)	27/11/2023	ECO BETON, Hasseltsesteenweg, n°119 à 3800 Saint-Trond	€ 9.717,81
29	2023/029	Réparation voirie Rue Sous La Vaux - Commune de Eghezée	procédure négociée sans publication préalable	04/12/2023	ENTREPRISES Jean NONET et FILS, Rue de la Vieille-Sambre, Morn. 162 à 5190 Jemeppe-Sur-Sambre	€ 144.325,62
108	2023/107	Réalisation d'un audit énergétique - Rénovation énergétique du Centre Culturel d'Eghezée - objectif 30 % d'économie d'énergie	facture acceptée (MP de faible montant)	04/12/2023	TEENCONSULTING SPRL, Chaussée De Nivelles 60 à 7181 Arquennes	€ 11.966,90
92	2023/091	Travaux de rénovation de toitures à l'école communale de Mehaigne	facture acceptée (MP de faible montant)	11/12/2023	GIRARD - LAHON CONSTRUCTION, Chaussée de Louvain, n°1077 à 5022 Cognelée	€ 14.362,71
94	2023/093	Réparations localisées des toitures de la salle "Les Bouyards", de la salle "L'Esdérel" et de la salle de St-Germain	facture acceptée (MP de faible montant)	11/12/2023	GIRARD - LAHON CONSTRUCTION, Chaussée de Louvain, n°1077 à 5022 Cognelée	€ 11.289,35
98	2023/097	MARCHÉ DE SERVICES RELATIF AU RECLASSEMENT PROFESSIONNEL	procédure négociée sans publication préalable	11/12/2023	DAOUST, Galerie de la Porte Louise, n°203/5 à 1051 Bruxelles	€ 2.238,50

<u>101</u>	2023/100	Acquisition d'une remorque double essieu freinée pour le transport des équipements des ouvriers espaces verts	facture acceptée (MP de faible montant)	11/12/2023	act Mettet, RUE SAINT DONAT, n°39 à 5640 Mettet	€ 8.795,85
<u>103</u>	2023/102	Fourniture et pose d'une rampe d'accès en Inox pour le centre culturel	facture acceptée (MP de faible montant)	11/12/2023	DEVRIESE THIERRY - FERRONNERIE, Rue Pré Delcourt, n°11 à 1325 Chaumont-Gistoux	€ 6.171,00
<u>107</u>	2023/106	Acquisition de deux lecteurs de code-barres destinés à la bibliothèque d'Eghezée	facture acceptée (MP de faible montant)	11/12/2023	OPEN IT - DATA MANAGEMENT, Chaussée de Louvain, 306 à 5004 Namur	€ 702,09
<u>111</u>	2023/110	Fourniture de bandes dessinées pour la bibliothèque d'Eghezée	facture acceptée (MP de faible montant)	11/12/2023	SLUMBERLAND BD WORLD, Rue de la gare Fleurie, n°16 à 5100 Jambes	€ 5.000,00
<u>32</u>	2023/032	Marché de services relatif à l'amélioration des performances du réseau sécurisé permettant à la Commune d'Eghezée et au CPAS, de se connecter à internet et à divers services	procédure négociée sans publication préalable	20/12/2023	WIN, rue du Fort d'Andoy, n°3 à 5100 Wierde	Total sur 24 mois : 135.876,39€HTVA
<u>35</u>	2023/035	Acquisition de matériaux et location de machines nécessaires pour l'aménagement du trottoir Route de Ramillies à Tavieres - Dossier HERMAND	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 12.695,99
		* Lot 1 (Dolomie 0/5)	facture acceptée (MP de faible montant)	20/12/2023	Big Mat - Sonimat - Gembloux, Chaussée de Tirlemont, n°125 à 5030 Gembloux	€ 3.945,08
		* Lot 2 (Ciment blanc en palette)	facture acceptée (MP de faible montant)	20/12/2023	Big Mat - Sonimat - Gembloux, Chaussée de Tirlemont, n°125 à 5030 Gembloux	€ 1.732,91
		* Lot 3 (Location d'une grue)	facture acceptée (MP de faible montant)	11/12/2023	CDM SPRL, Chaussée De Louvain 1007 à 5022 Cognelée	€ 4.598,00

		* Lot 4 (Location d'un dumper)	facture acceptée (MP de faible montant)	11/12/2023	CDM SPRL, Chaussée De Louvain 1007 à 5022 Cognelée	€ 2.420,00
45	2023/045	Acquisition d'une pelleteuse	procédure ouverte	20/12/2023	ATELIERS MARCEL LAMBERT SA, Route De Gosselies 568 à 6220 Heppignies	€ 179.472,04
93	2023/092	Acquisition de pointeuses et mise en place d'un système de gestion du temps pour l'Administration communale d'Eghezée	facture acceptée (MP de faible montant)	20/12/2023	CIVADIS, RUE DE NEVERLEE, n°12 à 5020 Suarlée	€ 31.742,41
110	2023/109	Fourniture de luminaires et de matériel électrique pour les implantations scolaires d'Aische-en-Refail et de Liernu	facture acceptée (MP de faible montant)	20/12/2023	REXEL BELGIUM – Naninne, Chaussée de Marche 726 à 5100 Naninne	€ 19.990,11
112	2023/111	Acquisition d'un projecteur suspendu pour la commune d'Eghezée	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 937,77
		* Lot 1 (Rétroprojecteur et câble HDMI)	facture acceptée (MP de faible montant)	20/12/2023	FB COMPUTERS - Exellent, Chaussée de Louvain,107 à 5310 Eghezée	€ 858,77
		* Lot 2 (Support plafond télescopique universel pour projecteur)	facture acceptée (MP de faible montant)	20/12/2023	CEIN - COMPTOIR INFORMATIQUE DE NAMUR, CHAUSSEE DE WATERLOO, n°437 à 5002 Saint-Servais	€ 79,00
115	2023/115	Acquisition de fournitures (électricité, chauffage/sanitaire et menuiseries) pour l'implantation scolaire de Noville-sur-Mehaigne	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 8.524,45
		* Lot 1 (Electricité)	facture acceptée (MP de faible montant)	20/12/2023	ELECTROPLUS CUYPERS S.A., Chaussée de Wavre, 71b à 1360 Perwez	€ 4.049,99

		* Lot 2 (Chauffage/sanitaire)	facture acceptée (MP de faible montant)	27/12/2023	DESCO, Rue de la Posterie, n°2, Bte A à 5030 Gembloux	€ 4.474,46
116	2023/1 16	Soirée rencontre des commerçants participant à la braderie	facture acceptée (MP de faible montant)	20/12/2023	PATISserie CONCEPT - Carrément Bon, Chaussée de Louvain, n°97 à 5310 Eghezée	€ 10,50
117	2023/1 17	Acquisition de mobilier de bureau pour la Directrice générale adjointe et pour le service Urbanisme	facture acceptée (MP de faible montant)	20/12/2023	BERHIN, Avenue Prince de Liège 205 à 5100 Jambes	€ 1.332,37
7	2023/0 04	Entretien extraordinaire de voiries de l'entité	procédure négociée sans publication préalable	27/12/2023	TRDP, Rue Ernest Matagne, n°12 à 5330 Assesse	€ 98.103,80
90	2023/0 89	La fourniture, l'installation et l'entretien d'une chaudière aux granulés de bois pour le CPAS de Leuze en remplacement des 2 chaudières actuelles au mazout	procédure négociée sans publication préalable	27/12/2023	DETEM - ANCIENS ETABLISSEMENTS E. DETHIER SA, Rue De La Buse 3 à 4950 Waimes	€ 85.794,46
91	2023/0 90	Désignation d'un auteur de projet pour réaliser une étude hydrologique	procédure négociée sans publication préalable	27/12/2023	SHER, Rue Jean Matagne 15 à 5020 Vedrin	€ 96.195,00
104	2023/1 03	Marché de services portant sur la désignation d'un auteur de projet pour la réalisation de l'étude de faisabilité et du suivi de chantier relatif à l'aménagement de liaisons cyclables	procédure négociée sans publication préalable	27/12/2023	C2 PROJECT, Chemin de la Maison du Roi 30d à 1380 LASNE	€ 46.904,44
120	2023/1 20	Réception d'inauguration de la nouvelle bibliothèque d'Eghezée	facture acceptée (MP de faible montant)	27/12/2023	Traiteur PYCK Sébastien, Rue du Four, n°29 à 5310 Eghezée	€ 759,28
95	2023/0 94	Acquisition de tarmac pour 2024/2025 – Marché Stock	facture acceptée (MP de faible montant)	08/01/2024	EUROVIA BELGIUM SA, Allee Hof Ter Vleest 1 à 1070 Bruxelles	€ 26.329,60 Estimation
123	2023/1 23	Reportages évènementiels 2024	facture acceptée (MP de faible montant)	29/01/2024	LAMEUTE MUSIC, Rue Emile Roder, n°5/1 à 4280 Hannut	€ 4.307,60

126	2024/0 02	Acquisition d'aspirateurs destinés aux bâtiments communaux	facture acceptée (MP de faible montant)	29/01/2024	KREFEL, Chaussée de Louvain, n°328 à 5004 Bouge	€ 459,95
68	2023/0 67	Acquisition de deux chariots à plateaux pour la nouvelle annexe	facture acceptée (MP de faible montant)	05/02/2024	BERHIN, Avenue Prince de Liège 205 à 5100 Jambes	€ 1.046,65
121	2023/1 21	Transports scolaires : Troisième lot de demandes	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 9.874,71
		* Lot 10 (Transport scolaire du 04 juillet 2024)	facture acceptée (MP de faible montant)	05/02/2024	AUTOBUS PEETERS, Chaussée de Huy, n°35 à 4280 Hannut	€ 731,40
		* Lot 5 (Transport scolaire du 30 mai 2024)	facture acceptée (MP de faible montant)	05/02/2024	AUTOCARS TOUSSAINT, Route des Ardennes, n°321 à 5570 Winenne	€ 1.286,00
		* Lot 8 (Transport scolaire du 24 juin 2024)	facture acceptée (MP de faible montant)	05/02/2024	SAMBRE ET MEUSE AVITOUR, RUE DE BAVIERE, n°3/B à 5000 Namur	€ 735,75
		* Lot 3 (Transport scolaire du 18 avril 2024)	facture acceptée (MP de faible montant)	06/02/2024	EUROBUSSING WALLONIE (KEOLIS), Rue du Travail, n°3A à 1400 Nivelles	€ 880,00
		* Lot 4 (Transport scolaire du 22 mai et du 24 mai 2024)	facture acceptée (MP de faible montant)	05/02/2024	EUROBUSSING WALLONIE (KEOLIS), Rue du Travail, n°3A à 1400 Nivelles	€ 1.316,00
		* Lot 6 (Transport scolaire du 11 juin 2024)	facture acceptée (MP de faible montant)	05/02/2024	SAMBRE ET MEUSE AVITOUR, RUE DE BAVIERE, n°3/B à 5000 Namur	€ 1.051,06
		* Lot 1 (Transports scolaires du 13 mars e du 15 mars 2024)	facture acceptée (MP de faible montant)	05/02/2024	EUROBUSSING WALLONIE (KEOLIS), Rue du Travail, n°3A à 1400 Nivelles	€ 1.561,00
		* Lot 2 (Transport scolaire du 08 avril 2024)	facture acceptée (MP de faible montant)	05/02/2024	AUTOCARS TOUSSAINT, Route des Ardennes, n°321 à 5570 Winenne	€ 697,00

		* Lot 7 (transport scolaire du 21 juin 2024)	facture acceptée (MP de faible montant)	05/02/2024	ATLAS VOYAGES - ATLAS CARS, Rue Haute Claire, n°10 à 4041 Milmort	€ 673,10
128	2024/004	Organisation des stages sportifs 2024	facture acceptée (MP de faible montant)	05/02/2024	MY PUNCH, Rue du Parc, n°12 à 5310 Boneffe	€ 39,93
122	2023/122	Réceptions Noces 2024	facture acceptée (MP de faible montant)	12/02/2024	EAT ME, Rue du Collège, n°15, Bte B à 5310 Eghezée	€ 8,02/personne Estimation 2.754€
127	2024/003	Acquisition de plantes annuelles – Fleurissement 2024	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 7.890,43
		* Lot 1 (Conception de vasques et jardinières)	facture acceptée (MP de faible montant)	12/02/2024	PEPINIERE PAQUET, Chaussée de Namur, n°413 à 5030 Beuzet	€ 4.962,23
		* Lot 2 (Fourniture de vasques demi-lune et de nappes d'irrigation)	facture acceptée (MP de faible montant)	12/02/2024	BEL TERRA SRL, Hippodroomstraat 66 à 8790 Waregem	€ 2.928,20
130	2024/006	Acquisition d'urnes pliables - Élections fédérales, régionales et européennes du 09 juin 2024	facture acceptée (MP de faible montant)	12/02/2024	VANDENBROELE SA, Mazerin Business Center, Rue du Cerf, 200 à 1332 Genval	€ 2.032,80
131	2024/007	Acquisition d'isoloirs destinés aux PMR pour les élections fédérales, régionales et européennes du 09/06/2024	facture acceptée (MP de faible montant)	12/02/2024	FESIAL SA, Avenue Lavoisier 5 - Zoning Industriel Wavre N à 1300 Wavre	€ 6.659,84
118	2023/118	Acquisition de matériaux nécessaires à l'aménagement des ossuaires.	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 4.499,83
		* Lot 1 (Palissades béton)	facture acceptée (MP de faible montant)	19/02/2024	ALLMAT, Route de Wasseiges 290 à 5022 Cognelée	€ 2.269,36
		* Lot 2 (Gravier roulé)	facture acceptée (MP de faible montant)	19/02/2024	ALLMAT, Route de Wasseiges 290 à 5022 Cognelée	€ 1.585,71

		* Lot 3 (Colorant pour mortier)	facture acceptée (MP de faible montant)	19/02/2024	Big Mat - Sonimat - Gembloux, Chaussée de Tirlemont, n°125 à 5030 Gembloux	€ 98,83
		* Lot 4 (Mortier préparé)	facture acceptée (MP de faible montant)	19/02/2024	Big Mat - Sonimat - Gembloux, Chaussée de Tirlemont, n°125 à 5030 Gembloux	€ 209,40
		* Lot 5 (Plaques béton armé)	facture acceptée (MP de faible montant)	19/02/2024	Big Mat - Sonimat - Gembloux, Chaussée de Tirlemont, n°125 à 5030 Gembloux	€ 336,53
129	2024/05	Acquisition de 2 radars préventifs destinés au service Mobilité	facture acceptée (MP de faible montant)	04/03/2024	PONCELET-signalisation, Rue de l'Arbre Saint Michel, n°89 à 4400 Flémalle	€ 4.673,75
144	2024/022	Réalisation de deux audits énergétiques - Rénovation énergétique de l'école et de l'ancien Presbytère de Liernu et son annexe	facture acceptée (MP de faible montant)	04/03/2024	TEENCONSULTING SPRL, Chaussée De Nivelles 60 à 7181 Arquennes	€ 21.695,30
137	2024/015	Remplacement de 5 châssis aux modules de l'implantation scolaire de Liernu (EGH I)	facture acceptée (MP de faible montant)	11/03/2024	FRAME, route de la Bruyère 102A à 5310 UPIGNY	€ 4.293,00
141	2024/019	Acquisition de matériel de dépouillement destiné aux élections du 09 juin 2024	facture acceptée (MP de faible montant)	11/03/2024	VANDENBROELE SA, Mazerin Business Center, Rue du Cerf, 200 à 1332 Genval	€ 3.865,71
148	2024/026	Acquisition de smartphone destiné au service ATL	facture acceptée (MP de faible montant)	11/03/2024	KREFEL, Chaussée de Louvain, n°328 à 5004 Bouge	€ 279,95
151	2024/029	Garden Party 2024 - Location d'un lieu	facture acceptée (MP de faible montant)	11/03/2024	Clos Saint-Michel d'Upigny, Place d'Upigny 12 à 5310 Upigny	€ 550,00
145	2024/023	Acquisition de documents électoraux officiels nécessaires à l'organisation des élections simultanées du Parlement Européen, de la Chambre des Représentants et du Parlement wallon du 09 juin 2024	facture acceptée (MP de faible montant)	18/03/2024	IMPRIMERIE WALLONNE SA, ZI Bonne Fortune, rue de l'Informatique, 20 à 460 Grâce-Hollogne	€ 3.183,75

146	2024/0 24	Acquisition de documents de convocations et listes électorales nécessaires à l'organisation des élections fédérales et régionales du 26 mai 2024	facture acceptée (MP de faible montant)	18/03/2024	VANDENBROELE SA, Mazerin Business Center, Rue du Cerf, 200 à 1332 Genval	€ 1.632,74
147	2024/0 25	Location d'un logiciel permettant de gérer le processus de désignation des membres des différents bureaux électoraux	facture acceptée (MP de faible montant)	18/03/2024	IMPRIMERIE WALLONNE SA, ZI Bonne Fortune, rue de l'Informatique, 20 à 460 Grâce-Hollogne	€ 544,50
155	2024/0 33	Acquisition d'un siège de bureau destiné au service des ressources humaines	facture acceptée (MP de faible montant)	18/03/2024	JACLI, Rue de France 17 à 5580 Rochefort	€ 574,99
156	2024/0 34	Acquisition d'une plaque vibrante unidirectionnelle destinée au département Infrastructures et Logistique	facture acceptée (MP de faible montant)	18/03/2024	CENTRALE DU MATERIEL (CDM), Chaussée de Louvain 1007 à 5022 Cognelée	€ 1.833,15
164	2024/0 43	Création d'un parcours itinéraire pédestre "Totemus"	procédure négociée sans publication préalable	18/03/2024	Ludifica, Voie de l'Ardenne 134/06 à 4053 Embourg	€ 4.779,50
63	Tr.749 bis	Aménagement de la cour de récréation de l'école communale de Dhuy	procédure négociée sans publication préalable	25/03/2024	ENTREPRISES Jean NONET et FILS, Rue de la Vieille-Sambre, Morn. 162 à 5190 Jemeppe-Sur-Sambre	€ 66.570,26
133	2024/0 10	Réalisation d'un silo à pellets au CPAS d'Eghezée	facture acceptée (MP de faible montant)	25/03/2024	GIRARD - LAHON CONSTRUCTION, Chaussée de Louvain, n°1077 à 5022 Cognelée	€ 11.954,80
150	2024/0 28	Réalisation d'un inventaire amiante	facture acceptée (MP de faible montant)	25/03/2024	SGS Belgium S.A, Parc Créalys - Rue Phocas Lejeune 4 à 5032 Gembloux	€ 2.311,10
113	2023/1 13	Remplacement de 2 fenêtres de toit à l'Académie d'Eghezée	facture acceptée (MP de faible montant)	03/04/2024	GIRARD - LAHON CONSTRUCTION, Chaussée de Louvain, n°1077 à 5022 Cognelée	€ 4.056,62

134	2024/012	Fourniture et installation d'un adoucisseur d'eau au centre sportif de Semerée	facture acceptée (MP de faible montant)	15/04/2024	AQUATECH TRAITEMENT DES EAUX SPRL, Rue De La Ramonerie 7 à 5032 Bossiere	€ 3.713,49
152	2024/030	Conception et impression d'un livret d'activités extra scolaires	facture acceptée (MP de faible montant)	15/04/2024	IMPRIMERIE G DONEUX ET FILS, Rue Hennevauche , n°16 à 5640 Mettet	€ 1.431,00
159	2024/037	Acquisition de trois débroussailleuses thermiques et d'un souffleur thermique destiné au Département Infrastructure et Logistique	facture acceptée (MP de faible montant)	15/04/2024	GREEN MACHINE, rue de Landenne, 143 E à 4280 Hannut	€ 3.068,80
165	2024/046	Garden Party du 24 mai 2024 - Bar, Apéro & Décoration	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 15.587,22
		* Lot 1 (Décoration, Mobilier, Tonnelle,...)	facture acceptée (MP de faible montant)	15/04/2024	D&P EVENTS, Route d'Eghezée 21A à 5310 Eghezée	€ 5.604,72
		* Lot 2 (Bar & Apéro)	facture acceptée (MP de faible montant)	15/04/2024	Traiteur PYCK Sébastien, Rue du Four, n°29 à 5310 Eghezée	€ 9.982,50
167	2024/048	Garden Party du 24 mai 2024 - Animation	facture acceptée (MP de faible montant)	15/04/2024	WHITE NIGHT SONORISATION, Rue d'Offus 15 à 1367 Ramillies	€ 2.057,00
169	2024/050	Garden Party du 24 mai 2024 - Foodtruck sucré	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 1.626,42
		* Lot 1 (Foodtruck "Glacier")	facture acceptée (MP de faible montant)	15/04/2024	LA FERME DU PONT DES DAMES, Rue du Pont des Dames, n°2 à 5310 Aische-en-Refail	€ 907,50
		* Lot 2 (Foodtruck "Libre" gaufres/crêpes/autres...)	facture acceptée (MP de faible montant)	15/04/2024	Le Petit Nuage,	€ 718,92
170	2024/051	Garden Party du 24 mai 2024 - Foodtruck salé	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 6.109,52

		* Lot 1 (Foodtruck type Fritkot)	facture acceptée (MP de faible montant)	15/04/2024	Party Eventing - Hartichoc, Sint-Katharinastraat à 3300 Tienen	€ 3.162,32
		* Lot 2 (Foodtruck "Italien")	facture acceptée (MP de faible montant)	15/04/2024	Epatez-Moi PastaTruck - DEB services, Les Marlères 75 à 5020 Malonne	€ 800,00
		* Lot 4 (Foodtruck "Healthy" type Poké Bowl)	facture acceptée (MP de faible montant)	15/04/2024	Didine Cooking - Crea Corporate, Chaussée d'Aslemborg 279 à 1420 Braine L'Alleud	€ 960,00
		* Lot 5 (Foodtruck "Proposition libre")	facture acceptée (MP de faible montant)	15/04/2024	TORRES-L, Rue Lambot, n°49 à 6250 Aiseau-Presles	€ 1.187,20
173	2024/053	Location de deux camionnettes destinées au Département Infrastructures & Logistique	facture acceptée (MP de faible montant)	15/04/2024	SOBELTAX LOCATION SA, Avenue D'heppignies 6 à 6220 Heppignies	€ 19.259,98
124	2023/124	Marché de location d'équipements IT intégrant des critères environnementaux - Marché conjoint Commune-CPAS	procédure ouverte	22/04/2024	PRIMINFO, RUE DU GRAND CHAMP, n°8 à 5380 Noville-les-Bois	€ 204.730,00
138	2024/016	Acquisition de barrières NADAR pour le département Infrastructures et Logistique	procédure négociée sans publication préalable	22/04/2024	act Mettet, RUE SAINT DONAT, n°39 à 5640 Mettet	€ 15.373,05
139	2024/017	Acquisition de ralentisseurs de trafic	procédure négociée sans publication préalable			€ 46.850,91
		* Lot 1 (RALENTISSEUR DE TRAFIC SINUSOIDALE)	procédure négociée sans publication préalable	22/04/2024	MARLUX - STRADUS SA, Dellestraat 41 à 3550 Heusden-Zolder	€ 26.309,34
		* Lot 2 (BETON)	procédure négociée sans publication préalable	22/04/2024	GNB BETON, RUE DU GRAND CHAMP, n°15 à 5380 Noville-les-Bois	€ 12.991,24

		* Lot 3 (MATERIAUX DIVERS)	procédure négociée sans publication préalable	22/04/2024	WALMAT - Matériaux du Pavillon, Chaussée de Namur, n°123 à 1367 Ramillies (Grand Rosière)	€ 3.937,23
		* Lot 4 (LOCATION ENGIN DE CHANTIER)	procédure négociée sans publication préalable	22/04/2024	LOXAM, Chaussée de Marche, n°829 à 5100 Wierde	€ 3.613,10
142	2024/020	Fourniture de matériel sanitaire, électrique et de menuiseries pour l'école de Noville-sur-Mehaigne	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 1.827,51
		* Lot 1 (Matériel électrique)	facture acceptée (MP de faible montant)	22/04/2024	KREFEL, Chaussée de Louvain, n°328 à 5004 Bouge	€ 119,00
		* Lot 2 (Sanitaire)	facture acceptée (MP de faible montant)	22/04/2024	VAN MARCKE, Chaussée de Liège, n°620 à 5100 Jambes	€ 536,89
		* Lot 3 (Menuiseries intérieures)	facture acceptée (MP de faible montant)	22/04/2024	BOURGUIGNON BOIS, Chemin de la Scierie, n°12-16 à 1457 Walhain	€ 864,13
		* Lot 4 (Panneaux en liège)	facture acceptée (MP de faible montant)	22/04/2024	Ecobati Namur, Parc Créalys - Rue Saucin, 58 à 5032 Les Isnes	€ 307,49
154	2024/032	Remplacement de la toiture plate de la salle de Boneffe	facture acceptée (MP de faible montant)	22/04/2024	GIRARD - LAHON CONSTRUCTION, Chaussée de Louvain, n°1077 à 5022 Cognelée	€ 14.411,17
161	2024/040	Remplacement de 6 seuils en pierre bleue à l'Ecole de Noville-sur-Mehaigne	facture acceptée (MP de faible montant)	22/04/2024	GIRARD - LAHON CONSTRUCTION, Chaussée de Louvain, n°1077 à 5022 Cognelée	€ 3.275,40
171	2023/078	Mise en conformité incendie de l'école d'Aiche-en-Refail et de l'école de Tavier (ancien bâtiment)	facture acceptée (MP de faible montant)	22/04/2024	SOTRAFEU SPRL, rue des tiges 16 à 5330 Assesse	€ 14.929,04

180	2024/062	Réalisation d'un inventaire amiante - Église et cimetière de Branchon	facture acceptée (MP de faible montant)	29/04/2024	SGS Belgium S.A, Parc Créalys - Rue Phocas Lejeune 4 à 5032 Gembloux	€ 3.678,40
175	2024/055	Neutralisation et destruction de nids de frelons asiatiques sur le territoire de l'entité d'Eghezée	facture acceptée (MP de faible montant)	06/05/2024	Bastogne Maxime, Tige du Pré de Cocq 17 à 5310 Longchamps	1. Nids de 0m à 10m --> 45 € HTVA /intervention 2. Nids de 10 à 20m --> 70 € HTVA /intervention, 3. Nids situés à plus de 20m --> 70 € HTVA / intervention.
187	2024/069	Réception des nouveaux habitants de l'année 2023 et du 1er janvier 2024 au 31 mars 2024	facture acceptée (MP de faible montant)	06/05/2024	Traiteur PYCK Sébastien, Rue du Four, n°29 à 5310 Eghezée	€ 20,88 €/ pers. TVAC Estimation : 5.220 € TVAC
162	2024/041	Acquisition d'un ordinateur destiné au secrétariat de l'Académie d'Eghezée	facture acceptée (MP de faible montant)	15/05/2024	MediaMarkt, Chaussée de Charleroi, 18 à 1420 Braine-L'alleud	€ 1.370,93
188	2024/070	Acquisition de smartphone destiné au service Voirie	facture acceptée (MP de faible montant)	15/05/2024	MediaMarkt, Chaussée de Charleroi, 18 à 1420 Braine-L'alleud	€ 379,94
136	2024/014	Étude des techniques spéciales relatives à la ventilation et au chauffage du Centre Culturel d'Eghezée	procédure négociée sans publication préalable	27/05/2024	TEENCONSULTING SPRL, Chaussée De Nivelles 60 à 7181 Arquennes	€ 56.279,99
172	2024/052	Travaux de gestion de remontées d'eaux en voirie rue de la Vallée à Hanret	procédure négociée sans publication préalable	27/05/2024	OF TERRASSEMENT, Rue du Crocq, n°11 à 4219 Wasseiges	€ 9.392,63

176	2024/056	Acquisition de jeux de société pour la bibliothèque d'Eghezée	facture acceptée (MP de faible montant)			
		* Lot 1 (Jeux pour enfants)	facture acceptée (MP de faible montant)	27/05/2024	Le bois futé, Rue du Village, 21 à 5081 Meux	€ 2.500,00
		* Lot 2 (Jeux de société pour ados et adultes)	facture acceptée (MP de faible montant)	27/05/2024	CASE DEPART SPRL, Rue Des Wallons 31 à 1348 Louvain-La-Neuve	€ 2.500,00
193	2024/077	Acquisition de protèges sacs à dos destinés au brevet cycliste 2024	facture acceptée (MP de faible montant)	27/05/2024	LOGOVISION, RUE DU CALVAIRE, n°4 à 5340 Mozet	€ 651,67
140	2024/018	Rénovation d'une façade et d'un linteau en briques à l'Ecole Communale de Mehaigne	facture acceptée (MP de faible montant)	03/06/2024	Beine Gatien, Rue de Frise 54 à 5310 Mehaigne	€ 8.962,30
179	2024/059	Acquisition de pneus destinés aux véhicules de la commune – Années 2024-2025	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 15.553,32
		* Lot 1 (Petits véhicules, camionnettes, pick-up permis B et remorques)	facture acceptée (MP de faible montant)	03/06/2024	FAMEREE PNEUS, CHAUSSEE DE NAMUR, n°268 à 5310 Leuze	€ 5.113,56
		* Lot 2 (Camions, cars scolaires et pick-up permis C)	facture acceptée (MP de faible montant)	03/06/2024	Q-TEAM Naninne, Rue des Pieds d'Alouette 4 à 5100 Naninne	€ 4.307,08
		* Lot 3 (Tracteurs)	facture acceptée (MP de faible montant)	03/06/2024	FAMEREE PNEUS, CHAUSSEE DE NAMUR, n°268 à 5310 Leuze	€ 6.132,68
181	2024/063	Réparation localisée de la toiture d'un hall du noyau mobilisateur	facture acceptée (MP de faible montant)	03/06/2024	GIRARD - LAHON CONSTRUCTION, Chaussée de Louvain, n°1077 à 5022 Cognelée	€ 2.111,45
132	2024/009	Fourniture de luminaires et de matériel électrique pour 5 implantations scolaires	procédure négociée sans publication préalable			€ 50.057,76

		* Lot 2 (Armatures apparentes suspendues)	procédure négociée sans publication préalable	10/06/2024	ELECTROPLUS CUYPERS S.A., Chaussée de Wavre, 71b à 1360 Perwez	€ 24.539,50
		* Lot 1 (Armatures apparentes - réglettes LED)	procédure négociée sans publication préalable	10/06/2024	ELECTROPLUS CUYPERS S.A., Chaussée de Wavre, 71b à 1360 Perwez	€ 3.447,53
		* Lot 3 (Armatures hermétiques)	procédure négociée sans publication préalable	10/06/2024	REXEL BELGIUM - Naninne, Chaussée de Marche, 726 à 5100 Naninne	€ 2.511,27
		* Lot 4 (Armatures encastrées)	procédure négociée sans publication préalable	10/06/2024	REXEL BELGIUM - Naninne, Chaussée de Marche, 726 à 5100 Naninne	€ 5.690,99
		* Lot 5 (Armatures suspendues + patère 50cm + réflecteur)	procédure négociée sans publication préalable	10/06/2024	REXEL BELGIUM - Naninne, Chaussée de Marche, 726 à 5100 Naninne	€ 3.241,83
		* Lot 6 (Armatures décoratives)	procédure négociée sans publication préalable	10/06/2024	REXEL BELGIUM - Naninne, Chaussée de Marche, 726 à 5100 Naninne	€ 2.167,41
		* Lot 7 (Plafonniers)	procédure négociée sans publication préalable	10/06/2024	ELECTROPLUS CUYPERS S.A., Chaussée de Wavre, 71b à 1360 Perwez	€ 1.235,33
		* Lot 8 (Spots)	procédure négociée sans publication préalable	10/06/2024	ELECTROPLUS CUYPERS S.A., Chaussée de Wavre, 71b à 1360 Perwez	€ 5.327,70
		* Lot 9 (Luminaires extérieurs)	procédure négociée sans publication préalable	10/06/2024	ELECTROPLUS CUYPERS S.A., Chaussée de Wavre, 71b à 1360 Perwez	€ 1.896,20

158	2024/036	Installation d'un nouveau système de détection incendie pour les écoles communales de Waret-la-Chaussée et Noville-sur-Mehaigne	procédure négociée sans publication préalable			€ 29.047,83
		* Lot 1 (Installation d'un nouveau système de détection incendie et d'évacuation à l'école de Waret-la-chaussée)	procédure négociée sans publication préalable	10/06/2024	AB ELECTRONICS, Route des Six Frères, n°35/1 à 5310 Leuze	€ 20.953,92
		* lot 2 (Installation d'un nouveau système de détection incendie pour l'école de Noville-sur-Mehaigne)	procédure négociée sans publication préalable	10/06/2024	AB ELECTRONICS, Route des Six Frères, n°35/1 à 5310 Leuze	€ 8.093,91
207	2024/090	Acquisition d'une foreuse destinée au Département Infrastructures et Logistique	facture acceptée (MP de faible montant)	10/06/2024	CIPAC, Chaussée de Tirlemont, n°77, Bte B-C à 5030 Gembloux	€ 297,13
87	2023/086	Entretien des baies vitrées des bâtiments communaux, des écoles communales, des crèches et de la nouvelle bibliothèque	procédure négociée sans publication préalable	17/06/2024	LAURENTY SA, Mont Saint-Martin, 73 à 4000 Liège	€ 16.630,83
186	2024/068	Rénovation localisée de la toiture plate de l'école de Noville-sur-Mehaigne	facture acceptée (MP de faible montant)	17/06/2024	GIRARD - LAHON CONSTRUCTION, Chaussée de Louvain, n°1077 à 5022 Cognelée	€ 2.173,00
192	2024/076	Réalisation d'un rapport sur l'installation électrique & incendie	facture acceptée (MP de faible montant)	17/06/2024	NORMEC BTV, Avenue du Sainfoin 25 à 5590 Ciney	€ 1.309,38
194	2024/078	Placement de stores et d'un revêtement de sol à l'école communale de Noville-sur-Mehaigne	facture acceptée (MP de faible montant)	17/06/2024	ROYAL TAPIS, RUE SAINT LUC, n°31 à 5004 Bouge	€ 2.034,55
202	2024/086	Déménagement de deux pianos de l'Académie de Hanret	facture acceptée (MP de faible montant)	17/06/2024	PIANOS SIBRET, Chaussée de Marche, 595 à 5101 Erpent	€ 350,00
178	2024/058	Travaux de réfection de la lasure des châssis du château de la Motte à l'Administration Communale d'Eghezée	facture acceptée (MP de faible montant)	24/06/2024	JEAN-LOUIS HUMBLET, Rue de bugranes 4 à 5100 NANINNE	€ 7.404,47
185	2024/067	Fourniture de matériel scolaire pour l'année scolaire 2024-2025	facture acceptée (MP de faible montant)	24/06/2024	VIROUX, rue de l'Essor 3 à 5060 Sambreville	€ 29.328,63

189	2024/071	Entretiens et réglages des châssis et des croisillons du château de la Motte à Eghezée	facture acceptée (MP de faible montant)	24/06/2024	MENUISERIE RADART SRL, Route de Perwez, 94 à 5310 Liernu	€ 6.614,16
201	2024/085	Acquisition d'un nouvel amplificateur destiné à l'Académie de musique d'Eghezée	facture acceptée (MP de faible montant)	24/06/2024	VAN DE MOER INSTRUMENTS BVBA, Benedenplein 1 à 3010 Leuven	€ 803,00
199	2024/083	Fourniture de consommables informatiques – Marché conjoint Commune/CPAS – juillet 2024 à juin 2025	facture acceptée (MP de faible montant)	01/07/2024	BELTA, Chaussée d'Asse, n°126A à 7850 Enghien	€ 7.812,52
214	2024/093	Acquisition de matériel sanitaire pour le bureau de l'Ecrin	facture acceptée (MP de faible montant)	01/07/2024	VAN MARCKE, Chaussée de Liège, n°620 à 5100 Jambes	€ 1.254,65
215	2024/094	Fourniture d'un portail double battant pour le club de football d'Aische-en-Refail	facture acceptée (MP de faible montant)	07/08/2024	WALMAT - Matériaux du Pavillon, Chaussée de Namur, n°123 à 1367 Ramillies (Grand Rosière)	€ 833,97
221	2024/100	Acquisition de plants d'arbres destinés à la « Fête de l'arbre 2024 » et à l'opération « un enfant-un arbre »	facture acceptée (MP de faible montant)	07/08/2024	PEPINIERE PAQUET, Chaussée de Namur, n°413 à 5030 Beuzet	€ 3.624,14
225	2024/104	Fête du sport 2024	facture acceptée (MP de faible montant)	07/08/2024	Traiteur PYCK Sébastien, Rue du Four, n°29 à 5310 Eghezée	4,45 euros tvac/pers. Est. : € 1.335,60
125	2024/001	Fourniture de gasoil de chauffage pour les bâtiments communaux et de gasoil extra pour les véhicules de l'administration	procédure ouverte	19/08/2024	COMFORT ENERGY, Slachthuiskaaï 28 à 3500 Hasselt	€ 314.999,99 Estimation
217	2024/096	Acquisition de fournitures pour la réalisation d'un auvent pour le football d'Aische-en-Refail	facture acceptée (MP de faible montant)	19/08/2024	GOBERT MATERIAUX, Rue des Combattants, n°88 à 5380 Noville-les-Bois	€ 1.163,15
222	2024/101	Achat de moustiquaires pour la crèche de Leuze	facture acceptée (MP de faible montant)	19/08/2024	CARLIER BOIS, AVENUE ALBERT 1ER, n°255 à 5000 Namur	€ 2.448,83
228	2024/107	Location d'un logiciel permettant de gérer le processus de désignation des membres des différents bureaux électoraux - Élections du 13/10/2024	facture acceptée (MP de faible montant)	19/08/2024	IMPRIMERIE WALLONNE SA, ZI Bonne Fortune, rue de	€ 1.448,37

					l'Informatique, 20 à 460 Grâce-Hollogne	
229	2024/108	Confection des bulletins de vote et affiches candidats	facture acceptée (MP de faible montant)	19/08/2024	IMPRIMERIE WALLONNE SA, ZI Bonne Fortune, rue de l'Informatique, 20 à 460 Grâce-Hollogne	€ 3.353,48
230	2024/109	Acquisition de documents de convocations et listes électorales nécessaires à l'organisation des élections communales et provinciales du 13 octobre 2024	facture acceptée (MP de faible montant)	19/08/2024	VANDENBROELE SA, Mazerin Business Center, Rue du Cerf, 200 à 1332 Genval	€ 1.269,86
231	2024/110	Acquisition de matériel destiné aux élections du 13 octobre 2024	facture acceptée (MP de faible montant)	19/08/2024	IMPRIMERIE WALLONNE SA, ZI Bonne Fortune, rue de l'Informatique, 20 à 460 Grâce-Hollogne	€ 5.926,33
232	2024/111	Location de matériel dans le cadre de la fête de la mobilité 2024	facture acceptée (MP de faible montant)	19/08/2024	SVP LOCATIONS, Fond de Malonne, n°168 à 5020 Malonne	€ 629,20
234	2024/113	Acquisition de mobilier de bureau pour le service des ressources humaines et du service juridique sécurité	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 1.394,93
		* Lot 1 (Bureau)	facture acceptée (MP de faible montant)	19/08/2024	DEROANNE sa, Rue des Nouvelles Technologies 21 à 4460 Grâce-Hollogne	€ 203,20
		* Lot 2 (Meuble tiroirs sur roulettes)	facture acceptée (MP de faible montant)	19/08/2024	JACLI, Rue de France 17 à 5580 Rochefort	€ 297,06
		* Lot 3 (Siège de bureau)	facture acceptée (MP de faible montant)	19/08/2024	Buro Market Liège s.a., Boulevard de Froidmont, 15 à 4030 Liège	€ 894,67
114	2023/114	Acquisition d'un camion porte-conteneur destiné au Département Infrastructures et Logistique	procédure ouverte	26/08/2024	SCANIA Belgium S.A., avenue A. Van Oss, 1 bte 28 à 1120 Neder-Over-Heembeek	€ 254.305,70

204	2024/088	Acquisition de mobilier de bureau et d'électro pour la direction de l'école communale d'Eghezée II (Taviers)	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 678,09
		* Lot 2 (Siège de bureau)	facture acceptée (MP de faible montant)	02/09/2024	JACLI, Rue de France 17 à 5580 Rochefort	€ 438,50
		* Lot 3 (Chaise de conférence)	facture acceptée (MP de faible montant)	02/09/2024	BRUNEAU, Esplanade Oscar Van de Voorde, n°1 à 9000 Gand	€ 154,64
		* Lot 4 (Machine à café)	facture acceptée (MP de faible montant)	02/09/2024	KREFEL, Chaussée de Louvain, n°328 à 5004 Bouge	€ 84,95
208	2023/119 bis	ACQUISITION D'UNE CAMIONNETTE DE CHANTIER TYPE PLATEAU TRIBENNE ET D'UNE CAMIONNETTE TYPE FOURGON DESTINÉES AU DÉPARTEMENT INFRASTRUCTURES ET LOGISTIQUE	procédure négociée sans publication préalable			€ 89.436,26
		* Lot 1 (Camionnette de chantier type plateau tribenne)	procédure négociée sans publication préalable	26/08/2024	RENAULT GEMBOUX, CHAUSSEE DE TIRLEMONT, 81 à 5030 Gembloux	€ 46.468,69
		* Lot 2 (camionnette type fourgon)	procédure négociée sans publication préalable	26/08/2024	RENAULT GEMBOUX, CHAUSSEE DE TIRLEMONT, 81 à 5030 Gembloux	€ 42.967,57
227	2024/106	Fourniture de cellules de columbarium	facture acceptée (MP de faible montant)	26/08/2024	ECO BETON, Hasseltsesteenweg, n°119 à 3800 Saint-Trond	€ 10.982,94
182	2024/064	Fourniture de matériel de signalisation - 2024/2025	procédure négociée sans publication préalable			Estimation : 130.000€ htva
		* Lot 1 (Signalisation et accessoires)	procédure négociée sans publication préalable	02/09/2024	PONCELET-signalisation, Rue de l'Arbre Saint Michel, n°89 à 4400 Flémalle	
		* Lot 2 (Miroir routier)	procédure négociée sans publication préalable	02/09/2024	PONCELET-signalisation, Rue de l'Arbre Saint Michel, n°89 à 4400 Flémalle	

		* Lot 3 (Poteau anti-stationnement carré en matière synthétique et en bois fixe et amovible, potelet de balisage type « Flexway »)	procédure négociée sans publication préalable	02/09/2024	PONCELET-signalisation, Rue de l'Arbre Saint Michel, n°89 à 4400 Flémalle	
		* Lot 4 (Barrière de ville (type Province))	procédure négociée sans publication préalable	02/09/2024	PONCELET-signalisation, Rue de l'Arbre Saint Michel, n°89 à 4400 Flémalle	
		* Lot 5 (Potelet en acier type « Boule » et « Conique » avec bande rétro réfléchissante : fixe, amovible et système d'amovibilité)	procédure négociée sans publication préalable	02/09/2024	PONCELET-signalisation, Rue de l'Arbre Saint Michel, n°89 à 4400 Flémalle	
		* Lot 6 (Etrier de protection)	procédure négociée sans publication préalable	02/09/2024	ETS BOSQUET, RUE DU VIEUX MOULIN, n°8 à 5150 Floreffe	
		* Lot 7 (Potelet à mémoire de forme fixe et/ou amovible avec bande rétro réfléchissante)	procédure négociée sans publication préalable	02/09/2024	PONCELET-signalisation, Rue de l'Arbre Saint Michel, n°89 à 4400 Flémalle	
		* Lot 8 (Musoir « Plat » et cylindrique)	procédure négociée sans publication préalable	02/09/2024	PONCELET-signalisation, Rue de l'Arbre Saint Michel, n°89 à 4400 Flémalle	
		* Lot 9 (Balise anti-stationnement et musoirs les tables)	procédure négociée sans publication préalable	02/09/2024	PONCELET-signalisation, Rue de l'Arbre Saint Michel, n°89 à 4400 Flémalle	
		* Lot 10 (Coussins berlinois et accessoires)	procédure négociée sans publication préalable	02/09/2024	PONCELET-signalisation, Rue de l'Arbre Saint Michel, n°89 à 4400 Flémalle	
		* Lot 11 (Réflecteurs)	procédure négociée sans publication préalable	02/09/2024	PONCELET-signalisation, Rue de l'Arbre Saint Michel, n°89 à 4400 Flémalle	

		* Lot 12 (Poubelles)	procédure négociée sans publication préalable	02/09/2024	ETS BOSQUET, RUE DU VIEUX MOULIN, n°8 à 5150 Floreffe	
		* Lot 13 (Parkings vélos)	procédure négociée sans publication préalable	02/09/2024	PONCELET-signalisation, Rue de l'Arbre Saint Michel, n°89 à 4400 Flémalle	
		* Lot 14 (Séparateur de trafic (New Jersey))	procédure négociée sans publication préalable	02/09/2024	ETS BOSQUET, RUE DU VIEUX MOULIN, n°8 à 5150 Floreffe	
		* Lot 15 (Barrières de chantier à poser sur Bigfoot, Balise type Ia et Ib1, Balise type Ia2/Ib2, balisette et socle Bigfoot, lampe de chantier et batterie, cône, bombe de marquage, films, rubalise)	procédure négociée sans publication préalable	02/09/2024	PONCELET-signalisation, Rue de l'Arbre Saint Michel, n°89 à 4400 Flémalle	
		* Lot 16 (Barrière grillagée en acier galvanisé et accessoires)	procédure négociée sans publication préalable	02/09/2024	PONCELET-signalisation, Rue de l'Arbre Saint Michel, n°89 à 4400 Flémalle	
		* Lot 17 (Tripode)	procédure négociée sans publication préalable	02/09/2024	PONCELET-signalisation, Rue de l'Arbre Saint Michel, n°89 à 4400 Flémalle	
		* Lot 18 (Divers)	procédure négociée sans publication préalable	02/09/2024	PONCELET-signalisation, Rue de l'Arbre Saint Michel, n°89 à 4400 Flémalle	
		* Lot 19 (Marquage préfabriqué thermoplastique (préformé), fixateur/primaire)	procédure négociée sans publication préalable	02/09/2024	PONCELET-signalisation, Rue de l'Arbre Saint Michel, n°89 à 4400 Flémalle	
206	2024/0 89	Acquisition de matériaux destinés à la mise en souterrain de tuyaux situés Route de Cognelée à Warêt-la-Chaussée	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 11.727,20

		* Lot 1 (TUYAUX BETON)	facture acceptée (MP de faible montant)	02/09/2024	GOBERT MATERIAUX, Rue des Combattants, n°88 à 5380 Noville-les-Bois	€ 1.376,13
		* Lot 2 (TUYAUX BETON DRAINANT)	facture acceptée (MP de faible montant)	02/09/2024	GOBERT MATERIAUX, Rue des Combattants, n°88 à 5380 Noville-les-Bois	€ 1.011,20
		* Lot 3 (BETON)	facture acceptée (MP de faible montant)	02/09/2024	BETON BOUFFIOUX, rue de Perwez, 25 à 5031 Grand-Leez	€ 4.788,58
		* Lot 4 (EMPIERREMENT 20/32 mm)	facture acceptée (MP de faible montant)	02/09/2024	BETON BOUFFIOUX, rue de Perwez, 25 à 5031 Grand-Leez	€ 1.234,20
		* Lot 5 (GEOTEXTILE)	facture acceptée (MP de faible montant)	02/09/2024	Big Mat - Sonimat - Gembloux, Chaussée de Tirlemont, n°125 à 5030 Gembloux	€ 99,22
		* Lot 6 (BLOCS ET MORTIER PREPARE)	facture acceptée (MP de faible montant)	02/09/2024	Big Mat - Sonimat - Gembloux, Chaussée de Tirlemont, n°125 à 5030 Gembloux	€ 1.654,55
		* Lot 7 (TRAPILLON 40 t)	facture acceptée (MP de faible montant)	02/09/2024	FONDATEL LECOMTE, Zoning Industriel C - Rue G Stephenson à 7180 Seneffe	€ 1.563,32
216	2024/095	Remplacement d'un ensemble de châssis et portes PVC à la salle l'Esdérel à 5310 Leuze	facture acceptée (MP de faible montant)	09/09/2024	MENUISERIE RADART SRL, Route de Perwez, 94 à 5310 Liernu	€ 21.840,50
143	2024/021	Marché de services portant sur l'organisation de cours de natation pour les élèves de P1 à P6 des écoles communales d'Eghezée - Année scolaire 2024-2025	procédure négociée sans publication préalable			
		* Lot 1 (Cours de piscine avec formateur de l'établissement pour les P1 à P4)	procédure négociée sans publication préalable	18/09/2024	PROMOSPORT, Avenue Lavoisier, n°26 à 1300 Wavre	€ 6,00/cours/enfant

		* Lot 2 (Cours de piscine sans formateur de l'établissement pour les P5 à P6)	procédure négociée sans publication préalable	18/09/2024	ATOUT SPORT, Rue Thirion, n°20 à 5310 Dhuy	€ 4,50/cours/enfant
157	2024/035	Marché de services concernant la confection et livraison de repas scolaires en liaison chaude aux enfants de différentes écoles de l'entité de la commune d'Eghezée.	procédure négociée sans publication préalable	18/09/2024	TCO SERVICE SPRL, Chaussée De La Croix 92 à 1340 Ottignies	Estimation : € 143.920,72 Repas catégorie A (maternel) : 4.03€ ttc Repas catégorie B (primaire) : 4,45€ ttc Bol de potage supplémentaire (20cl) : 0,54€ ttc
197	2024/081	Remplacement de la toiture en zinc de l'école d'Aishe-en-Refail	procédure négociée sans publication préalable	18/09/2024	TOITURE MAUEN SPRL, Rue Georges Cosse 12 à 5380 Noville-Les-Bois	€ 24.606,65
198	2024/082	Marché de services portant sur la désignation d'un auteur de projet pour la réalisation de l'étude et du suivi de chantier des travaux de réfection de la voirie de la rue de la Brasserie à Saint-Germain	procédure négociée sans publication préalable	18/09/2024	C2 PROJECT, Chemin de la Maison du Roi 30d à 1380 LASNE	€ 26.620,00 (+5,5% tx supplémentaires)
243	2024/122	Transports scolaires : Premier lot de demandes de transport à destination de l'Ecrin	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 2.117,35
		* Lot 1 (Transports scolaires du 18 septembre 2024)	facture acceptée (MP de faible montant)	18/09/2024	TEC Namur-Luxembourg, Avenue de Stassart, 12 à 5000 Namur	€ 336,40
		* Lot 2 (Transports scolaires du 19 septembre 2024)	facture acceptée (MP de faible montant)	18/09/2024	TEC Namur-Luxembourg, Avenue de Stassart, 12 à 5000 Namur	€ 168,20

		* Lot 3 (Transports scolaires du 1er octobre 2024 – Vague 1)	facture acceptée (MP de faible montant)	18/09/2024	TEC Namur-Luxembourg, Avenue de Stassart, 12 à 5000 Namur	€ 414,50
		* Lot 4 (Transports scolaires du 1er octobre 2024 – Vague 2)	facture acceptée (MP de faible montant)	18/09/2024	TEC Namur-Luxembourg, Avenue de Stassart, 12 à 5000 Namur	€ 484,00
		* Lot 5 (Transports scolaires du 03 octobre 2024 – Vague 1)	facture acceptée (MP de faible montant)	18/09/2024	TEC Namur-Luxembourg, Avenue de Stassart, 12 à 5000 Namur	€ 336,40
		* Lot 6 (Transports scolaires du 03 octobre 2024 – Vague 2)	facture acceptée (MP de faible montant)	18/09/2024	TEC Namur-Luxembourg, Avenue de Stassart, 12 à 5000 Namur	€ 377,85
236	2024/1 15	Acquisition de 4 licences Adobe Creative Cloud pour les services communaux	facture acceptée (MP de faible montant)	23/09/2024	TASE RESEARCH, Avenue Colonel Picquart, n°51-53 à 1030 Schaerbeek	€ 4.356,00
220	2024/0 99	Contrôle d'étanchéité des citernes aériennes et enterrées des bâtiments communaux de l'entité d'Eghezée	facture acceptée (MP de faible montant)	30/09/2024	CERTITANK SPRL, Rue Beyaert 75 à 7500 Tournai	€ 4.991,25
223	2024/1 02	Mise en conformité de l'ascenseur de la crèche de Leuze	facture acceptée (MP de faible montant)			€ 4.225,32
		* Lot 1 (Fourniture et placement d'un système bidirectionnel GSM)	facture acceptée (MP de faible montant)	30/09/2024	KONE BELGIUM SA, Boulevard Albert II 4 à 1000 Bruxelles	€ 1.331,00
		* Lot 2 (Mise en conformité suivant rapport (analyse de risques))	facture acceptée (MP de faible montant)	30/09/2024	OTIS NV, Stationsstraat 34 à 1702 Groot-Bijgaarden	€ 2.894,32
226	2024/1 05	Intervention en urgence sur citernes enterrées trouées	facture acceptée (MP de faible montant)	30/09/2024	MARTENS CUVE SERVICES SPRL, Rue De Cambron 10A à 7870 Lens	€ 11.202,18 Estimation

238	2024/1 17	Conception et impression de la brochure "fête du développement durable 2024"	facture acceptée (MP de faible montant)	30/09/2024	IMPRIMERIE G DONEUX ET FILS, Rue Hennevauche, n°16 à 5640 Mettet	€ 1.058,30
239	2024/1 18	Acquisition de stores enrouleurs destinés aux écoles communales de Leuze et de Mehaigne	facture acceptée (MP de faible montant)	30/09/2024	Le mètre carré, rue du Bosquet 14 à 1370 Jodoigne	€ 3.903,25

CHAPITRE 3

CADRE DE VIE

1. URBANISME

1.1. PRESENTATION

Au sein du département Cadre de Vie, le service de l'urbanisme a pour mission de fournir les informations utiles aux auteurs de projets et aux demandeurs (tels les notaires, architectes, particuliers...), de gérer au niveau communal les dossiers de permis d'urbanisme, permis d'urbanisation, permis d'environnement et permis intégré (socio-économique), de gérer les outils d'aménagement du territoire, ou encore de gérer les infractions en matière d'urbanisme.

Pour mener à bien ces missions, le service est composé de :

- 1 chef de service,
- 1 conseiller en aménagement,
- 1 architecte,
- 1 géomètre-expert immobilier,
- 5 agents administratifs.

1.2. RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES RELATIFS A L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

1.2.1. Données concernant la superficie au 01/01/2024

Contenance cadastrée :

- | | | |
|-----------------|---|---------------------|
| - Imposable | : | 9.860 ha 43 a 27 ca |
| - Non imposable | : | 38 ha 27 a 42 ca |
| - Total | : | 9.898 ha 70 a 69 ca |

Contenance non cadastrée : 423 ha 38 a 19 ca

Contenance globale : 10.322 ha 08 a 88 ca

1.2.2. Revenu cadastral péréquaté au 01/01/2023

	GLOBAL	IMPOSABLE
bâti	7.349.769	7.031.002
non bâti	591.007	587.513
outillage	1.284.155	515.452
TOTAL	9.224.931	8.133.967

1.2.3. Aménagement du territoire

1.2.3.1. Plan de secteur

Le plan de secteur est un outil réglementaire d'aménagement du territoire et d'urbanisme régional qui organise l'espace territorial wallon et en définit les différentes affectations afin d'assurer le développement des activités humaines de manière harmonieuse et d'éviter la consommation abusive d'espace. Il est divisé en zones destinées à l'urbanisation (zone d'habitat, de loisirs, d'activité économique...) et en zones non destinées à l'urbanisation (zones agricoles, forestières, espaces verts...).

Le plan de secteur qui concerne le territoire de la commune d'Eghezée a été approuvé par arrêté de l'Exécutif régional wallon du 14 mai 1986 (M.B. du 08.10.1986) à l'exception de l'ancienne commune de Noville-sur-Mehaigne dont le plan de secteur a été approuvé par Arrêté Royal du 28 mars 1979.

1.2.3.2. Plans particuliers d'aménagement

Un plan particulier d'aménagement (PPA) regroupe les différentes prescriptions et règles qui déterminent, pour une partie de la commune, la manière dont le territoire doit être aménagé.

C'est dans le PPA que l'on retrouve, par exemple, les informations concernant les hauteurs maximales à ne pas dépasser, ou la façon dont une construction doit s'implanter et s'intégrer dans l'espace.

Depuis l'entrée en vigueur du Code du développement territorial (CoDT), le plan particulier d'aménagement est devenu un schéma d'orientation local (SOL).

Sur le territoire de la commune, on compte 6 plans particuliers d'aménagement :

⇒ AISCHE-EN-REFAIL : 5 PPA

n°1 : Vieilahaut

n°2 : Centre

n°3 : Nachaux

n°4 : Solde

n°5 : Modificatif partiel (modifiant partiellement les PPA n°s 2, 2A, 3A, 4 et 4A)

Objectif : maintien d'un espace vert suffisant.

Dates d'approbations :

- 15.01.1963 par Arrêté Royal pour les PPA n°s 1, 2, 3 et 4.
- 14.03.1986 par Arrêté de l'Exécutif Régional Wallon pour le PPA n°5.

⇒ EGHEZEE : 1 PPA

PPA dérogatoire, rue de l'Angle, partiellement approuvé le 03.10.1997 par le Ministère de la Région Wallonne, en ce que les destinations admissibles dans le périmètre du PPA sont celles fixées par l'article 30 du Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine.

Objectifs :

1. Autoriser la réaffectation du site de l'ancien domaine militaire d'Eghezée, en dérogeant au plan de secteur, puisque l'affectation militaire disparaît de facto.
2. Permettre l'utilisation des infrastructures existantes pour l'implantation d'activités économiques compatibles avec le voisinage et la création d'emplois dans un souci de gestion parcimonieuse du sol et des équipements existants.
3. Éviter que ces immeubles à proximité de zones d'habitat, de commerces et services, ne deviennent suite à un abandon prolongé, un chancre paysager, ou ne reçoivent une affectation future qui serait préjudiciable au bon aménagement de la Commune d'Eghezée.
4. Permettre à la Commune d'Eghezée de s'assurer la maîtrise du site afin d'éviter toute dégradation de celui-ci.
5. Suppléer au manque de terrain disponible en zone industrielle ou artisanale, le zoning d'Eghezée étant saturé par les infrastructures de l'industrie sucrière.

1.2.3.3. Plan communal d'aménagement (PCA)

Le plan communal d'aménagement permet aux communes d'organiser de façon détaillée l'aménagement d'une partie de leur territoire. Il précise le plan de secteur en le complétant et peut, au besoin, le réviser.

⇒ LONGCHAMPS

PCA simplifié n° 1 dit « râperie de Longchamps » adopté définitivement par le conseil communal d'Eghezée le 30/08/1999, approuvé par Monsieur le Ministre FORET le 22/12/1999.

Objectif :

La mise en œuvre de la zone d'aménagement différé à caractère industriel par le biais d'un plan communal d'aménagement simplifié, conformément à l'article 49 alinéa 2 du CWATUP adopté le 27 novembre 1997 vise à régulariser avant tout une situation existante de fait, qui a été entérinée juridiquement par la délivrance de permis de bâtir, en l'absence à l'époque de la délivrance de ces permis, d'un schéma directeur pour la zone étudiée.

Cette affectation répond à une nécessité pour la râperie de se conformer notamment aux normes européennes en matière de traitement des eaux. En outre, les bassins inscrits dans la zone d'aménagement différé à caractère industriel sont conformes à la destination future de cette zone, sont du même type que ceux existants en dehors de la zone d'aménagement différé et sont construits dans le prolongement de ces derniers. En conséquence, leur situation apparaît comme judicieuse et conforme aux dispositions du plan de secteur.

Les bassins de décantation doivent s'inscrire au sein du paysage ; il s'agit de réaliser essentiellement une intégration au cadre non bâti. Cette intégration sera créée par des plantations destinées à restructurer la végétation dans le paysage, notamment en fixant des zones et niveaux de cimes pour les plantations, niveaux destinés à éviter l'effet d'horizontalité et de continuité de celui-ci.

L'aménagement des bassins doit aussi constituer une opportunité pour augmenter la richesse faunistique et floristique de la zone. Il s'agit de choisir des espèces à tempérament héliophile à semi-héliophile, robuste et à croissance rapide, compatibles aux exigences microclimatiques, physiographiques et édaphiques compatibles avec les facteurs stationnels rencontrés à Longchamps et rejetant de souches.

Compte tenu des modifications du relief du sol et de la nature des terres décantées (principalement du limon et de l'argile), les terrains seront réaffectés, après utilisation en tant que bassins de décantation, en terres agricoles ou en zone d'espace vert.

1.2.3.4. Schéma de développement communal (S.D.C.)

Le schéma de structure communal a été adopté définitivement par le conseil communal du 22 octobre 2015. Dans son courrier du 24 mai 2016, le ministre de l'Aménagement du territoire, Carlo Di Antonio, a décidé de ne pas annuler la délibération du conseil communal du 22 octobre 2015 approuvant définitivement le schéma de structure communal.

La commune d'Eghezée, conformément à l'article L1133-1 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, a publié le 10 juin 2016 la décision du conseil communal datée du 22 octobre 2015, et ayant pour objet l'adoption définitive du schéma de structure communal de la commune d'Eghezée. Ce dernier est entré en vigueur 5 jours après la date de publication par affichage soit le 15 juin 2016.

En date du 1^{er} juin 2017 le CWATUP (code wallon de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et du patrimoine) a été remplacé par le CoDT (code du développement territorial).

L'application de ce nouveau décret qu'est le CoDT modifie l'appellation des documents planologiques en vigueur repris sous le CWATUP, dont le schéma de structure communal qui prend une nouvelle dénomination, à savoir, le schéma de développement communal selon l'article D.II.59 soumettant ce document aux dispositions y relatives du CoDT.

Le schéma de développement communal est un instrument de la conception et de la planification du territoire communal. Le prescrit de l'article D.II.10 du CoDT en précise le contenu. Il est défini comme un document d'orientation, d'évaluation, de gestion et de programmation du développement durable de l'ensemble du territoire.

Un schéma n'a pas de valeur réglementaire, contrairement à un plan ou à un règlement. A valeur indicative, il constitue néanmoins la ligne de conduite que se donne la commune d'Eghezée et ce qu'est pour elle la notion de bon aménagement des lieux. Si elle s'écarte de cette ligne de conduite pour la délivrance ou le refus d'un permis d'urbanisme, elle devra se justifier à l'aide d'une motivation adéquate, faute de faire preuve d'arbitraire et de méconnaissance du principe d'égalité.

Pour faire face à l'évolution de son territoire, la commune d'Eghezée s'assigne des objectifs d'aménagement qui s'inscrivent dans une perspective à long terme. Le schéma de développement communal ainsi que les différents outils qui y sont liés y contribuent à leur mesure, mais ils ne sont pas les seuls à y concourir.

Hormis une présentation de la situation existante de la commune, le schéma de développement communal est avant tout un document qui précise les modes d'occupation du sol prévus par le plan de secteur.

Ses objectifs d'aménagement sont :

1. *Développer le village d'Eghezée comme polarité principale à l'échelle communale*
2. *Améliorer la mixité et la cohésion sociale*
3. *Renforcer l'identité rurale des villages*
4. *Encadrer le développement économique*
5. *Protéger et valoriser les ressources et le patrimoine*
6. *Sensibiliser les acteurs du développement territorial de la Commune d'Eghezée*

Par ailleurs depuis le 1^{er} juin 2017, selon l'art. D.IV.15. du CoDT, le collège communal statue sans avis préalable du fonctionnaire délégué, s'il existe pour le territoire où sont entièrement projetés les actes et travaux une commission communale et un schéma de développement communal et que ce ou ces schémas couvrent tout le territoire communal. À l'issue d'un délai de quatre ans à dater de l'entrée en vigueur du Code, le collège statue conformément à l'article D.IV.16 si un guide communal d'urbanisme (GCU) n'a pas été approuvé ou réputé approuvé.

La Commune d'Eghezée, ne s'étant pas dotée d'un GCU, celle-ci a perdu son régime de décentralisation vis à vis de sa tutelle (DGO4) depuis le 1^{er} juin 2021.

1.2.3.5. Zone d'aménagement communal concerté (Z.A.C.C.)

- ZACC « les Nozilles » à 5310 EGHEZEE & BOLINNE
Date d'approbation du Rapport Urbanistique et Environnemental : Arrêté ministériel du 28/10/2008
- ZACC « Tige Caton » à 5310 EGHEZEE
Date d'approbation du Rapport Urbanistique et Environnemental : Arrêté ministériel du 02/12/2010

1.2.3.6. Plan d'assainissement par sous-bassins hydrographiques (PASH)

Pour chaque sous-bassin hydrographique, un plan d'assainissement PASH fixe, dans les zones urbanisées, la manière dont l'assainissement est organisé.

La commune d'Eghezée est soumise au régime de trois PASH :

PASH	Date d'approbation du PASH par arrêté du G.W. du :	Partie de l'entité concernée
Dyle-Gette	10 novembre 2005	Une partie de Aische-en-Refail : - rue de la Quiétude - Station autoroutière E 411
Meuse amont et Oise	29 juin 2006	Les Boscailles : - rue du Bois - rue Baugniet
Meuse aval	04 mai 2006	Toute l'entité sauf exceptions ci-dessus

Selon l'endroit où l'on se trouve, le régime suivant est d'application :

- Assainissement collectif : il caractérise les zones où il y a (ou aura) des égouts débouchant vers une station d'épuration existante ou en projet ;
- Assainissement autonome : il caractérise les zones dans lesquelles les habitants doivent assurer eux-mêmes, individuellement, l'épuration des eaux usées.

1.2.3.7. Monuments et sites classés

Le territoire de la commune d'Eghezée abrite plusieurs monuments et sites classés.

Objet du classement	Date de l'Arrêté
MONUMENTS	
Tour et nef de l'église St Germain à Saint Germain.	17.03.1949
Eglise St Martin de Harlue à Bolinne.	26.05.1975
Façades et toitures de la ferme de Monceau ainsi que le pavement de la cour, à Mehaigne.	26.06.1981
Ruines du château et la ferme adjacente à Aische-en-Refail, à savoir : La grange dans sa totalité avec sa charpente, les façades et toitures de tous les bâtiments de la ferme, la vieille tour du château, les murs de clôture, les pans de murailles du château, le pont d'accès à ce dernier, les paires de piliers qui jalonnent irrégulièrement la drève d'entrée, les façades et toitures du petit bâtiment (ancien fournil ou forge) qui se dresse à l'avant-gauche du porche gauche principal, à Aische-en-Refail.	26.04.1982
Totalité de la chapelle de la Croix-Monet ainsi que les façades et toitures de la maison du chapelain à Aische-en-Refail.	12.04.1983
Façades et toitures tant des bâtiments que du porche de 1806 de la ferme sise route de la Hesbaye, 241 à Taviors	13.04.1987
Totalité de la grange sise rue du Gros Chêne, 1 à Liernu.	07.10.1987
Francquenée – Chapelle Saint-Pierre (Façade et toiture)	14.09.1992

SITES	
Chêne séculaire à Liernu.	04.04.1939
Site formé par l'église St Germain, le cimetière et son mur de clôture à St Germain	17.03.1949
Ensemble formé par l'église St Martin de Harlue, le château, le presbytère, l'allée d'arbres menant du pont sur le ruisseau « La Marka » à l'entrée de l'église et du château et les terrains environnants à Bolinne.	26.05.1975
Ensemble formé par le château, la ferme et les terrains environnants à Aische-en-Refail	18.10.1977
Ensemble formé par la ferme du Monceau et les terrains environnants à Mehaigne.	26.06.1981
Ensemble formé par la chapelle de la Croix-Monet, la maison du chapelain et les terrains environnants à Aische-en-Refail.	12.04.1983
Ensemble formé par la grange sise rue du Gros Chêne, 1 et les terrains environnants à Liernu.	07.10.1987

1.2.3.8. Lotissements (du 31/10/23 au 31/10/24)

Un lotissement est un terrain faisant l'objet d'un permis d'urbanisation : il est divisé en plusieurs parcelles et équipé en vue de créer de nouveaux lots à bâtir. Lorsqu'un lotissement est autorisé, les plans fixent la densité.

En 2024, seul 1 lotissement a été réalisé sur l'entité de Bolinne, duquel il résulte la création de 7 nouveaux lots à bâtir.

1.2.3.9. Permis d'urbanisme (du 02/11/2023 au 30/10/2024)

Un permis d'urbanisme est une autorisation accordée par l'autorité administrative (la commune, en principe, ou la Région, dans certains cas) qui permet d'effectuer des actes et/ou travaux tels que la construction ou la transformation d'un bâtiment, le changement de destination d'un immeuble, l'abattage d'arbres, la modification sensible du relief du sol, le placement d'une enseigne, la pose de panneaux photovoltaïques au sol...

Les actes et travaux soumis à permis d'urbanisme sont listés par le CoDT.

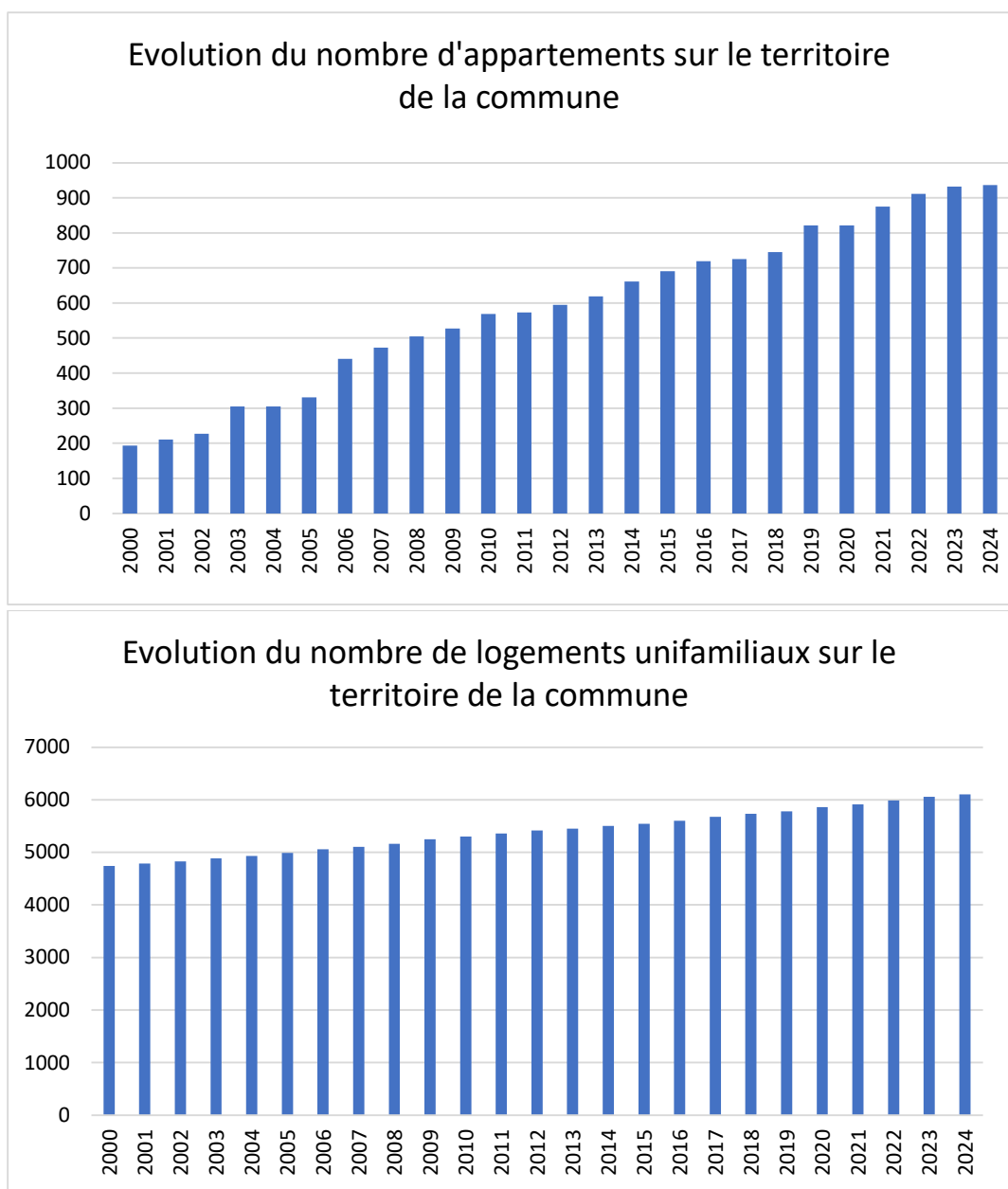
Le tableau suivant répertorie :

- le nombre global de demandes de permis traitées par le service ;
- le nombre de nouveaux logements créés suite à l'octroi de permis, qu'il s'agisse de maisons unifamiliales ou d'appartements (dans le cas d'immeubles à appartements ou d'habitations, 1 permis peut créer plusieurs nouveaux logements) ;
- le nombre de demandes de permis reçues pour des travaux autres que la création d'un nouveau logement (rénovation, extension, abattage d'arbres, dossiers abandonnés irrecevables et refusés...).

Entité	Demandes de permis traitées	Nouveaux logements	Autres
Eghezée	16	2	14
Aische-en-Refail	20	3	17
Bolinne	3	5	1
Boneffe	5	1	6
Branchon	3	4	1
Dhuy	8	2	6

Hanret	5	1	4
Leuze	25	8	18
Liernu	10	1	9
Longchamps	3	-	3
Mehaigne	5	3	3
Noville S/Mehaigne	13	11	10
St Germain	8	2	6
Taviers	6	1	5
Upigny	3	1	2
Warêt-la-Chaussée	10	3	7
TOTAL	143	48	112

1.2.3.10. Nombre de logements



Le tableau des nombres de logements (appartements et unifamiliaux) depuis 2000 est consultable en annexe 1, p. 158.

1.2.3.11. Voirie

L'ensemble viaire du territoire de la commune se répartit comme suit :

- voirie régionale : 72 Km
- voirie de la province : néant
- voirie communale de grande communication : 42 Km
- chemins de petite vicinalité : 223,277 Km
- chemins de remembrement : 105 Km

1.2.3.12. Cimetières

La commune d'Eghezée compte 23 cimetières, qui occupent une superficie cumulée de 4ha 74a 06ca.

2. MOBILITE

2.1. PRESENTATION

Les actions du service mobilité visent à permettre à tous les usagers (piétons, PMR, cyclistes, automobilistes) de se déplacer dans de bonnes conditions de sécurité et de confort, et à induire l'adoption de modes de déplacement doux (à pied et à vélo) et l'usage de transports alternatifs à la voiture individuelle.

Toutes ces actions sont réalisées par un conseiller en mobilité au sein du département Cadre de vie. Il est secondé par un agent à mi-temps.

2.2. ACTIVITES

2.2.1. Autorisations, permissions

En fonction des demandes qui lui sont adressées (particuliers, services collaborants, entreprises, associations), le service mobilité est en charge de la rédaction d'actes administratifs qui permettront de concilier circulation, mobilité, police et sécurité.

Dans ce cadre, il collabore avec les services de secours (police, incendie), le TEC, le département 'Infrastructures et logistique' ainsi que la direction des routes de Namur, district de Spy.

Permission de voirie	0
Autorisation du bourgmestre	0
Ordonnance de police	3
Arrêté ministériel RW	1
Règlement complémentaire de circulation	8

2.2.2. Aménagement du territoire, urbanisme et environnement

Le service mobilité coopère avec les différents services en charge de ces matières. En 2024, il a remis différents avis sur les projets qui lui ont été soumis, selon les matières :

Permis d'urbanisme	10
Permis d'urbanisation	5
Permis unique	1
Permis intégré	0
Avant-projet	8

2.2.3. Transports en commun

Le service mobilité assure l'interface avec les différentes structures des transports en commun (arrêts de bus, accessibilité, stationnement vélo aux arrêts, abribus).

2.2.4. Signalisation verticale et horizontale (signaux et marquage routier)

Lors de mise en ordre de la signalisation ou d'un réaménagement, le service mobilité initie, conseille et accompagne le département 'Infrastructures et logistique'. L'objectif est de tendre vers une pratique cohérente, homogène et rationnelle lors de la mise en œuvre : on place les signaux utiles et nécessaires à la bonne place, et pour le reste le code de la route fait son œuvre !

2.2.5. Circulation et règlementation

Le service mobilité centralise les différentes requêtes qui lui sont adressées en matière de circulation, stationnement, (ré)aménagement(s), signalisation, mobilier, ...

Il prépare et assure le suivi des divers points qui sont ensuite discutés dans le cadre du Comité consultatif de circulation routière qui se réunit en moyenne tous les trimestres et selon les besoins.

2.2.6. Voirie régionale

Le service mobilité est l'intermédiaire pour les dossiers relatifs aux aménagements et/ou à la sécurisation des voiries régionales. Il collabore à cette fin avec les services de la direction des routes de Namur ainsi qu'avec la direction de la sécurité des infrastructures routières.

2.2.7. Appels à projets

Les dossiers relatifs au Plan d'investissement Wallonie cyclable (PIWACY) ont été finalisés.

Certains dossiers qui concernent le Plan d'Investissement Communal (PIC), volet Voirie, et le Plan d'Investissement Mobilité Active Communal et Intermodalité (PIMACI) sont finalisés. Les trottoirs de Tavier (route de la Hesbaye et place de Tavier) ont été réalisés. A l'heure d'écrire ces lignes, les trottoirs de Branchon sont en cours de réalisation. Les autres fiches du PIC-PIMACI seront en principe réalisées courant 2025.

2.2.8. Plan communal de mobilité – actualisation

Adopté en février 2019.

2.2.9. Divers

- À la demande, mise à disposition de gilets de sécurité enfants dans le cadre d'activités scolaires ou parascolaires.
- Radar préventif mobile : réalisation d'une centaine de campagnes ponctuelles le long des voiries communales et régionales.
- Brevet du cycliste : initié durant l'année scolaire 2018-2019, à ce jour plus de 650 enfants ont pu bénéficier de cette action. Pour l'année scolaire 2023-2024, 5 classes (81 enfants) de 5^{ème} -6^{ème} primaire venant de 5 écoles différentes ont participé au projet proposé par l'ASBL Pro Vélo. L'année s'est clôturée par la fête du brevet/jeu de ville début juillet. En 2024-2025, trois écoles y participeront.
- Les élèves de 5^{ème} primaire de l'école libre de Leuze ont participé au projet Roues libres (merci à l'Asbl les Mollets Solidaire pour le prêt de leur vélo adapté et à Mme Marie-France, la pilote, grâce à qui Hugo a pu participer au projet avec ses camarades de classe). Ils y reparticiperont en principe cette année.
- Deux départs « Testing Vélo à Assistance électrique » ont eu lieu durant l'année. Une petite dizaine de personnes a pu bénéficier de ce projet.
- La formation d'accompagnateurs vélo s'est tenue le 20 mars 2024 et a réuni deux participants.
- Des citoyens et membres du personnel communal ont découvert ou approfondi leur connaissance en mécanique vélo en suivant l'un des deux modules proposés.
- Le projet de formation « Ma ville à vélo », destiné à proposer un coaching visant à rouler confortablement et en toute sécurité en ville, n'a pu se tenir le 02 mai 2024.
- En collaboration avec le service communication, le service mobilité mène des actions de sensibilisation sur diverses thématiques (covoiturage, visibilité, stationnement, ...).
- Réponse et sélection à l'appel à projet Provelo Mobile proposé par l'asbl Provelo. Ce projet financé par la région wallonne a permis à la commune et ses citoyens de bénéficier de trois ateliers organisés autour de trois thématiques : Sensibilisation (Place au Vélo), Mise en Selle (Formation Parents-enfants) et Mécanique (Atelier check-up de vélos).
- Mybike, système de prévention contre le vol de vélo. La commune a adhéré à la convention. Ce qui lui permet de proposer le système directement à la population. Le service accompagne également les citoyens qui le souhaitent dans la démarche.
- Participation et contribution à la réflexion relative à la création d'un réseau cyclable structurant wallon en province de Namur, mis sur pied et piloté par le Service public de Wallonie, SPW Mobilité & Infrastructures, Direction de la Planification de la Mobilité.
- Organisation d'une journée dédiée à la mobilité active durant la semaine de la mobilité. Rendez-vous était donné le dimanche 22 septembre dans la cour du château de la Motte. Une petite centaine de personnes nous ont rendu visite. Au programme : 7 balades vélo, une balade pédestre, formation parents-enfants et atelier check-up vélo par Provelo, lutte contre le vol (Mybike), animation POLLEC autour de la mobilité active, parcours d'agilité, animation pour les enfants (château gonflable et grimaces)

3. ENVIRONNEMENT

Au sein du département Cadre de vie, le service environnement est chargé de traiter toutes les matières liées au développement durable sur le territoire d'Eghezée. Cela concerne entre autres l'établissement de permis d'environnement, la gestion des déchets ou encore l'organisation d'activités de sensibilisation auprès de la population.

Pour mener à bien toutes ces missions, le service est composé d'un chef de service, d'un éco-passeur, d'un conseiller en environnement et d'un agent administratif.

3.1. PERMIS D'ENVIRONNEMENT

Le permis d'environnement est une autorisation d'exploiter une activité qui comporte une ou plusieurs installations classées, c'est-à-dire des installations susceptibles d'avoir un impact sur l'environnement ou le voisinage.

Le permis contient des conditions qui cadrent l'activité et permettent de limiter ou empêcher les nuisances sur l'environnement ou la sécurité du public.

Entre le 01/10/2023 et le 01/10/2024, le service environnement a traité un total de 7 dossiers de permis d'environnement soumis à autorisation de 2^{ème} classe :

- 4 à Dhuy,
- 1 à Leuze,
- 1 à Hanret,
- 1 à Tavier.

3.2. PERMIS UNIQUE

Afin de simplifier les démarches, quand un projet requiert à la fois un permis d'environnement et un permis d'urbanisme, un seul permis est nécessaire : le permis unique.

Entre le 01/10/2023 et le 01/10/2024, le service environnement a traité un total de 2 dossiers de permis unique soumis à autorisation de 2^{ème} classe :

- 1 à Eghezée,
- 1 à Tavier.

3.3. DECLARATIONS DE 3EME CLASSE

Les déclarations environnementales concernent les activités ayant un faible impact sur l'homme, les animaux et leur environnement.

Elles sont réservées aux établissements de classe 3 et reprennent par exemple les citernes à mazout dès 3000 litres, les tanks à gaz ou encore les unités d'épuration individuelles.

Déclarations de 3^{ème} classe traitées du 01/10/2023 au 1/10/2024 :

Section	Dossiers
Eghezée	14
Aische-en-Refail	11
Bolinne	7
Boneffe	4
Branchon	4
Dhuy	13
Hanret	13
Leuze	28
Liernu	7
Longchamps	4
Mehaigne	10
Noville S/Mehaigne	8
St Germain	10
Taviers	7
Upigny	1
Warêt-la-Chaussée	6
TOTAL :	147

3.4. ACTIONS ENTREPRISES

3.4.1. Journées wallonnes de l'eau

Cette année, les journées wallonnes de l'eau (JWE) se sont déroulées du 16 au 31 mars. L'élaboration des JWE s'est faite en partenariat avec le Contrat de Rivière Meuse Aval (CRMA) et le Contrat de Rivière Haute Meuse (CRHM).

Deux visites de terrain ont été proposées aux citoyens les samedis 16 et 30 mars :

- Visite de la station d'épuration d'Eghezée avec l'INASEP,
- Visite d'une maison exemplaire dans la gestion de l'eau (récolte des eaux de pluie, utilisation rationnelle de l'eau, toilette sèche, lagunage...).

Deux visites soirées d'information sur la gestion des eaux usées et pluviales destinées au grand public ont été organisées le jeudi 21 et le mardi 26 mars, attirant un total de 44 citoyens.

Enfin, 3 journées d'animations en classe sur le thème de la station d'épuration ont eu lieu les 18, 19 et 20 mars. Une septantaine d'élèves de la 1^{ère} à la 4^{ème} primaire ont pu en bénéficier.

3.4.2. Participation à la semaine de l'Arbre 2024 – Journée du développement durable

L'opération « Un enfant- un arbre » a été reconduite pour la 5^{ème} année consécutive. Il s'agit d'offrir un arbre aux parents des enfants nés en 2023.

Les arbres proposés sont des fruitiers moyenne et basse tige, ainsi que des petits fruitiers, permettant à ceux qui n'ont pas l'espace de choisir une essence adaptée. Au total, 77 enfants en ont profité.

Cette année, le thème des Journées du Développement Durable est « Le Développement durable », tout simplement !

Concernant les animations destinées aux écoles, il a été décidé de revenir à la formule d'animations utilisée en 2019, soit 3 animations de 45 minutes sur la demi-journée, ce qui permet de faire référence aux trois piliers du développement durable :

- Environnement,
- Economie,
- Social.

Les animations ont été exceptionnellement réservées aux 5^{ème} et 6^{ème} primaire en raison de l'aspect plus complexe et abstrait des piliers « Economie » et « Social ».

Les écoles, tous réseaux confondus, ont été invitées à participer à ces activités les 20, 21 et 22 novembre 2024.

Les animations proposées étaient les suivantes :

- Animation sur la Fast Fashion et l'impact de la mode et du vêtement par l'asbl Reform (BEP),
- Animation de l'asbl Repair Together « Le tour du monde du smartphone », qui illustre l'impact des smartphones sur l'environnement, la santé et les populations locales dans les pays où ils sont produits et/ou recyclés,
- Animation couture donnée par Christelle Verschure durant laquelle les élèves ont transformé l'un de leurs vieux T-Shirt en un tout nouveau sac.

Au total, 12 classes ont bénéficié de ces animations, soit 214 enfants.

Le samedi 23 novembre, de 9h à 13h, a eu lieu l'évènement de la Journée du Développement Durable 2024, au centre culturel, en même temps que la distribution des arbres.

37 stands étaient présents, répartis en 5 catégories :

1. Développement durable et associatif (16)
2. Environnement (8)
3. Producteurs locaux (11)
4. Petits déjeuners locaux et équitables (1)
5. Distribution d'arbres (1)

3.4.3. Participation aux projets des contrats de rivières

Un contrat de rivière vise à préserver un environnement de qualité et restaurer les fonctions premières de la rivière. La Commune d'Eghezée est concernée par deux contrats de rivière :

⇒ Sur le bassin versant de la Meuse aval (Mehaigne) : Le Contrat de Rivière Meuse Aval (CRMA)

L'entité d'Eghezée fait partie des douze communes ayant adhéré au contrat de rivière sur le bassin hydrographique de la Mehaigne. Plus ou moins 14.700 habitants sont concernés par ce projet.

Cette année, le nouveau programme d'actions pour la période 2023-2025 a été validé, dont voici les principales :

- Organisation d'une séance d'information sur l'épuration des eaux usées en collaboration avec le CRMA ;
- Mise en ordre de certains bâtiments particulièrement dommageables en matière de traitement des eaux usées ;

- Sensibilisation des citoyens aux conséquences sur l'environnement et les infrastructures d'épuration des lingettes dans les sanitaires ;
- Poursuite de la sensibilisation des différents publics (monde agricole, professionnels et habitants) aux risques liés à l'utilisation des produits phytosanitaires, tant sur la santé que l'environnement ;
- Réalisation de travaux de lutte contre les inondations et coulées boueuses dans le cadre du droit de tirage (octroyé par la Ministre Tellier en décembre 2021) ;
- Envoi d'un courrier personnalisé aux riverains entreposant leurs déchets verts et tontes de pelouse en crête de berge.

3.4.4. Natura 2000

Le programme Natura 2000 est un vaste réseau européen qui, selon les normes propres à chaque état de l'Union, va s'attacher à préserver certaines espèces ainsi que les milieux naturels qui les abritent, leur permettant de se développer harmonieusement. Des zones ont donc été désignées selon des critères précis et feront l'objet de soins particulièrement attentifs.

La Commune d'Eghezée fait partie du Comité de gestion du site Natura 2000 des Etangs de Boneffe, d'une superficie de 6 ha et dont la Fondation Roi Baudouin a fait l'acquisition en 2016.

3.4.5. Sites de grand intérêt biologique

Les sites de grand intérêt biologique (SGIB) représentent le cœur des réseaux écologiques d'un territoire. Ils abritent des populations d'espèces et des biotopes protégés, rares ou menacés ou se caractérisent par une grande diversité biologique ou un excellent état de conservation. Véritables noyaux de biodiversité, ils sont indispensables pour organiser l'ossature du réseau écologique et pour établir les bases d'une politique volontariste de conservation de la nature.

Réalisé par des naturalistes, ces inventaires ont été rassemblés, structurés et réorganisés dans la base de données SGIB de l'Observatoire de la Faune, de la Flore et des Habitats. Cependant, la base de données est loin d'être exhaustive car elle ne résulte pas d'un inventaire systématique du territoire.

La commune d'Eghezée comporte 7 SGIB :

- Les décanteurs de la râperie de Longchamps,
- Les Mottes – Warichet du Moulin à Tavers,
- Les étangs de Boneffe,
- Le ruisseau de la Batterie à Hanret,
- Le site du Vieux Nachau à Aische-en-Refail,
- Propriété Isaac sur les ruisseaux de Montigny et de Seron sur Eghezée (8,58ha à Hanret) et Fernelmont (5,67 ha sur Forville et 5,66 ha sur Cortil-Wodon),
- Le Fond des Nues sur Eghezée (Aische-en-Refail et Liernu) et Gembloux (Grand-Leez).

3.4.6. Arbres remarquables

Suivant la liste des arbres et haies remarquables (arrêté ministériel du 26 janvier 2022), la commune d'Eghezée compte, sur son domaine, 13 sites répartis comme suit :

	Arbre	Nom vernaculaire	Localisation
1	FAGUS SYLVATICA PURPUREA 1 sujet	Hêtre pourpre	Dhuy Place de Dhuy
23	CASTANEA SATIVA 1 sujet	Châtaignier commun	Dhuy Ecole du Châtaignier (primaire et maternelle)
3	QUERCUS ROBUR 1 sujet	Chêne pédonculé	Hanret rue D'Zimont
4	TILIA EUROPEA 1 sujet	Tilleul de Hollande	Leuze route des Six frères – Chapelle
5	CASTANEA SATIVA 1 sujet	Châtaignier commun	Liernu rue du Gros Chêne, 4 (Musée Li Tchafiau)
6	QUERCUS ROBUR 1 sujet « Le Gros Chêne »	Chêne pédonculé	Liernu rue du Gros Chêne
7	TILIA PLATYPHYLLOS 1 sujet	Tilleul à grandes feuilles	Liernu rue du Gros Chêne
8	TILIA PLATYPHYLLOS 18 sujets	Tilleul à grandes feuilles	Longchamps place de Longchamps
9	AESCULUS HIPPOCASTANUM 1 sujet	Marronnier d'Inde	Mehaigne A côté de l'église – place de Mehaigne
10	AESCULUS HIPPOCASTANUM 1 sujet	Marronnier d'Inde	Taviers Ecole du Sacré - Coeur Derrière le préau
11	PLATANUS ACERIFOLIA 1 sujet	Platane commun	Upigny place d'Upigny – à côté de l'église
12	QUERCUS ROBUR 1 sujet	Chêne pédonculé	Upigny rue du Chêne à l'Image

3.4.7. Gestion des eaux

Dans le cadre du droit de tirage 2022-2027, la commune d'Eghezée a désigné le bureau d'étude SHER pour réaliser une étude hydrologique permettant d'identifier les travaux à réaliser pour diminuer les risques d'inondations par débordement des cours d'eau. La mission de SHER s'est conclue en septembre 2024 par la remise de 7 avant-projets portant sur les principaux travaux prioritaires à envisager.

Des fiches-projets concernant ces projets ainsi que plusieurs projets de mesures à prendre pour limiter le risque d'inondation par ruissellement ont été introduit auprès du SPW-ARNE-DES pour avis concernant leur éligibilité dans le cadre du financement par les subsides du droit de tirage « risque d'inondation – PGRI 2022-2027 ». Leur recevabilité a été confirmée par le SPW ARNE début novembre.

Il reste à présent à rédiger le rapport formel reprenant les projets que la commune souhaite soumettre pour l'utilisation du droit de tirage et à le transmettre au SPW pour le 31 décembre 2024 au plus tard.

3.4.8. Agenda 21

Depuis le 1^{er} février 2010, la commune dispose d'un AGENDA 21.

Les membres actuels ont été désignés par le conseil communal en 2019.

L'AGENDA 21 est un conseil du développement durable et a principalement pour objet :

- De proposer aux autorités communales des mesures ou projets susceptibles de favoriser le développement durable ;
- De réfléchir à l'évolution des idées et des principes susceptibles de trouver une application au niveau de la commune en matière de développement durable.

Un programme comportant au total 54 actions dont 11 ont été retenues comme prioritaires, est mis en place :

1	Encourager le compostage individuel des déchets biodégradables
2	Information sur les autres collectes sélectives : bouchon de liège, huile de friture, petits produits dangereux (pesticides, pots de peinture, médicaments, etc.)
3	Sensibiliser les citoyens à la réduction de l'usage des pesticides
4	Réduire l'utilisation des pesticides dans les espaces verts communaux et favoriser les méthodes alternatives
5	Promouvoir la Journée Wallonne de l'Eau
6	Encourager l'achat de produits directement auprès des producteurs locaux
7	Etablir un PCDN et PCDR
8	Etat des lieux des cours d'eau de la partie amont du Bassin de la Meuse
9	Lutter contre les inondations Etablir une étude sérieuse relevant les zones à risque sur l'entité
10	Prix du Développement Durable ouvert aux écoles, entreprises, associations, etc ... permettant la création (et après, pourquoi pas, la commercialisation ?) d'un objet "pratique" conçu et fabriqué conformément au DD
11	Décret de la RW du mois de juin 2011 modifiant la législation sur la voirie vicinale

Durant la période s'étalant du 1^{er} octobre 2023 au 31 octobre 2024, les membres de l'Agenda 21 se sont réunis 9 fois.

Comme chaque année, ils se sont investis dans l'organisation des journées du développement durable, tant au niveau de la préparation que de l'installation et de la tenue d'un stand.

3.4.9. Opération BE WAPP

L'administration communale a organisé deux événements en lien avec le Grand nettoyage, qui s'est déroulé du 21 au 24 mars 2024.

L'après-midi du mercredi 27 mars, les membres du conseil communal et leurs proches ont effectué un ramassage de déchets.

L'après-midi du 21 mars, une équipe de volontaires de l'administration communale a collecté les déchets dans Eghezée.

3.4.10. Opération de développement rural

En novembre 2016 la procédure de mise en œuvre d'un PCDR (Plan communal de développement rural) a été lancée pour notre commune. La Fondation rurale de Wallonie a été chargée d'accompagner le PCDR.

La rédaction du projet de PCDR a été confiée à l'ICEDD (Institut de conseil et d'études en développement durable). Les info-consultations dans les seize villages de l'entité se sont déroulées d'avril à juin 2019.

La CLDR (Commission locale de développement durable) a été mise en place en novembre 2020. Suite aux élections communales d'octobre 2024, la composition des membres de la CLDR sera réactualisée en 2025 (modification du quart communal et lancement d'un appel à candidatures au sein de la population).

Entre le 1^{er} novembre 2023 et le 31 octobre 2024, 5 réunions de la CLDR (dont 2 visites de terrain dans le cadre d'une consultation citoyenne) ont été organisées, ainsi qu'une réunion inter CLDR et GAL pour les communes faisant partie du GAL Meuse@campagnes.

La première demande de convention en vue de la réalisation d'une fiche du PCDR (Fiche 1.1. Liaisons cyclables entre Warêt-la-Chaussée et Eghezée) a été introduite auprès de la Ministre de l'Environnement en mars 2023 et approuvée en juillet 2023. Elle est actuellement dans la phase de finalisation de l'étude préalable du projet (avant-projet, détails techniques et budgétisation).

Une seconde demande de convention (Fiche 2.7. Aménagement du quartier de la gare) a été introduite en octobre 2023. Ce projet complète les aménagements prévus dans le cadre de l'octroi d'un subside européen FEDER à la commune d'Eghezée pour l'aménagement de la rue de la Gare. Préalablement à l'introduction de cette demande, une réunion de concertation impliquant notamment les riverains, les commerçants et les membres de la CLDR a été organisée sur le terrain le 13 juin 2023.

Le collège communal a également décidé d'activer la fiche « 1.13. Aménagement de l'espace du Baty de Branchon ». La demande de convention pour ce projet a été introduite en mars 2024 et acceptée en mai 2024.

Dans le cadre de synergie avec un appel de la Région wallonne pour la végétalisation des espaces publics, la fiche « Aménagement de la place de Bolinne » a également été retravaillée. Si la prise en charge d'une partie des coûts d'aménagement par le projet « Végétalisation » se confirme début 2025, une demande de convention sera introduite pour réaliser la part restante du projet d'aménagement de la place de Bolinne via les fonds octroyés par l'Opération de Développement Rural.

3.4.11. Travaux de restauration des milieux sur le site du Vieux Nachau

Suite à l'obtention de subsides BiodiverCité 2023, un appel d'offre a été lancé pour l'installation de caillebotis sur une partie particulièrement sensible du sentier du Nachau. Le processus est en cours et l'analyse des offres est prévue pour fin novembre 2024. Les travaux seront en principe réalisés en février 2025.

3.5. ENERGIE ET LOGEMENTS

3.5.1. Statistiques énergie et logements

Un total de 181 logements sont répartis sur la commune afin de répondre à des besoins sociaux.

Nom	Nbre	Adresse	Type	Gestion	Propriété
Appartement du centre sportif	1	rue de la gare Eghezée	Logement de transit	CPAS	Commune
Appartements	4	rue de Noville, 11 Noville-sur-Mehaigne	Logements de dépannage	CPAS	Commune
Appartements	1 PMR	place d'Upigny, 28 Upigny	Logement de transit	CPAS	Commune
Appartements	4	route des Six Frères, 161 bte 1 à 4 Dhuy	Logement social	AIS	Privé
Appartements	2	rue du Four, 31 A et B Eghezée	Logement social	AIS	Privé
Maison	1	rue de Rhion 2 Leuze	Logement social	AIS	Privé
Appartement	2	chaussée de Louvain, 57 Eghezée	Logement social	AIS	Privé
Appartements	31	Résidence « THEMIS » chaussée de Louvain 115 Eghezée	Logement social	AIS	Privé
Maisons du Bocage	99	« Cité du Bocage » rue du Bocage Eghezée	Logement social	Joie du Foyer	Joie du Foyer
Appartements	24	Site de « le Pavée » route d'Andenne Eghezée	Logement social	Joie du foyer	Joie du foyer
Appartements	6	rue de la Sacristie Noville-sur-Mehaigne	Logement social	AIS	Commune
Maison	1	route de la Hesbaye 93 Noville-sur-Mehaigne	Logement social	AIS	Privé
Appartements	2	Rue Tige Caton 3 Eghezée	Logements tremplins	AIS	Privé
Maison	1	Rue Adolphe Doneux 46 Bolinne	Logement social	AIS	Privé

3.5.2. Permanences logements

Le guichet logement a été sollicité (uniquement sur rendez-vous) aux dates suivantes :

- Le 4 mars, le 13 mai, le 5 juin, le 2 septembre, le 14 octobre, le 4 novembre et une dernière date est prévue le 9 décembre 2024.

Le citoyen peut prendre rendez-vous pour les cas suivants :

- S'il est locataire et souhaite faire une demande de logement d'utilité publique ;
- S'il est propriétaire et que ce dernier souhaite se défaire de la gestion de son bien en percevant un loyer ;
- S'il s'interroge sur ses droits et obligations relatifs à son statut de propriétaire ou de locataire.

CHAPITRE 4

PATRIMOINE

1. PRESENTATION

Le service est responsable de la gestion du patrimoine communal.

En pratique cela recouvre :

- La gestion des biens communaux et fabriques d'église,
- Le suivi des subsides,
- La vérification des impositions urbanistiques des particuliers,
- La vérification des raccordements à l'égout des particuliers.

Afin d'assurer ces missions, le service est composé d'un chef de service (pour les départements Patrimoine et Infrastructures et logistique) et de 3 agents techniques.

2. REALISATIONS DE 2024

2.1. ADMINISTRATIF

- Réunions avec les pouvoirs subsidiaires et suivi : PIC, PIMACI, PPT, Infraspport, UREBA, Plan Cigogne, FWB, etc.,
- Dessin de projets (place, parking, voirie, petits aménagements, cours d'école),
- Petits permis d'urbanisme,
- Rédaction de cahiers des charges de fourniture et de service,
- Analyse des métrés des bureaux d'étude,
- Comparaison des offres et rapport,
- Suivi budgétaire,
- Réunions avec les bureaux d'étude voiries et impétrants, à tous les stades de l'étude jusqu'au projet avant exécution,
- Réunions avec les bureaux d'architecture à tous les stades de l'étude jusqu'au projet avant exécution,
- En lien avec les voiries :
 - Gestion Powalco des projets (plateforme de gestion des travaux d'impétrants) : la commune autorise ou non l'ouverture du domaine public dans le cadre de divers travaux sur les impétrants (raccordements, réparation de réseau, extension de réseaux...) ;
 - ⇒ Dossiers instructions +/- 70
 - ⇒ Chantier en information +/- 200
 - Demande de raccordement d'égout et vérification ;
 - ⇒ Rapports de voirie +/- 80
 - ⇒ Visites d'informations +/- 50
 - ⇒ Vérifications raccordements +/- 40
 - Impositions urbanistiques : dans le cadre de travaux de construction/implantation (immeuble, lotissement ...) la commune peut imposer des aménagements ;
 - ⇒ Avis +/- 10
 - ⇒ Réunion d'avant-projet +/- 15
 - ⇒ Réunion pré-PU +/- 10
 - ⇒ Vérifications impositions +/- 10
 - Entretien égouts : entretien du réseau d'égouts publics
 - ⇒ Ratification convention Curage/Cadastre via « AGREA »

- ⇒ Proposition de prévoir une ligne « curage/endoscopie égout » au budget 2024
- ⇒ Proposition de prévoir une ligne « travaux d'entretien/réparation égouttage » au budget 2024
- ⇒ Prévision d'un plan d'entretien en collaboration avec l'INASEP.

2.2. SUR LE TERRAIN

- Cibler les problèmes techniques et proposer des solutions pour les bâtiments communaux,
- Réunions de concertation avec les échevins concernés,
- Mesurages sur place,
- En lien avec les voiries :
 - Gestion Powalco des projets,
 - Demande de raccordement à l'égout et vérification,
 - Réunions de chantier avec les bureaux d'études voiries,
- Suivi des travaux jusqu'aux réceptions provisoires et définitives, rédaction des PV de chantier et rapports,
- Gestion et suivi du patrimoine communal (suivi des entretiens des alarmes, ascenseurs...),
- Gestion des urgences (avis technique suite à un sinistre...).

2.3. BATIMENTS ET DOMAINES PUBLICS CONCERNES EN 2024

Marchés de travaux :

Tr. 531 - Travaux d'entretien de la voirie et aménagement de dispositifs de sécurité rue Fontaine Dieu à Noville-sur-Mehaigne - PIC 2019-01 : Réception provisoire le 16/04/2023

Tr. 619 - Aménagement de trottoirs à Tavier (Place de Tavier, route de la Hesbaye, rue du Bas-Tige) - PIC-PIMACI 2022-2024 - Investissement 2022/02 : entreprise désignée, réalisation des travaux, réception provisoire à prévoir

Tr. 652 - Travaux d'aménagement de trottoirs à Branchon– PIC 2019-2021 (2020/09) : Entreprise désignée, travaux en cours

Tr. 660 - Aménagement de trottoirs : rue du Tilleul à Aishe-en-Refail : Phase projet terminée, entreprise à désigner

Tr. 698 A - Aménagement d'un axe cyclable à Aishe-en-Refail – Rue des Acacias, Place d'Aishe-en-Refail et rue Henri Tholomé – (2021-01) : travaux terminés, réception provisoire à planifier

Tr. 698 B - Aménagement d'un axe Cyclable à Mehaigne – Rue Renise remembrement, rue Renise & Chemin n°10 (2021-02) : travaux terminés, réception provisoire à planifier

Tr. 698 C - Aménagement d'un axe Cyclable à Mehaigne – Rue du Monceau, rue de Frise & rue de Millairy (2021-03) : travaux terminés, réception provisoire à planifier

Tr. 698 D - Placement de stationnement vélo à Aishe-en-Refail, Mehaigne, Eghezée, Leuze & Warêt-la-Chaussée (2021-05) : travaux terminés, réception provisoire réalisée

Tr. 734 - Construction d'un nouveau Recyparc et de sa voirie d'accès à Eghezée – Marché conjoint BEP/COMMUNE : travaux terminés, réception provisoire à prévoir

Fiche PCDR - Liaisons cyclables : auteur de projet désigné, réalisation d'avant-projets, réunion de travail avec le SPW, réunion ODR/CCATM

Aménagement Baty : Désignation auteur de projet

Réfection Rue de la Brasserie (partie habitation) : Auteur de projet désigné, réunion de préparation de l'avant-projet, visite sur place.

Marché stock 2023 : entreprise désignée, visite des différentes zones de travail, réalisation de travaux.

Marché stock 2024 : Entreprise désignée

Aménagement de trottoir Rue du Stampia à Saint-Germain : Désignation auteur de projet, réalisation d'avant-projet, réalisation de projet, ouverture du marché de travaux

Aménagement de trottoir Rue d'Hanret à Hanret : Désignation auteur de projet, réalisation d'avant-projet, réalisation de projet, ouverture du marché de travaux

Réfection de chemin de remembrement Rue de la Brasserie & Rue du Libut à Saint-Germain et Rue du Monceau à Mehaigne : Désignation auteur de projet, réalisation d'avant-projet, réalisation de projet, ouverture du marché de travaux

Réfection du rond-point, aménagement de sécurité et aménagements cyclables Rue Haute Baive à Liernu : Désignation auteur de projet, réalisation d'avant-projet, réalisation de projet, ouverture du marché de travaux

Réfection Rue de l'épine & Rue Pierre Laurent et aménagements cyclables à Mehaigne : Désignation auteur de projet, réalisation d'avant-projet, réalisation de projet, ouverture du marché de travaux

Aménagements cyclables Rue de la Wagère, Place de Mehaigne & Rue de Frise à Mehaigne : Désignation auteur de projet, réalisation d'avant-projet, réalisation de projet, ouverture du marché de travaux

Réfection Rue du Monceau (partie Habitation) à Mehaigne : Désignation auteur de projet, réalisation d'avant-projet, réalisation de projet, ouverture du marché de travaux.

Réfection de voirie 2024 – Rue du Tombois à Hanret, Rue Basse de Clerc à Liernu, Rue du Chêne à l'Image à Liernu, Rue de Francquenée à Tavier, Rue du parc à Hanret : réalisation du cahier des charges pour le marché de service

Réalisation d'une nouvelle aire de jeux Rue de la poste à Leuze : entreprise désignée, travaux réalisés.

Marquages devant les écoles : Visite sur site +/- 25, validation bons de commande, validation réalisation

2023/078 - Mise en conformité incendie de l'école d'Aiche-en-Refail et de l'école de Tavier (ancien bâtiment) : Suivi du chantier, Réception provisoire

2024/010 - Réalisation d'un silo à pellets au CPAS d'Eghezée : Suivi du chantier, Réception provisoire

2024/012 - Fourniture et installation d'un adoucisseur d'eau au centre sportif de Semrée : Suivi du marché public

2024/013 - Fourniture et pose de stores pour l'Ecole Communale EGHEZEE III - Implantation de Noville-sur-Mehaigne : Marché arrêté

2024/015 - Remplacement de 5 châssis aux modules de l'implantation scolaire de Liernu (EGH I) : Suivi du chantier, Réception provisoire

2024/018 - Rénovation d'une façade et d'un linteau en briques à l'Ecole Communale de Mehaigne : Suivi du chantier, Réception provisoire

2024/032 - Remplacement de la toiture plate de la salle de Boneffe : Suivi du chantier, Réception provisoire

2024/036 - Installation d'un nouveau système de détection incendie pour les écoles communales de Warêt-la-Chaussée et Noville-sur-Mehaigne : Suivi du chantier, Réception provisoire

2024/040 - Remplacement de 6 seuils en pierre bleue à l'Ecole de Noville-sur-Mehaigne : Suivi du chantier, Réception provisoire

2024/102 - Rénovation de la toiture de Terre Franche : Suivi du marché public

2024/058 - Travaux de réfection de la lasure des châssis du château de la Motte à l'Administration Communale d'Eghezée : Suivi du chantier, Réception provisoire

2024/063 - Réparation localisée de la toiture d'un hall du noyau mobilisateur : Suivi du chantier, Réception provisoire

2024/068 - Rénovation localisée de la toiture plate de l'école de Noville-sur-Mehaigne : Suivi du chantier, Réception provisoire

2024/071 - Entretiens et réglages des châssis et des croisillons du château de la Motte à Eghezée : Suivi du chantier, Réception provisoire

2024/073 - Climatisation de 2 bureaux dans le bâtiment du service Patrimoine de l'administration communale d'Eghezée : Marché arrêté

2024/078 - Placement de stores et d'un revêtement de sol à l'école communale de Noville-sur-Mehaigne : Suivi du chantier, Réception provisoire

2024/079 - Placement de moustiquaires à la crèche de Leuze : Marché arrêté

2024/080 - Remplacement de solins en toiture à l'Ecole de Mehaigne : Suivi du chantier, Réception provisoire

2024/081 - Remplacement de la toiture en zinc de l'école d'Aische-en-Refail : Attribution et commande

2024/095 - Remplacement d'un ensemble de châssis et portes PVC à la salle l'Esdérel à 5310 Leuze : Attribution et commande

2024/098 - Remplacement des châssis du commissariat d'Eghezée : Marché arrêté

2024/102 - Mise en conformité de l'ascenseur de la crèche de Leuze : Suivi du marché public

2024/105 - Intervention en urgence sur citernes enterrées trouées : Suivi du chantier

2024/112 - Fourniture et pose de Films solaires au CPAS et à l'Administration communale d'Eghezée : Suivi du marché public

2024/114 - Extension et rénovation de la crèche Les Capucines de Bolinne-Harlue : Suivi du marché public de travaux, Attente accord du pouvoir subsidiant

2024/119 - Rénovation énergétique du Centre Culturel d'Eghezée : Suivi du marché public de travaux, Attente accord du pouvoir subsidiant

2024/126 - Remplacement de détecteurs incendie du Centre Culturel d'Eghezée : Suivi du marché public

2024/130 - Fourniture et pose d'une échelle à crinoline et une ligne de vie au complexe de Semrée : Suivi du marché public

2024/136 - Fourniture et pose d'un escalier en aluminium à l'Eglise de Boneffe : Attribution et commande

2024/138 - Installation d'un nouveau système de détection incendie pour l'École communale de Mehaigne : Suivi du marché public

2024/149 - Remplacement d'une porte extérieur et d'une porte intérieure à l'Académie d'Eghezée : Suivi du marché public

2024/152 - Restauration du mur du cimetière de Dhuy : Suivi du marché public

2024/154 - Modification des faux-plafonds à l'école de Warêt-la-Chaussée : Suivi du marché public

BAT-23-52 - Rénovation du mur du cimetière de Branchon – PIC-PIMACI 2022-2024 : Suivi du marché public

Marchés de fournitures :

2024/009 - Fourniture de luminaires et de matériel électrique pour 5 implantations scolaires

2024/020 - Fourniture de matériel sanitaire, électrique et de menuiseries pour l'école de Noville-sur-Mehaigne

2024/054 - Placement de modules préfabriqués à l'Ecole Communale d'Aische-en-Refail

2024/074 - Acquisition de meubles pour compléter la cuisine de l'école de Noville-sur-Mehaigne

2024/093 - Acquisition de matériel sanitaire pour le bureau de l'Ecrin

2024/094 - Fourniture d'un portail double battant pour le club de football d'Aische-en-Refail

2024/096 - Acquisition de fournitures pour la réalisation d'un auvent pour le football d'Aische-en-Refail

2024/101 - Achat de moustiquaires pour la crèche de Leuze

2024/118 - Acquisition de stores enrouleurs destinés aux écoles communales de Leuze et de Mehaigne

2024/131 Acquisition d'un kit de désenfumage pour exutoire existant à l'école communale de Tavier

2024/143 - Acquisition de luminaires LED pour nos écoles communales

2024/158 - Acquisition de fournitures pour la création de cloisons intérieures

Marchés de service

2024/014 - Étude des techniques spéciales relatives à la ventilation et au chauffage du Centre Culturel d'Eghezée : Suivi du marché public, Phase – marché de travaux, Attente accord pouvoir subsidiant

2024/028 - Réalisation d'un inventaire amiante : Suivi étude et analyse, Réception inventaire, Réception provisoire

2024/047 - Entretien des appareils de production de chauffage de l'entité d'Eghezée saison 2024 : Suivi du marché public

2024/057 - Désignation d'un auteur de projet pour une mission d'étude et de suivi de l'exécution des travaux de rénovation de l'école communale de Leuze : Suivi du marché public, Attribution

2024/062 - Réalisation d'un inventaire amiante – Eglise et cimetière de Branchon : Suivi étude et analyse, Réception inventaire, Réception provisoire

2024/076 - Réalisation d'un rapport sur l'installation électrique et incendie : Suivi étude et analyse, Réception inventaire, Réception provisoire

2024/099 - Contrôle d'étanchéité des citernes aériennes et enterrées des bâtiments communaux de l'entité d'Eghezée : Suivi du marché public, Suivi des contrôles, Attente des rapports

2024/145 - Réalisation d'inventaires amiante visuel et destructif : Suivi du marché public

Réceptions définitives

Tr.574 - Aménagement du parking de la Maison communale d'Eghezée – PIC 2017-2018

Tr.575 - Création de trottoirs route de Perwez à Saint-Germain – Crédit d'Impulsion 2016

Tr.594 - Placement d'un ascenseur au centre culturel d'Eghezée

Tr.624 - Rénovation de la salle du squash du centre sportif d'Eghezée

Tr.653 - Rénovation de la salle des fêtes de Saint-Germain – PIC 2019-2021 – LOT 1

Tr.653 - Rénovation de la salle des fêtes de Saint-Germain – PIC 2019-2021 – LOT 2

Tr.688 - Nettoyage des corniches et des gouttières des toits des églises de l'entité d'Eghezée

Tr.689 - Remplacement des clôtures du terrain multisports de Leuze

Tr.690 - Placement d'une alarme anti-intrusion au bâtiment du Département

Tr.694 - Placement d'un système de surveillance destiné au bâtiment du Département Infrastructures et Logistique et aux hangars de l'ancien noyau mobilisateur d'Eghezée occupées par le DIL

Tr.696 - Réparation du plafond de l'église de Liernu

Tr.697 - Mise en peinture du plafond de l'Eglise de Liernu

Tr.699 - Placement de clôtures et de portillons à l'école communale de Dhuy

Tr.701 - Placement de clôtures et d'un portillon à la salle communale de Mehaigne

Tr.703 - Rénovation de 2 portes extérieures du Centre Culturel d'Eghezée

Tr.704 - Placement de clôtures et de portillons à la salle du 15 août à Les Boscailles

Tr.707 - Modification de la gestion du chauffage/ventilation de la salle du 15 août à Dhuy/Les Boscailles

Tr.709 - Rénovation du pignon (côté escalier) de l'école communale de Tavier

Tr.710 - Rénovation de la toiture du club des jeunes d'Eghezée

Tr.711 - Rénovation des pignons et de la façade de l'école communale de Mehaigne

Tr.713 - Rénovation d'un muret à l'école communale de Leuze

Tr.717 - Rénovation des vitres de protection de l'église d'Aische-en-Refail

CHAPITRE 5

INFRASTRUCTURES ET LOGISTIQUE

1. PRESENTATION

Le département Infrastructures et Logistique (DIL) a la charge d'une grande diversité de missions :

- Signalisation routière,
- Mise en place et création des points relevés au CCCR (signalisation/mobilité),
- Gestion et mise en place des radars préventifs,
- Gestion du réseau d'égouttage et avaloirs,
- Gestion et entretien des espaces verts,
- Gestion des locations de matériel de fête (Transports, barrières Nadar),
- Aide au montage des podiums pour les Fancy-fair scolaires,
- Mise en place de la signalisation relative aux festivités,
- Entretien des fossés,
- Entretien, réparation et nettoyage des voiries communales,
- Entretien des bâtiments communaux (écoles, églises, bibliothèque, ...),
- Propreté publique,
- Gestion et entretien des cimetières (nettoyage, vidange des bacs de collectes, verdurisation, exhumations, ...),
- Contrôle des travaux réalisés par les impétrants,
- Contrôle des aires de jeux,
- Déneigement et épandage sel routier,
- Organisation technique des festivités,
- Enlèvement des dépôts clandestins,
- Collecte et suivi des animaux morts,
- Mise en place des salles de réunions,
- ...

Afin de réaliser toutes ces actions, le département est composé de :

- 1 chef de service (pour les départements Infrastructures et logistique et Patrimoine),
- 2 contremaîtres
- 1 employé administratif,
- 7 ouvriers spécifiques (2 électriciens, 2 ouvriers de maintenance, 1 chauffagiste, 2 mécaniciens),
- 2 fossoyeurs,
- 1 responsable impétrants,
- +- 30 ouvriers polyvalents (maçons, espaces verts, propreté, ...),
- 9 ouvriers saisonniers (d'avril à septembre),
- +/- 10 étudiants (répartis sur juillet-août-septembre).

2. REALISATIONS DE 2024

2.1 ADMINISTRATIF

- Encodage demandes sur BetterStreet (logiciel de gestion des interventions) : 4-5/jour + un certain nombre de demandes qui sont réalisées le jour même et donc qui ne sont pas encodées.
- Autorisation Powalco (Plateforme Impétrants) :
 - o 6-8 autorisations / mois (points au collège) et les transmettre aux sociétés via la plateforme

- 3-5 autorisations / jour (ne nécessitant pas de points au collège) et les transmettre aux sociétés via la plateforme
- 5-10 validations / semaine (Fin de chantier) et les transmettre aux sociétés via la plateforme
- Points pour prêt de barrières « NADAR » : +/- 70 demandes pour l'année 2024 + rappel de paiement
- Points pour demandes de transport : +/- 20 demandes pour l'année 2024
- Rapports pour réalisation de points (réparations véhicule ou outillage) via les marchés publics : 1 rapport / mois
- Gestion des bons de commande du service, de la demande initiale au service de la gestion financière à la réception des marchandises : une trentaine de bons de commande par séance du collège
- Réalisation cahiers des charges, analyse offres et PV de réception : 2-3/mois
- Encodage prestations ouvriers via ERH : encodage journalier en fonction des demandes de congés
- Encodage des heures supplémentaires prestées par les ouvriers via eRH
- Suivi et vérification du crédit des OBU's (On Board Unit, le boîtier de péage à installer dans les camions) : 1x/mois
- Réponse par mail aux riverains (accusé réception ou autre sur boîte "logistique") : 20/semaine
- Gestion du courrier entrant sur Imio (logiciel de gestion)
- Gestion du stock des EPI
- Suivi des entretiens de la végétation en lien avec le service « Environnement » et la Zone de Police. Courriers envoyés aux citoyens par le service « Environnement », mais suivi assuré par le DIL
- Contacts et suivi avec différents intervenants ext. à la commune : ORES, Oxfam, TERRE, BEP, TEC, ...
- Suivi des documents administratifs de nos ouvriers (visite médicale, CCP, don de sang, demande interruption de carrière, ...) avec le service du Personnel
- Réalisation cahiers des charges spécifiques liés au budget extraordinaire : +/-20 sur 2024.

2.2. SUR LE TERRAIN

- Dépannages dans les écoles, crèches, églises, académie, bâtiments communaux : 4-5/semaine. (1 à 2 ouvriers)
- Vérifications et réparations des aires de jeux : 1-2 / semaine
- Vérification travaux impétrants : quotidien et généralement lié à la météo ! Beaucoup plus en période estivale qu'hivernale et peut aller jusqu'à 10/jour (1 ouvrier)
- Mise à disposition ouvriers : quotidienne pour 2 ouvriers avec notamment :
 - Mise en place de la salle du conseil pour diverses réunions (+-3x/semaine),
 - Livraison de sacs poubelle dans les commerces (+-2x/mois),
 - Affichage public (+-3/semaine),
 - Placement et enlèvement radars préventifs (6 placements et 6 enlèvements/semaine),
 - Expulsion (1x/3mois),
 - Réapprovisionnement stock papier dans les différents services communaux,
 - Livraison stock papier pour les 8 écoles (2x/3mois),
 - Dépose des courriers officiels et enlèvement des commandes des autres services (4-5x/mois),
 - Rangement dans la cave des livraisons des différents services (sac poubelle, papier A4, papier toilette)
- Entretien espaces verts : quotidien avec notamment ;
 - Parc de l'administration communale tous les mercredis (4 ouvriers),
 - Minimum 2 cimetières / jour d'avril à octobre (4 ouvriers),
 - Nettoyage et entretien des monuments aux morts 4x / an (4 ouvriers),

- Entretien des berges des cours d'eau = +/-2km/an (4 ouvriers),
 - Entretien des pelouses de mars à fin octobre (2-3 ouvriers full-time),
 - Entretien des haies et des sentiers communaux de mars à octobre (2 ouvriers full-time),
 - Entretien des aménagements plantés (4 ouvriers à ½ temps toute l'année),
 - 4 à 5 nouvelles pelouses et nouveaux aménagements / an (4 ouvriers à 1/5 temps),
 - Abattage et élagage d'arbres sur partie communale : +/-50 interventions / an. (3 ouvriers).
- Entretien et réparations voiries : quotidien avec notamment ;
 - Nettoyage des avaloirs : 3 tournées/village sur l'année. (2 ouvriers full-time à chaque tournée)
 - Nettoyage voiries et avaloirs (en plus des équipes) : balayeuse avec 2 ouvriers 4 jours / semaine
 - Tournée tarmac à froid : 2 à 3 interventions / semaine. (2 ouvriers)
 - Réparation, modification, nouvelle signalisation routière : quotidienne avec 2 ouvriers à ¾ temps toute l'année
 - Réparation/remplacement avaloirs et trapillons de routes : 1x/semaine
 - Réparation de dalles béton (supérieur à 2m²) : 2-3 / mois
 - Réparation affaissement domaine public : 1x/semaine
 - Entretien cimetières (22) : en dehors des équipes EV, passage hebdomadaire des 2 fossoyeurs
 - Création nouvelles aires de dispersion : 3/an
 - Création trottoirs Route de Ramillies : +/- 2 mois / 3 ouvriers
 - Pose de ralentisseurs (4) : +/- 2 mois (2-4 ouvriers)
 - Fauchage Ravel, remembrements et bords de routes communales : De mai à octobre. 3 ouvriers full-time !
 - Passage au contrôle technique des véhicules. : 2-3 / mois. Implique la préparation par le mécanicien (1 journée) et le passage le jour-J par un ouvrier (+3h)
 - Tournée poubelles : quotidienne et en moyenne chaque village est fait 2x / semaine. (+400 poubelles sur l'entité)
 - Nettoyage des sites publics (Bulles à verre, aires de jeux, entrée cimetières, bords de routes, abris de bus, parkings, ...) : 2 ouvriers full-time toute l'année
 - Curage fossés et ruisseaux : de décembre à avril, +/- 4 ou 5 = +/- 2km (4 ouvriers)
 - Nettoyage tête de pont : de décembre à avril, +/- 50 (2 ouvriers)
 - Préparation et mise en place signalisation pour festivités ou travaux : en fonction des activités de l'année, cela représente +/- 50 festivités sur l'année (2 ouvriers)
 - Enterrements (+ mise en place fosse ou autre avant l'inhumation) : 2-3 / semaine (2 ouvriers)
 - Marché dominical : implique le nettoyage, tous les vendredis, des poubelles de la rue de la Gare, de la rue de la Peupleraie et des alentours du carrefour Delmelle. Placier présent tous les dimanches de 6h00 à 14h00. 2 ouvriers pour nettoyage après marché de 14h00 à 16h00. Repassage le lundi d'une équipe de 2 ouvriers pour éventuel manquement...
 - Sorties "neige" (sel et/ou chasse neige) : sur un hiver cela représente +/-35 sorties (de 00h00 à 08h00) avec 2 véhicules et 4 ouvriers
 - ...

CHAPITRE 6

AFFAIRES CIVILES ET SOCIALES

1. PRESENTATION

Parmi les missions premières de ce service anciennement appelé "Population et Etat civil" figurent :

- la tenue à jour de la Banque de l'Etat civil (BAEC) : rédaction et délivrance d'actes authentiques fixant ou modifiant l'état d'une personne ;
- la tenue des registres de la Population et des Etrangers : banques de données servant à conserver et consulter un ensemble d'informations administratives relatives aux personnes physiques présentes en Belgique ;
- la mise à jour des données figurant au Registre National : système de traitement d'informations qui assure l'enregistrement, la mémorisation et la communication d'informations relatives à l'identification des personnes ;
- la tenue à jour de l'Inventaire Centralisé des Adresses et Rues (ICAR).

⇒ En matière d'Etat civil, ses missions sont :

- *Délivrance de documents administratifs* : copies ou extraits d'actes d'Etat civil,
- *Déclarations* : naissance, mariage, décès
- *Démarches administratives* : acquisition de nationalité belge, reconnaissance d'enfant avant ou après naissance, établissement ou cessation de cohabitation légale, adoption, divorce ou séparation de corps, transcription d'actes établis à l'étranger (pour les belges), demande de pension de retraite anticipée ou survie, demande d'allocations ou de reconnaissance de handicap, changement de nom ou prénom, changement de genre, don d'organe, enregistrement des dernières volontés en matière de sépulture, euthanasie, ...

⇒ En matière de Population, ses missions sont :

- *Délivrance de documents administratifs* : documents d'identité (eID, Kids-ID, titre de séjour pour étranger, passeport, titre de voyage), permis de conduire provisoire ou définitif, extraits divers des registres de la Population ou des Etrangers (certificat de résidence, composition de ménage, preuve d'adresse, ...), listes à destination d'associations de droit belge reconnues d'intérêt général, autorisations diverses (parentale, voyage à l'étranger pour enfant mineur, ...), certificat de milice, extrait de casier judiciaire, certification conforme et légalisation de signature ;
- *Déclarations* : changement d'adresse (autre commune) ou mutation intérieure, inscription des ressortissants étrangers (étudiants, travailleurs, regroupements familiaux, autres, courts ou longs séjours, visas, ...), inscription en adresse de référence, en adresse provisoire, absence temporaire, permis de travail ;
- *Autorisations et contrôles* : autorisation de vente de boissons spiritueuses dans le cadre d'une festivité, certificat d'hygiène dans le cas de l'ouverture d'un débit de boissons, radiation ou inscription d'office, vaccination.

Outre les missions décrites ci-avant, le service a également en charge la gestion et administration des cimetières (achat, renouvellement, abandon, reprise de sépulture, inhumation, incinération, exhumation, ...) ainsi que l'organisation des élections communales, provinciales, fédérales, régionales et européennes.

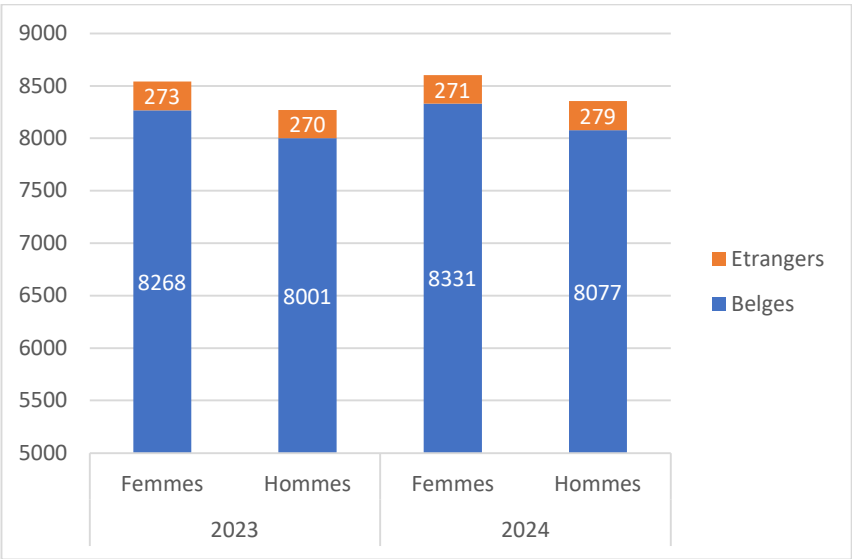
En raison de l'étendue de ses missions, le département des Affaires civiles et sociales est l'un des plus fréquentés par les citoyens. En effet, celui-ci intervient dans tous les grands moments de la vie.

Afin de répondre au mieux aux besoins, le département compte un chef de service et 7 agents administratifs.

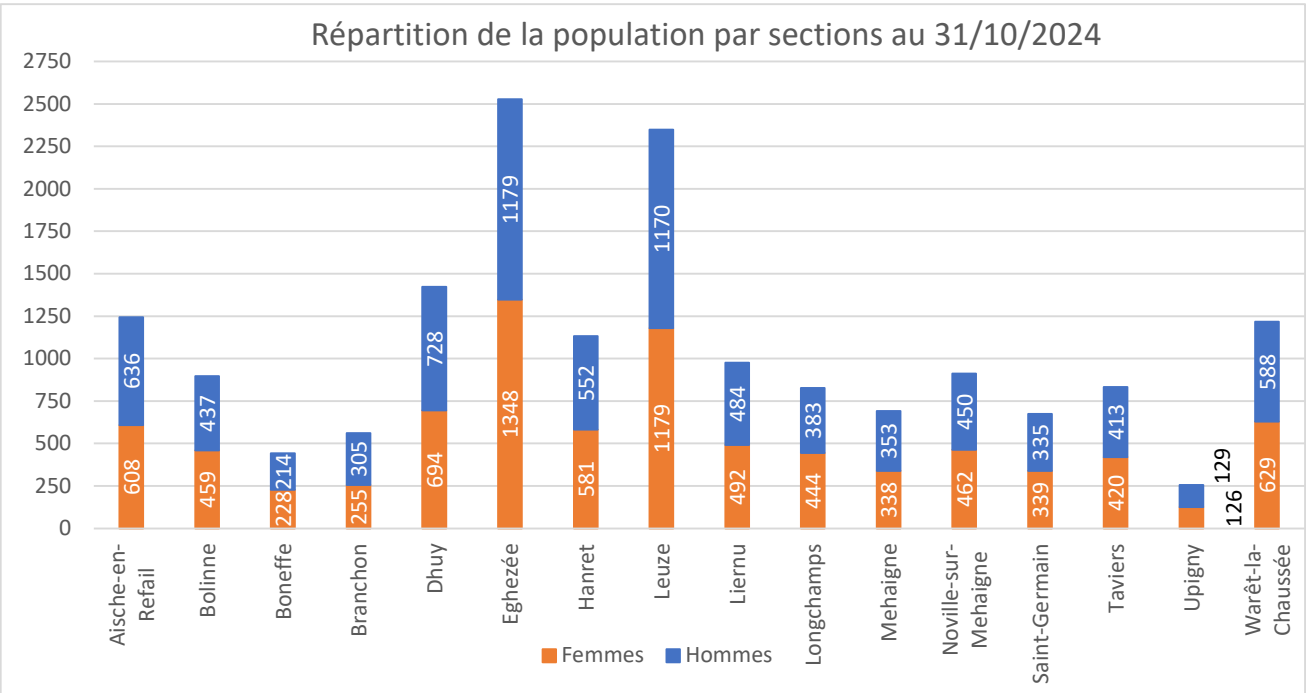
2. STATISTIQUES RELATIVES A LA POPULATION

2.1. POPULATION AU 31/10/2024

Au 31 octobre 2024, la population d’Eghezée s’élève à 16 958 personnes, parmi lesquelles 8 602 femmes et 8 356 hommes, ce qui représente une augmentation de 146 personnes par rapport à la même période en 2023 (+ 57 femmes et 120 hommes).



2.2. POPULATION PAR SECTIONS AU 31/10/2024



Le tableau de comparaison de répartition par section entre 2023 et 2024 se trouve en annexe 2, p. 159.

2.3. CHANGEMENTS D'ADRESSE DU 01/01/2024 AU 31/10/2024

Type	<u>Nombre de dossiers</u>	<u>Nombre de personnes</u>
Entrées	534	793
Sorties	480	618
Mutations intérieures	213	336

2.4. DELIVRANCE DES CARTES D'IDENTITE ET PERMIS DE CONDUIRE DU 01/01/2024 AU 31/10/2024

CARTES		PASSEPORTS	PERMIS	
Type	Nombre	Nombre	Type	Nombre
EiD	1627	976	Original & Duplicata	971
Kids-iD	748		International	70
Autres	0		Provisoire	194
Total	2375	976	Total	1235

2.5. ETAT CIVIL DU 01/01/2024 AU 31/10/2024

Type	Nombre de dossiers	
	2023	2024
Naissances	131	140
Reconnaissances	101	78
Déclarations de choix de nom	0	12
Déclarations de changement de prénom	7	5
Mariages	59	60
Déclarations de mariage	60	64
Cohabitations légales	50	68
Décès	118	152
Adoptions	3	2
Naturalisations	0	0
Acquisitions de nationalité par déclaration	12	16
Séparations de corps	0	0
Divorces	39	35
Dossiers de pensions (anticipées)	5	3
Dossiers d'allocations handicapés	126	118

2.6. NOMBRE D'HABITANTS ENREGISTRES PAR NATIONALITE AU 31/10/2024

Sur une population totale de 16 958 personnes inscrites aux registres de la commune, ce sont 61 nationalités différentes qui sont représentées sur le territoire, dont :

- 16 408 habitants de nationalité belge,
- 384 ressortissants de l'Union européenne (hors Belgique), dont 44,5% de Français,
- 38 ressortissants de pays européens hors UE,
- 42 ressortissants du continent africain,
- 41 ressortissants du continent américain,
- 45 ressortissants du continent asiatique.

Le tableau détaillé par nationalité est consultable en annexe 3, p. 160.

2.7. DELIVRANCE DE DOCUMENTS DU 01/01/2024 AU 01/11/2024

Demandes de codes d'activation pour clés numériques

(Covid Safe Ticket, MyMinfin, autres) : 21

Demandes effectuées via Téléservice

Etat civil

	2023	2024
Acte de décès	0	0
Acte de divorce	10	15
Acte de mariage	28	25
Acte de naissance	106	86
Cohabitation légale	21	38
Publication des naissances - Consentement	139	105

Population

	2023	2024
Déclaration de changement de résidence	225	197
Certificat de nationalité	14	48
Certificat de résidence	311	520
Certificat de résidence avec historique	34	48
Certificat de vie	24	34
Composition de ménage	1145	1559
Extrait de casier judiciaire	572	801
Autorisation de détention animal	264	217

Totaux des documents extraits de Saphir

02 - Modèle 2 : récépissé déclaration d'inscription	523
02-1 - Modèle 2 - Rapport d'enquête de résidence	27
02-2 - Modèle 2 - Convocation	2
02-3 - Modèle 2 : demande d'inscription	24
02-4 - Modèle 2 : changement résidence	10
02-5 - Avertissement en cas de changement d'adresse	2
02-6 - Changement résidence pour l'étranger	3
02B - Modèle 2 bis : récépissé déclaration d'inscription (mutation)	189
02PA - Modèle 2 - Rapport d'enquête PRIMO ARRIVANT	1
03 - Modèle 3 : avis d'inscription	90
04 - Modèle 4 : avis de non inscription	12
05 - Modèle 5 : envoi documents personnels	492
05B - Modèle 5 bis : récépissé envoi dossiers personnels	3
06 - Modèle 6 : demande envoi avis inscription	20
06-1 - Modèle 6 : réponse	3
06-2 - Modèle 6 : enquête	4
08 - Modèle 8 : certificat radiation des registres	42
08-1 - Enquête en vue de radiation d'office	1
08-2 - Avertissement citoyen avant Radiation d'Office	4
08-3 - Confirmation Radiation d'Office au CPAS	1
08-5 - Avertissement citoyen avant Inscription d'Office	2

02 - Modèle 2 : récépissé déclaration d'inscription	523
08-6 - Avertissement citoyen après Inscription d'Office	2
08-7 - Avertissement citoyen après Radiation d'Office	5
08B - Modèle 8bis : départ étranger et demande enquête	6
09 - Modèle 9 : avis décision de non inscription	16
10B - Modèle 10bis : réponse inscription adresse de référence	1
110 - Cohabitation légale (Extrait en vue de)	1
111 - Cohabitation légale (Acc.Récep.de déclaration)	17
112 - Cohabitation légale (Déclaration)	50
113 - Cohabitation légale (Attestation enregistrement déclaration)	89
114 - Cohabitation légale (Déclaration de cessation)	18
115 - Cohabitation légale (Récépissé déclaration de cessation)	10
116 - Cohabitation légale (Attestation cessation)	21
117 - Cohabitation légale (Notification de cessation unilatérale)	9
118 - Cohabitation légale (Signification cessation)	4
119 - Cohabitation légale (Notification de cessation de commun accord)	2
120 - cohabitation légale (déclaration cessation unilatérale pas actée)	1
121 - cohabitation légale (déclaration cessation unilatérale actée)	2
122 - cohabitation légale (accusé de réception huissier)	3
123 - cohabitation légale (attestation sur l'honneur)	6
126 - Annexe 12 : Attestation perte ou vol de document	167
126A - Annexe 6 : Attestation perte ou vol CI -12 ans	3
126C - Annexe 1 : déclaration perte/vol passeport	9
127 - Certificat de présence	19
13 - Déclaration absence temporaire	14
130 - CI : Attestation de demande de CI	3
130A - CI : récépissé de demande de CI	22
130B - CI : attestation possession d'un titre de séjour	5
131 - Attestation carte professionnelle	3
133 - CI : Convocation renouvellement (demi A4)	1
134 - CI : Certificat inscription avec photo	7
136 - Autorisation parentale légalisée	686
136A - Autorisation parentale plurilingue	3
136B - Autorisation de voyage	2
136C - Accord parental demande explicite	1
137 - C.I. enfant - 12 ans (demande)	6
137A - C.I. électronique enfant - 12 ans (demande)	4
137B - C.I. électronique - Notification demande pour mineur	41
137C - C.I. électronique -12 ans non émancipé (renouvellement)	1
140 - C.I. Retrait par la commune (Annexe 33)	6
141 - Réception de code PIN	141
142 - Attestation titulaire CI ou passeport	18
146 - Dernières volontés sépulture (Déclaration)	12
147 - Dernières volontés sépulture (Accusé de réception de déclaration)	9
148 - Attestation relative au mode de sépulture	53
149 - Euthanasie : déclaration	81
160 - Certificat d'état civil	6
191 - Certificat d'honorabilité	1

02 - Modèle 2 : récépissé déclaration d'inscription	523
192 - Changement adresse mineur non émancipé	55
192A - Changement adresse mineur non émancipé (avis)	30
21CV - Convention d'hébergement partagé	2
21DE - Demande d'hébergement partagé	6
29 - Historique des adresses	2
32 - Extrait du registre de population	22
33 - Certificat de milice	2
34 - Extrait pour mariage ou reconnaissance	5
42 - Composition de ménage	2.376
42A - Composition de ménage complète	218
42B - Composition de ménage résumée	1
43 - Certificat de vie	59
44 - Certificat de nationalité	41
45 - Elections (Avis de mutation)	2
45A - Elections (extrait du registre)	7
46 - Certificat inscription ou résidence	304
47 - Certificat de résidence avec historique	85
54 - Extrait registre population (avec filiation)	31
56 - Bulletin de renseignements	1
76 - Certificat avec certains TIs (historique)	5
79 - Fiche 79	152
93 - Organes : Formulaire prélèvement et transplantation	12
CI09 - Carte Kids - avis aux parents	3
CI13 - Rappel activation	2
CI18 - Carte ramenée dans autre commune	2
CI22 - Adaptation adresse sur puce CI	1
CI26 - CI : Carte d'identité retrouvée	1
E03 - Etr annexe 3 : Déclaration d'arrivée	5
E03B - Etr annexe 3bis : Engagement prise en charge	27
E08C - Etr annexe 8TER	2
E08D - Etr annexe 8QUATER	1
E15 - Etr annexe 15 : Attestation	22
E15B - Etr annexe 15bis : Attestation	2
E16 - Etr annexe 16 : Demande autorisation établissement	1
E16B - Etr annexe 16bis : Accusé de réception	1
E18 - Etr annexe 18 : Attestation de départ	9
E19 - Etr annexe 19	14
E19C - Etr annexe 19ter : Demande carte séjour famille	10
E22 - Etr annexe 22 : Demande séjour permanent	14
E22B - Etr annexe 22 bis : Attestation	1
E32 - Etr annexe 32 : Engagement de prise en charge	2
E33C - Etr annexe 33Ter Attestation de Réception	2
E43 - Etr annexe 43 : paiement partiel des frais	1
E46 - Etr annexe 46 : moyens d'existence	1
E49 - Etr annexe 49 : Attestation	4
EDES - Etr : déclaration entrée pays tiers Schengen	1
EL08 - Election : Justificatif d'absence	1

02 - Modèle 2 : récépissé déclaration d'inscription	523
EL21 - Elect communale : formulaire de procuration	1
EL25 - Election : batelier, ambulant, forain	4
EL27 - Election : bureau de vote adapté	1
EL35 - Elect communale : déclaration sur l'honneur	1
ET20 - Etr Formulaire standard étudiant	1
PC04 - Permis Cond : Attestation-stage-annexe 4	8
PC05 - Permis Cond : Attestation	8
PC06 - Permis Cond : Renouvellement (F07)	740
PC07 - Permis Cond : Demande permis (F06)	177
PC09 - Permis Cond : Demande permis international (F08)	78
PC10 - Permis Cond : Attestation SPF	9
PC14 - Permis Cond : Echange communautaire (F10)	1
PC15 - Permis Cond : Demande permis provisoire C1-DE (F03)	2
PC16 - Permis Cond : Demande permis provisoire. A1-A2-A (F01)	2
PC8 - PC : Demande permis provisoire B-M18-M36 (F02)	30
PC8B - PC : Demande permis provisoire B-M3 (F02bis)	22
PCDH - Permis Cond : Déclaration sur l'honneur	1
PCFR - Permis Cond : Fiche de renseignements	1
T21 - Modèle 2 - Rapport d'enquête	1
X001 - Bienvenue bourgmestre	483
X002 - Bienvenue bourgmestre (réélire)	27
X003 - Farde	8
X004 - Farde	517
X005 - Farde	1
X007 - Vaccination Finances	119
X009 - Convocation type	2
- T O T A L	8.835

*CI : carte d'identité - Etr : Etrangers

2.8. RECEPTIONS

Au cours de l'année 2024, plusieurs réceptions ont été organisées afin de célébrer les anniversaires de mariage (50 ans de mariage ou plus) et les centenaires.

2.8.1. Les jubilaires

Pour l'année 2023, 63 couples jubilaires ont été invités afin d'être mis à l'honneur à l'occasion de leur anniversaire de mariage.

Etant donné le nombre conséquent de couples éligibles, 5 cérémonies ont été planifiées au cours de l'année.

Entre mars et octobre, 40 couples ont répondu favorablement à l'invitation et ont été célébrés, à l'administration communale ou à domicile :

- Noces de Platine (70 ans) : 2
- Noces de Brillant (65 ans) : 3
- Noces de Diamant (60 ans) : 16
- Noces d'Or (50 ans) : 19

Pour la 5^{ème} cérémonie prévue en décembre, 14 couples ont été invités :

- Noces de Platine (70 ans) : 1
- Noces de Brillant (65 ans) : 1
- Noces de Diamant (60 ans) : 4
- Noces d'Or (50 ans) : 8

2.8.2. Les centenaires

Cette année, 1 centenaire a été mise à l'honneur à l'occasion de son anniversaire.

CHAPITRE 7

PERSONNEL ET RESSOURCES HUMAINES

1. GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

1.1. PRESENTATION

Le service de la gestion des ressources humaines a en charge le suivi administratif des dossiers du personnel, du recrutement à la sortie de fonction, et la gestion de la paie.

Cela inclut :

- La gestion administrative du personnel :
 - o Recrutement : publication des offres d'emploi, gestion des candidatures, organisation des entretiens, intégration des nouveaux agents ;
 - o Réponse aux candidatures spontanées ;
 - o Gestion des contrats : rédaction, suivi et renouvellement des contrats de travail, avenants... ;
 - o Gestion des dossiers du personnel : constitution et mise à jour des dossiers administratifs des agents ;
 - o Gestion des absences et des demandes d'interruptions ;
 - o Déclarations ONSS ;
 - o Gestion de l'envoi des documents sociaux ;
- Rémunération et avantages sociaux :
 - o Traitements et salaires : calcul et gestion des salaires, primes, indemnités et autres avantages ;
 - o Avantages sociaux : paiement des chèques-repas ;
 - o Paiements liés aux mandataires et conseillers (salaires, jetons de présence...) ;
- Gestion des carrières :
 - o Suivi des parcours professionnels : gestion des promotions, mutations internes et évolution de carrière ;
 - o Formations : Organisation et suivi des demandes de formation pour le développement des compétences des agents et les évolutions de carrière ;
- Gestion des relations syndicales : Organisation et secrétariat des réunions avec les représentants syndicaux ;
- Adaptation des statuts, dispositions et règlements de travail :
 - o Application des dispositions légales et réglementaires ;
 - o Veiller au respect des lois et des règlements en matière de droit du travail, de protection sociale et de conditions de travail ;
 - o Mise à jour des statuts, dispositions et règlement de travail à destination du personnel communal ;
- Communication interne :
 - o Informations diverses aux agents ;
 - o Animation de la culture organisationnelle : chandeleur, concours pull de Noël, sachets gourmands à Pâques et à la Saint-Nicolas... ;
- Préparation et suivi des budgets RH : élaboration et suivi du budget dédié aux dépenses liées aux salaires, formations, avantages sociaux, etc.

Pour mener à bien ces tâches, le service compte une cheffe de service et 3 agents administratifs.

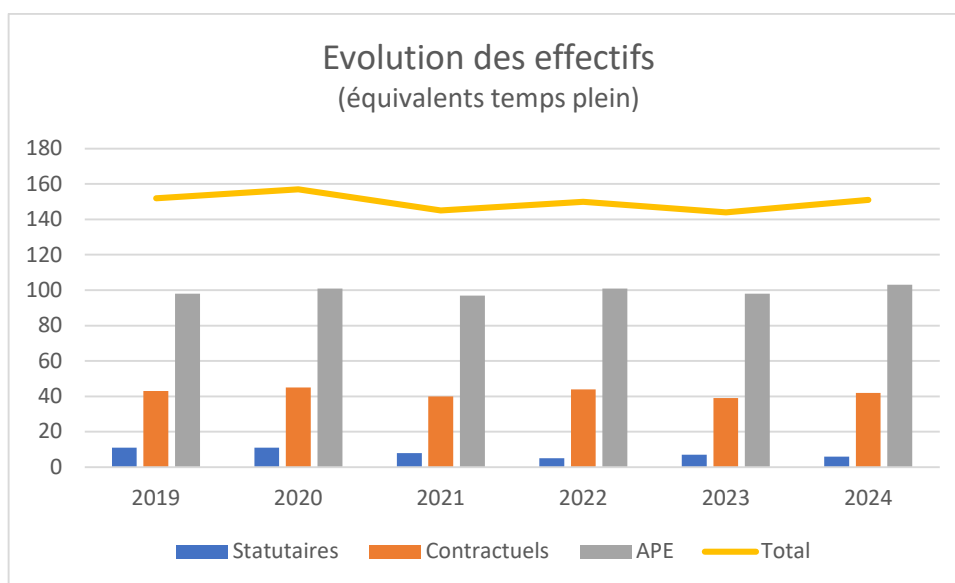
En parallèle, le service de la gestion des ressources humaines supervise l'équipe des 12 auxiliaires professionnelles qui nettoient les locaux de l'administration communale ainsi que l'équipe des 21 surveillants de midi des 8 écoles communales.

Enfin, l'agent affecté à la gestion du courrier (réception, tri et encodage du courrier entrant, expédition du courrier sortant) est également rattaché au service de la gestion des ressources humaines, et en charge de la partie administrative liée aux formations.

1.2. NOMBRE D'EFFECTIFS ET EVOLUTION DANS LE TEMPS

L'administration communale compte actuellement :

- 67 employés,
- 51 ouvriers (y compris les ouvriers mis à disposition du centre culturel et du centre sportif),
- 12 auxiliaires professionnelles (administration communale, école et bâtiments communaux).



1.3. BILAN DE L'ANNEE 2024

En 2024, les activités du service s'illustrent entre autres par :

- 58 recrutements :
 - Recrutements à long terme :
 - 1 directrice (en stage) pour l'école fondamentale d'Eghezée III,
 - 10 employés en vue de CDI,
 - 7 ouvriers en vue de CDI,
 - 5 auxiliaires professionnelles affectées au nettoyage des locaux,
 - 1 étudiant à l'année,
 - Recrutements à durée déterminée :
 - 21 surveillants de midi en CDD (contrats établis pour la durée de l'année scolaire),
 - 8 ouvriers saisonniers en CDD (contrats saisonniers d'avril à septembre inclus),
 - 5 contrats de remplacement ;

- 14 départs :
 - o 2 licenciements,
 - o 5 départs à la retraite,
 - o 5 démissions,
 - o 1 ruptures de contrat de commun accord
 - o 1 décès ;
- 3 évolutions de carrière
- 0 nominations,
- 2 mobilités internes,
- Le traitement de 541 candidatures, dont 237 spontanées et 304 en lien avec les offres d'emploi,
- 167 demandes de formations traitées, hors formations RGB,
- L'accueil de 8 stagiaires,
- La mise en place de l'horaire flexible et d'un système de l'enregistrement du temps de travail (au moyen de pointeuses),
- La présentation de 766 points au Collège communal et 22 points au Conseil communal,
- 3 modifications des dispositions/statuts et 2 modifications du règlement de travail,
- Un contrôle de la sécurité sociale (portant sur la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2022) sans aucune anomalie relevée,
- La gestion de 4 subsides en matière de personnel,
- La gestion de la subvention des points APE (Aide à la promotion de l'emploi)
- ...

2. ENSEIGNEMENT

Les activités du service enseignement sont orientées sur trois axes principaux :

- **La gestion administrative de la carrière du personnel enseignant** statutaire, temporaire et contractuel des écoles communales : engagements, nominations, calculs d'ancienneté, mises en disponibilité, ...
- **L'aide administrative aux directions d'écoles** : rédaction de courriers, mise à jour de dossiers, tâches de secrétariat, ...
- **L'aide administrative aux écoles** : support à l'organisation des classes vertes et sorties pédagogiques, gestion opérationnelle des repas scolaires, établissement de la facturation des activités aux parents des élèves, suivi et approbation des factures des fournisseurs, ...

Le service est composé de 3 agents administratifs.

2.1. ECOLES FONDAMENTALES DE L'ENTITE D'EGHEZEE

Les coordonnées des écoles communales peuvent être consultées sur le site internet de la commune en suivant ce lien : <https://www.eghezee.be/votre-commune/enseignement/communal>

2.1.1. Ecole fondamentale Eghezée I (au 01/10/2024)

Siège : Place de Mehaigne, 8
5310 MEHAIGNE
081/56.77.46

Chef d'école (sans classe) : Madame Véronique DASSELEER
0490/42.34.21
direction.eghezee1@eghezee.be

⇒ **Section d'Aische-en-Refail**

Classes primaires mixtes (2 classes)	3 institutrices primaires à titre définitif 1 instituteur primaire temporaire
Classes maternelles (2 classes)	2 institutrices maternelles à titre définitif

⇒ **Section de Dhuy**

Classes primaires mixtes (2 classes)	1 institutrice primaire à titre définitif 3 institutrices primaires à titre temporaire
--------------------------------------	---

⇒ **Section de Liernu**

Classes primaires mixtes (3 classes)	3 institutrices primaires à titre définitif 1 instituteur primaire à titre définitif
--------------------------------------	---

⇒ **Section de Mehaigne**

Classes primaires mixtes (3 classes)	3 institutrices primaires à titre temporaire 1 institutrice primaire à titre définitif
Classes maternelles (2 classes)	3 institutrices maternelles à titre définitif

2.1.2. Ecole fondamentale Eghezée II (au 01/10/2024)

Siège : Place de Tavier, 13
5310 TAVIERS
081/81.11.80

Chef d'école (sans classe) : Madame Julie JANSSENS
0491/37.38.82
direction.eghezee2@eghezee.be

⇒ **Section de Tavier**

Classes primaires mixtes (4 classes)	6 institutrices primaire à titre définitif
Classes maternelles (2 ½ classes)	2 institutrices maternelle à titre définitif 1 institutrice maternelle à titre temporaire

⇒ **Section de Leuze**

Classes primaires mixtes (3 classes)	1 institutrice primaire à titre définitif chargée de cours en immersion linguistique en langue anglaise 2 institutrices primaires à titre temporaire 1 instituteur primaire à titre temporaire 2 institutrices primaires à titre temporaire chargées de cours en immersion linguistique en langue anglaise
Classes maternelles (2 ½ classes)	1 institutrice maternelle à titre définitif 2 institutrices maternelles à titre temporaire

1 institutrice maternelle à titre définitif et temporaire
chargée de cours en immersion linguistique en langue
anglaise

2.1.3. Ecole fondamentale Eghezée III (au 01/10/2024)

Siège : Grande Ruelle, 26
5310 WARET-LA-CHAUSSEE
081/51.23.92

Chef d'école avec classe : Madame Anne-Catherine DEFAYS
0478/792.006
direction.eghezee3@eghezee.be

⇒ Section de Noville s/Mehaigne

Classes maternelles (1 ½ classe)	1 institutrice maternelle à titre définitif 1 institutrice maternelle à titre temporaire
----------------------------------	---

⇒ Section de Warêt-la-Chaussée

Classes primaires mixtes (3 classes)	4 institutrices primaires à titre définitif 1 instituteur primaire à titre temporaire
--------------------------------------	--

Classes maternelles (2 classes)	1 institutrice maternelle à titre définitif 1 instituteur maternel à titre définitif 1 institutrice maternelle à titre temporaire
---------------------------------	---

2.1.4. Ensemble des écoles

1 maîtresse d'éducation physique à titre définitif
1 maîtresse d'éducation physique à titre définitif et à titre temporaire
1 maîtresse d'éducation physique à titre temporaire
1 maîtresse de morale à titre définitif
1 maître de morale à titre temporaire
2 maîtresses de philosophie et de citoyenneté à titre définitif
1 maîtresse de philosophie et de citoyenneté à titre temporaire
1 maître de philosophie et de citoyenneté à titre temporaire
1 maîtresse de religion catholique à titre définitif
1 maîtresse de seconde langue à titre définitif
2 maîtresses de seconde langue à titre temporaire
1 maîtresse de psychomotricité à titre définitif
3 puéricultrices APE
3 agents PART-APE (assistantes institutrices maternelles à charge du budget communal)

2.2. SURVEILLANTES DE MIDI

En plus de surveiller les enfants, de répondre à leurs besoins élémentaires et de faire en sorte que le repas se passe bien dans un environnement sécurisé, les surveillantes de midi sont également chargées de la logistique du repas : mise en place du local, service à table, rangement et nettoyage du local et de la vaisselle.

La commune emploie 24 surveillantes de midi réparties dans les différentes implantations des écoles communales :

Ecole	Section	Surveillant(e)s de midi
Eghezée I	Aische-en-Refail	4
	Dhuy	2
	Liernu	3
	Mehaigne	4
Eghezée II	Leuze	3
	Taviers	4
Eghezée III	Noville-sur-Mehaigne	1
	Warêt-la-Chaussée	3

2.3. CONVOYEUSES SCOLAIRES

Les convoyeurs/convoyeuses scolaires accompagnent les enfants lors des déplacements en car vers le centre sportif et la piscine.

En 2024, la commune emploie 3 convoyeuses scolaires.

2.4. NETTOYEUSES DE LOCAUX SCOLAIRES

Afin de disposer de locaux propres pour l'accueil des enfants dans les écoles, la commune emploie 10 auxiliaires professionnelles réparties entre les différentes implantations :

Ecole	Section	Auxiliaires professionnelles
Eghezée I	Aische-en-Refail	1
	Dhuy	1
	Liernu	2
	Mehaigne	1
Eghezée II	Leuze	1
	Taviers	2
Eghezée III	Noville-sur-Mehaigne	1
	Warêt-la-Chaussée	1

2.5. NOMBRE D'ELEVES AU 01/10/2024

Ecoles communales d'Eghezée	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE		ENSEIGNEMENT MATERNEL	
	Nombre de classes	Nombre d'élèves	Nombre de classes	Nombre d'élèves
Section d'Aishe-en-Refail	2	40	2	28
Section de Dhuy	2	44	-	-
Section de Leuze	3	52	2 ½	37
Section de Liernu	3	57	-	-
Section de Tavier	4	91	2 ½	40
Section de Warêt-la-Chaussée	3	54	2	30
Section de Noville s/Mehaigne	-	-	1 ½	23
Section de Mehaigne	3	51	2	26
TOTAL GENERAL	20	389	12 ½	184

2.6. AUTRES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PRESENTS SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE

2.6.1. Ecoles de la communauté française

Ecole fondamentale autonome Yannick Leroy	route de Gembloux 10 5310 Eghezée 081/81.12.18
Institut Technique de la Communauté Française Henri Maus	Site Yannick Leroy chaussée de Louvain 92 5310 Eghezée 081/81.12.32

2.6.2. Ecoles libres subventionnées

Ecole Fondamentale Abbé Noël	route de Gembloux 32 5310 Eghezée 081/81.19.39
Ecole du Châtaignier	rue des Infirmeries 1-5 5310 Dhuy 081/51.25.23
Ecole St-Rémy	rue de l'Eglise 11 5310 Hanret 081/81.24.77
Ecole libre Saint-Martin	route de Namêche 32 5310 Leuze 081/51.26.54

Ecole libre Saint Jean-Baptiste

place de Liernu 6
5310 Liernu
081/65.61.78

Collège Abbé Noël

rue du Collège 4
5310 Eghezée
081/81.02.11

3. ACADEMIE DE MUSIQUE

3.1. PRESENTATION

Créée en 1985, l'Académie d'Eghezée fait partie d'un réseau d'une centaine d'établissements reconnus et subsidiés par le Ministère de la Communauté française. Son Pouvoir organisateur est la commune d'Eghezée qui prend par ailleurs en charge le fonctionnement (bâtiments, équipement, ...).

Au 30 septembre 2024, l'Académie comptait 760 élèves répartis dans trois domaines d'enseignement : la danse, les arts parlés et la musique.

Toutes les informations relatives aux cours donnés, aux horaires ou encore aux conditions d'inscription sont disponibles sur le site de la commune en suivant ce lien :

<https://www.eghezee.be/votre-commune/enseignement/academie>.

L'Académie est gérée par une directrice, une employée administrative et deux surveillantes éducatrices.

3.2. ENSEIGNANTS

1 professeur de trompette
4 professeurs de chant choral
2 professeurs de guitare
5 professeurs de piano
1 professeur de saxophone jazz et ensemble jazz
1 professeur d'ensemble vocal
2 professeurs de violon
1 professeur de rythme et rythmique
4 professeurs de formation musicale
1 professeur de flûte traversière
1 professeur d'alto
4 professeurs d'ensemble instrumental
1 professeur de musique de chambre
1 professeur de danse classique
1 professeur de flûte à bec
1 professeur de violoncelle
1 professeur d'accompagnement au clavecin
1 professeur d'arts de la parole
1 professeur de clarinette
1 professeur d'accompagnement au piano
1 professeur de cornemuse
1 professeur de formation instrumentale de tradition locale (épinette)
1 professeur de piano jazz et ensemble jazz
1 professeur de percussions

4. ACCUEIL TEMPS LIBRE D'EGHEZEE (ATL)

4.1. PRESENTATION

Le service enfance/jeunesse est un point de contact (subventions, inauguration...) entre la commune et les différents comités de quartier ou organismes communaux qui mettent en place des activités à destination des enfants ou des jeunes.

Il est composé d'une coordinatrice ATL et d'un agent administratif.

Le service accueil temps libre (ATL) est un service communal subsidié par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) et est entre autres chargé :

- de coordonner les activités extrascolaires* qui se déroulent dans la commune pour les enfants de 2,5 à 12 ans ;
- de veiller à la qualité de l'accueil extrascolaire ;
- de créer une politique extrascolaire globale et cohérente dans la commune.

**activités organisées avant et après l'école, le mercredi après-midi, les week-ends et pendant les jours de congés.*

4.2. LES PROJETS 2024

4.2.1. Les plaines de vacances et les stages

Depuis plusieurs années, la commune organise des plaines et stages à destination des enfants.

Soucieux de proposer des activités de qualité, les services jeunesse et ATL ne cessent de se renouveler afin de proposer aux enfants des activités diversifiées et amusantes pour qu'ils passent des vacances hors du commun !

Encadré par des jeunes qualifiés, en cours de qualification ou avec une expérience dans le domaine, chaque enfant pourra s'épanouir dans un cadre sécurisant et ouvert à tous.

4.2.1.1. Les plaines de vacances

Les enfants sont répartis suivant 3 groupes d'âges distincts de 24 enfants maximum, afin de répondre aux besoins spécifiques et au développement de chacun :

- Les minis : âgés de 2 ans et demi à 4 ans,
- Les minimax : âgés de 5 à 7 ans,
- Les maxis : âgés de 8 à 13 ans.

En 2024, le service ATL a organisé des plaines lors des congés de détente, du 26 février au 1^{er} mars, au Centre sportif et au Centre culturel. 48 enfants ont été accueillis (24 minimax et 24 maxi), chaque groupe étant encadré par 3 moniteurs engagés par la commune.

Durant les vacances d'été, les enfants, répartis selon leur âge et en groupes de 24 enfants maximum, ont été accueillis sur le site du Collège Abbé Noël d'Eghezée pour une période de 6 semaines (du 08 juillet au 16 août). Chaque groupe était encadré par 3 moniteurs engagés par la commune.

Enfin, le service jeunesse a proposé une semaine de plaines lors du congé d'automne, du 21 au 25 octobre, au Centre sportif et au Centre culturel. 48 enfants ont été accueillis (24 minimax et 24 maxi), chaque groupe étant encadré par 3 moniteurs engagés par la commune.

4.2.1.2. Les stages sportifs

Un appel d'offre a été lancé pour l'organisation des stages de psychomotricité, multisports et sports. C'est l'asbl « Punch » de Boneffe qui a remporté le marché et s'en est vue confier la gestion.

- ✓ Le stage de psychomotricité (2,5 - 4 ans) : organisé durant 6 semaines, du 8 juillet au 16 août, encadré par 3 jeunes dont 2 sont engagés par Punch et un par la commune, composé de 24 enfants maximum, implanté au Collège Abbé Noël d'Eghezée.
- ✓ Le stage multisports (5 - 7 ans) : organisé durant 6 semaines, du 8 juillet au 16 août, encadré par 3 jeunes dont 2 sont engagés par Punch et un par la commune, composé de 24 enfants maximum, implanté au Centre sportif d'Eghezée.
- ✓ Le stage sports (8 - 12 ans) : organisé durant 6 semaines, du 8 juillet au 16 août, encadré par 3 jeunes dont 2 sont engagés par Punch et un par la commune, composé de 24 enfants maximum, implanté au Centre sportif d'Eghezée.

4.2.1.3. Les autres stages

- ✓ Le stage différencié (8 - 15 ans pour les enfants ordinaires et aucune limite pour les enfants extraordinaires) : organisé durant 1 semaine, du 8 au 12 juillet. Encadré par une équipe de 5 moniteurs engagés par la commune, implanté à l'école communale de Mehaigne.
- ✓ Le stage des minis artistes (2,5 - 4 ans) : organisé durant 1 semaine, du 5 au 9 août, en collaboration avec Terre Franche. Encadré par deux animateurs Terre Franche et 2 animateurs engagés par la commune, composé de 24 enfants maximum, implanté au Collège Abbé Noël.
- ✓ Le stage du ptit fermier (4-7 ans) : Organisé durant 1 semaine, du 29 juillet au 2 août, en collaboration avec la ferme Joiret. Encadré par le personnel de la ferme et deux moniteurs engagé par la commune, composé de 24 enfants maximum, implanté à au Collège Abbé Noël.
- ✓ Le stage p'tit scientifique à bicyclette (5 - 7 ans) : organisé durant 1 semaine, du 15 au 19 juillet, en collaboration avec Cap sciences. Encadré par 1 moniteur Cap sciences et 2 moniteurs engagés par la commune, composé de 24 enfants maximum, implanté au Collège Abbé Noël.
- ✓ Le stage p'tit pompier scientifique (8 - 12 ans) : organisé durant 1 semaines, du 29 juillet au 02 août en collaboration avec la Zone NAGE et Cap sciences. Encadré par 1 moniteur Cap sciences, 2 pompiers de la Zone NAGE et un animateur engagé par la commune, composé de 24 enfants maximum, implanté au Collège Abbé Noël.
- ✓ Le stage cook&dance (5 - 7 ans) : organisé durant 1 semaine, du 08 au 12 juillet en collaboration avec Deli4S. Encadré par la responsable de chez Deli4s et 2 moniteurs engagés par la commune, composé de maximum 24 enfants, implanté au Centre sportif d'Eghezée.

- ✓ Le stage cook&dance (8 - 12 ans) : organisé durant 1 semaine, du 05 au 09 août en collaboration avec Deli4S. Encadré par la responsable de chez Deli4s et 2 moniteurs engagés par la commune, composé de maximum 24 enfants, implanté au Centre sportif d'Eghezée.
- ✓ Le stage p'tit aventurier (8 - 12 ans) : organisé durant 2 semaines, du 15 au 19 juillet et du 12 au 16 août en collaboration avec l'école de Kayak et Canoë de Namur, Be Bloc et Totemus. Encadré par deux moniteurs engagés par la commune et des moniteurs de la NKCC et du Be Bloc.
- ✓ Le stage du p'tit acrobate (5 - 7 ans) : organisé durant 1 semaine, du 22 au 26 juillet en collaboration avec l'asbl Circomédie. Encadré par un moniteur engagé par la commune et un moniteur de l'asbl, composé de 24 enfants maximum, implanté au Collège Abbé Noël d'Eghezée.
- ✓ Le stage du p'tit illustrateur (8-12 ans) : organisé durant 1 semaine, du 29 juillet au 02 août en collaboration avec la bibliothèque et Terre Franche. Encadré par un moniteur engagé par la commune, le personnel de la bibliothèque et 2 animateurs de Terre Franche, composé de 24 enfants maximum, implanté au Collège Abbé Noël d'Eghezée.

4.2.1.4. En chiffres

Plaines des minis : 140 enfants

Plaines des minimax : 132 enfants

Plaines des maxis : 135 enfants

Stage de psychomotricité : 144 enfants

Stage multisports : 132 enfants

Stage sports : 128 enfants

Stage différencié : 5 enfants ordinaires et 6 enfants extraordinaires.

Stage des minis artistes : 24 enfants.

Stage p'tit fermier : 24 enfants.

Stage du p'tit magicien à bicyclette : 24 enfants.

Stage p'tit pompier scientifique : 24 enfants.

Stage cook&dance : 48 enfants.

Stage p'tit aventurier : 48 enfants.

Stage du p'tit acrobate : 24 enfants

Stage du p'tit illustrateur : 21 enfants

51 moniteurs ont été engagés par la commune.

1 coordinateur pédagogique a également été engagé afin de coacher les équipes de plaines sur place.

4.2.2. Place aux enfants

Chaque année, la commune, en collaboration avec la Province de Namur, organise la journée « Place aux enfants » et invite les enfants de 11 ans à prendre place derrière le comptoir de leur commerce préféré et de se glisser dans la peau de leur gérant.

Cette année, cette journée s'est déroulée le samedi 19 octobre.

Dans l'après-midi, une activité en plein air leur a été proposée ainsi que quelques jeux pour découvrir ou redécouvrir leur commune.

63 enfants ont participé à cette journée et 25 commerces ont accepté de leur ouvrir leur porte.

4.2.3. Saint-Nicolas

Pour le plus grand plaisir des plus petits, la commune octroie un subside aux comités de village afin qu'ils puissent organiser la fête de Saint-Nicolas et leur offrir un petit cadeau.

Un montant de 10,04€ est attribué à chaque enfant domicilié à Eghezée et âgé entre 0 et 9 ans.

4.2.4. Conseil communal des enfants

Le conseil communal des enfants qui a été mis en place a construit une chasse au trésor que les petits Eghezéens pourront très rapidement découvrir.

4.2.5. Eghezée & vos kids fêtent Pâques

Les familles ont été invitées à participer à une balade de Pâques le dimanche 24 mars.

Tout au long de cette balade, des activités étaient organisées pour les enfants, qui devaient remplir au fur et à mesure un carnet qui leur permettait de résoudre une énigme et de gagner un sachet de chocolat.

70 familles ont participé à cette journée !

4.2.6. Eghezée & vos kids on the road

Cet été, l'asbl skatepark on the road est venue implanter son skatepark itinérant dans différents villages de l'entité à 5 reprises. L'occasion pour les enfants âgés de 8 à 18 ans de se former ou se perfectionner au skateboard ou à la trottinette freestyle sur de vrais modules, encadrés par des professionnels.

4.2.7. Eghezée & vos kids fêtent Noël

Les familles étaient invitées à la commune afin de partager une journée ludique le dimanche 15 décembre.

Au programme : rencontre avec le père Noël, concerts de l'académie, lecture de contes par la bibliothèque, table de jeux de société, concours du plus beau sapin pour les écoles, arbre à souhait et gouter offert à tous les enfants sages.

5. CENTRE SPORTIF

Situées au cœur de l'entité d'Eghezée, les installations du centre sportif hébergent divers clubs et activités sportives accessibles aux citoyens.

Le détail des activités, horaires et modalités de réservations peut être consulté sur le site internet de la commune en suivant ce lien : <https://www.eghezee.be/loisirs/sports/centre-sportif>.

Afin de veiller à la gestion, la maintenance et à l'entretien des installations du centre, 1 agent administratif, 6 ouvriers et 1 auxiliaire professionnelle sont mis à la disposition de l'ASBL Centre Sportif d'Eghezée.

6. COGES A.S.B.L.

L'asbl Comité de gestion des salles polyvalentes (COGES) s'est vue confier plusieurs missions par la commune :

- gérer les salles polyvalentes du centre culturel,

- permettre l'utilisation des installations du centre culturel pour l'organisation des activités de la commune, des écoles et de l'académie,
- permettre en priorité l'accès aux installations du centre culturel à toute personne physique ou morale, domiciliée ou dont le siège social est fixé à Eghezée, en fonction des périodes d'inoccupation des salles et infrastructures par l'asbl ECRIN, qui en est l'occupant principal et prioritaire.

Afin de lui apporter un support dans l'accomplissement de ses missions, la commune met à disposition de COGES le personnel suivant :

- 1 agent pour l'aménagement des salles et l'entretien du bâtiment et de ses extérieurs,
- 2 auxiliaires professionnelles détachées pour le nettoyage des installations.

Les coordonnées du centre culturel d'Eghezée et le programme des activités qui y sont proposées sont accessibles en suivant ce lien : <https://www.ecrin.be/>.

CHAPITRE 8

SERVICES GENERAUX TRANSVERSAUX

1. JURIDIQUE/SECURITE

1.1. PRESENTATION

Le service juridique/sécurité couvre plusieurs domaines :

- la partie juridique gère :
 - les procédures contentieuses qui concernent la commune,
 - les conventions établies entre la commune et des tiers,
 - les contrats d'assurance de la commune et les divers sinistres qui y sont liés ;
- la partie sécurité veille à la sécurité des citoyens lors de manifestations ou interventions sur le domaine public au moyen de deux outils :
 - les autorisations du bourgmestre,
 - les arrêtés de police.

Le service est composé d'un juriste et de deux agents administratifs.

Le service interne pour la prévention et la protection au travail (SIPPT) est également intégré au service juridique/sécurité. Il est assuré par un conseiller en prévention, qui répartit ses actions conjointement entre l'Administration communale et le CPAS.

1.2. CONTENTIEUX

Le service gère les procédures contentieuses, administratives et judiciaires (civiles et pénales), dans lesquelles la commune agit soit comme partie défenderesse, soit comme partie demanderesse. Il est en lien avec les avocats désignés pour assurer la défense des intérêts de la commune.

Le service est également sollicité par les différents services communaux dans de multiples dossiers pour émettre un avis préalable (projet de contrat, projet de règlement, ...), pour défendre les intérêts de la commune en phase précontentieuse, pour assurer - en collaboration avec les notaires - la rédaction et le suivi de actes authentiques dans lesquels la commune est partie (actes notariés).

En résumé, au 03 novembre 2023, 11 dossiers sont encore en cours et 4 dossiers ont été clôturés.

⇒ Personnes concernées : [W], [X], [Y] et [Z].

Objet du contentieux : recours de [W], [X], [Y] et [Z] auprès du Conseil d'Etat. Ils demandent l'annulation d'une décision du collège communal du 17 janvier 2022 octroyant un permis d'urbanisme pour la régularisation de travaux dans une maison voisine.

Etat d'avancement : dossier juridique en cours d'instruction auprès du Conseil d'Etat. La date d'audience au Conseil d'Etat n'est pas encore connue, ni la date à laquelle le Conseil d'Etat rendra sa décision.

Frais encourus : frais totaux estimés à 3.500 EUR TVAC.

⇒ Personnes concernées : [X] et [Y].

Objet du contentieux : mesures de réparation sollicitées par la commune suite à la commission d'une infraction urbanistique par [X] et [Y] portant sur le dépôt de véhicules usagés et de déchets divers sur leur terrain sans permis d'urbanisme.

Etat d'avancement : [X] et [Y] sont poursuivis devant le tribunal correctionnel de Namur. Ils ont remis le terrain en état. Suite à deux reports, dont le dernier relatif à l'encombrement du rôle de ce tribunal, l'audience est fixée au 19 septembre 2025.

Frais encourus : affaire prise en charge par l'assurance protection juridique de la commune.

⇒ Personne concernée : [X].

Objet du contentieux : action de [X] contre la commune devant le tribunal de première instance de Namur pour l'échange de son permis de conduire étranger contre un permis de conduire belge.

Etat d'avancement : par un jugement du 8 février 2023, ce tribunal a ordonné à la commune de procéder à l'échange de permis de conduire. Cet échange a été réalisé. Cependant, dans la mesure où la compétence de produire des permis de conduire est une compétence fédérale, l'Etat belge (SPF Mobilité) a décidé d'introduire une procédure en tierce opposition le 25 octobre 2023 devant ce tribunal pour contester ce jugement. Une nouvelle audience avec l'Etat belge a eu lieu devant ce tribunal le 9 octobre 2024. Son jugement est attendu pour le 13 novembre 2024.

Frais encourus : affaire prise en charge par l'assurance protection juridique de la commune.

⇒ Personne concernée : [X].

Objet du contentieux : [X] estime que la commune n'a pas respecté certaines de ses données personnelles. De ce fait, il a introduit une plainte contre la commune auprès de l'Autorité de protection des données.

Etat d'avancement : dossier juridique en cours devant l'Autorité de protection des données. La date à laquelle l'Autorité de protection des données prendra sa décision dans cette affaire n'est pas connue.

Frais encourus : affaire traitée par le service juridique de la commune.

⇒ Personnes concernées : les 10 villes et communes formant la zone de secours N.A.G.E. - dont Eghezée - contre l'Etat belge.

Objet du contentieux : action de ces 10 villes et communes contre l'Etat belge, pour obtenir de l'Etat le remboursement des surcoûts qu'elles ont dû - et doivent toujours - supporter suite à la réforme des zones de secours et la création de la Zone N.A.G.E. en 2015.

Etat d'avancement : par un jugement du 8 septembre 2021, le tribunal de première instance de Namur a condamné l'Etat à adopter un arrêté royal nécessaire à la fixation du ratio relatif à la contribution financière de l'Etat et des villes et communes dans la zone de secours N.A.G.E. Le 15 novembre 2021, l'Etat a interjeté appel de ce jugement auprès de la Cour d'appel de Liège. Ce dossier est en cours d'instruction par cette Cour d'appel.

Le 27 juin 2022, l'Etat a adopté un arrêté royal en vue d'exécuter ce jugement du 8 septembre 2021. Cet arrêté royal a été confirmé par une loi le 21 décembre 2022. Ces deux textes ne répondent pas aux attentes de nos villes et communes. Ce faisant, nos villes et communes ont dû également introduire un

recours en annulation contre cette loi auprès de la Cour constitutionnelle le 7 juin 2023. Par un arrêt du 19 juin 2024, cette haute juridiction a rejeté ce recours en annulation.

Frais encourus (à ce stade) : 3.300 EUR (les frais totaux étant divisés entre les 10 villes et communes).

⇒ Personnes concernées : [X] – Société [Y].

Objet du contentieux : recours de [X] et la S.R.L. [Y] auprès du Conseil d'Etat contre une décision du collège communal du 26 avril 2021 octroyant un permis d'urbanisme à la société [Z] pour l'abattage d'arbres.

Etat d'avancement : l'audience devant le Conseil d'Etat a eu lieu le 5 octobre 2024. La date à laquelle cette haute juridiction administrative rendra sa décision n'est pas encore connue.

Frais encourus : frais totaux estimés à 3.000 EUR TVAC.

⇒ Personnes concernées : [X] et [Y].

Objet du contentieux : recours de [X] et [Y] auprès du Conseil d'Etat. Ils demandent l'annulation d'une décision du collège communal du 13 avril 2022 octroyant un permis d'urbanisme pour la transformation d'une habitation en 2 logements, la démolition d'un bâtiment et la reconstruction d'un rez commercial et de deux logements, ainsi que la réaffectation d'un hangar de stockage sur une parcelle.

Etat d'avancement : dossier juridique en cours d'instruction auprès du Conseil d'Etat. La date d'audience au Conseil d'Etat n'est pas encore connue, ni la date à laquelle cette haute juridiction administrative rendra sa décision.

Frais encourus : frais totaux estimés à 3.500 EUR TVAC.

⇒ Personnes concernées : la commune contre le Gouvernement wallon

Objet du contentieux : recours de la commune auprès du Conseil d'Etat, demandant l'annulation d'une décision du Gouvernement wallon du 7 novembre 2022 autorisant la demande de la société [Z] de modifier le tracé d'un sentier, de le supprimer en partie et de créer une voirie.

Etat d'avancement : dossier juridique en cours d'instruction auprès du Conseil d'Etat. La date d'audience au Conseil d'Etat n'est pas encore connue, ni la date à laquelle cette haute juridiction administrative rendra sa décision.

Frais encourus (à ce stade) : 4.300 EUR TVAC.

⇒ Personnes concernées : société [Z] contre le Gouvernement wallon - intervention de la commune

Objet du contentieux : la commune a refusé un permis d'urbanisme de constructions groupées à la société [Z]. La société [Z] a introduit un recours au Gouvernement wallon contre cette décision de refus. Statuant sur ce recours, le Gouvernement wallon a également refusé ce permis. La société [Z.] a alors introduit un recours auprès du Conseil d'Etat, en demandant l'annulation de cette décision de refus du Gouvernement wallon. La commune a fait intervention dans cette procédure au Conseil d'Etat pour soutenir le Gouvernement wallon et suivre ce dossier.

Etat d'avancement : dossier juridique en cours d'instruction auprès du Conseil d'Etat. La date d'audience au Conseil d'Etat n'est pas encore connue, ni la date à laquelle cette haute juridiction administrative rendra sa décision.

Frais encourus : frais totaux estimés à 4.000 EUR TVAC.

⇒ Personnes concernées : [X] et [Y].

Objet du contentieux : action introduite par [X] et [Y] contre la commune devant le tribunal de première instance de Namur en 2018. Ces derniers demandent des dommages et intérêts à la commune, en l'estimant responsable de dégâts dans leur maison, qu'ils imputent à du charroi passant à côté de cette maison.

Etat d'avancement : pour l'éclairer sur le litige, le tribunal a désigné un expert judiciaire chargé de prochainement rendre un rapport sur les causes du sinistre invoqué par [X] et [Y]. La date de l'audience devant ce tribunal n'est pas encore fixée.

Frais encourus : affaire prise en charge par l'assurance protection juridique de la commune.

⇒ Personne concernée : [X].

Objet du contentieux : [X] conteste une amende administrative communale qui lui a été infligée par le fonctionnaire sanctionnateur provincial (agissant dans le cadre d'un partenariat entre la province de Namur et la commune) suite à la survenance d'un tapage nocturne causé par les aboiements de son chien.

Etat d'avancement : ce recours est en cours d'instruction devant le tribunal de police de Namur. L'audience devant ce tribunal est fixée au 18 décembre 2024.

Frais encourus : affaire prise en charge par l'assurance protection juridique de la commune.

⇒ Personnes concernées : [X] et [Y].

Objet du contentieux : action introduite en août 2024 devant la Justice de Paix de Gembloux par [X] et [Y] contre la commune, ainsi que contre une autre administration publique. Ils demandent la condamnation de ces dernières à rabaisser un trottoir devant une entrée de leur domicile.

Etat d'avancement : en parallèle de la procédure judiciaire devant la Justice de Paix de Gembloux, l'ensemble des parties se concilient pour aboutir à un accord amiable qui solutionnerait ce litige.

Frais encourus : ce dossier étant récent, aucun frais n'a encore été fait à ce jour. Ces frais porteront en tout cas sur les honoraires de l'avocat désigné par la commune pour défendre ses intérêts.

⇒ Personnes concernées : [X] et [Y].

Objet du contentieux : action réouverte en 2023 devant la Justice de Paix de Gembloux par [X] et [Y] contre la commune. Ces derniers soutiennent que la voirie privée menant à leur domicile est une voirie communale, ce qui est contesté. Historiquement, il s'agit d'un vieux contentieux ayant débuté en 2004, puis implicitement clôturé en 2010, et donc réouvert en 2023.

Etat d'avancement : dossier juridique en cours d'instruction devant la Justice de Paix précitée.

Frais encourus : 8.700 EUR TVAC à ce jour.

Dossiers contentieux clôturés :

⇒ Personne concernée : [X].

Objet du contentieux : [X] dit avoir chuté à vélo en roulant sur une voirie sise à la limite territoriale entre la commune d'Eghezée et une autre commune. [X] demandait des dommages et intérêts aux deux communes, en estimant que cette voirie n'était pas dans un état correct. Par un jugement du 1^{er} juin

2023, le tribunal de police de Namur a rejeté la demande de [X], en estimant que les faits qu'elle invoquait n'étaient pas établis. Le 25 juillet 2023, [X] a fait appel de ce jugement, devant le tribunal de première instance de Namur.

Etat d'avancement : par un jugement du 3 juin 2024, le tribunal de première instance de Namur a rejeté la demande de [X] à l'égard de notre commune.

Frais encourus : affaire prise en charge par l'assurance protection juridique de la commune.

1.3. CONVENTIONS

- Suivi et mise pour approbation de diverses conventions de location (Centre sportif, Centre culturel, ...).
- Création d'une convention de mise à disposition de la conciergerie et d'un local au Hangar 00 du NM44 au profit du Patro d'Eghezée.
- Création d'une convention de mise à disposition du module associatif à Leuze au profit des Scouts d'Eghezée.
- Prise en location d'un logement, sis Chaussée de Namur au numéro 257 boîte 1 à 5310 Leuze, pour le curé desservant la paroisse de Leuze.
- Création d'un avenant à la convention de mise à disposition de locaux au hangar 00 du NM44 au profit du CPAS.

1.4. ASSURANCES

Pour l'année 2024 :

- Ethias couvre le lot « Assurance accidents du travail », le lot « Assurances automobiles » ainsi que le lot « Assurance dommages matériels – Incendie ».
- Axa couvre le lot « Assurance responsabilité civile et protection juridique ».

Une nouvelle procédure de marché public d'assurances (sans lots) a été lancée en 2024 pour prendre cours au 1er janvier 2025.

Au jour de la rédaction du présent rapport (octobre 2024) et sur une base annuelle, 6 dossiers « accident du travail, 16 dossiers de sinistres « responsabilité civile », 10 dossiers de sinistres « protection juridique », 28 sinistres « accidents corporels » (écoles, stages, etc...), 5 sinistres « automobiles » et 2 sinistres « incendie » ont été traités par le service.

1.5. AUTORISATIONS DU BOURGMESTRE

Du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 :

- Autorisations : 191
- Nombre de refus/non autorisé/annulé : 4
- Nombre de déclarations d'activité reçues à titre privé : 122

Du 1^{er} janvier 2024 au 15 novembre 2024 :

- Autorisations : 221
- Nombre de refus/non autorisé/annulé : 4
- Nombre de déclarations d'activité reçues à titre privé : 121

1.6. ARRETES DE POLICE

Le 8 novembre 2024, 638 arrêtés de police avaient été délivrés tous domaines confondus (contre 437 à même époque en 2023).

Voici comment ils pourraient être classés :

- 24 autorisations conteneurs/échafaudages, dont 4 prolongations,
- 44 arrêtés de police pour les « cas particuliers » (= dérogations à l'utilisation de la voirie publique) dont 9 prolongations,
- 12 arrêtés pour les événements sportifs,
- 80 arrêtés aux différentes mesures particulières de circulation pour les festivités,
- 64 arrêtés de mesures particulières de stationnement, dont 12 prolongations,
- 411 arrêtés de travaux (toutes interventions et mesures de circulation confondues), dont 55 prolongations,
- 3 délivrances d'autorisation d'emplacements forains.

1.7. SERVICE INTERNE DE PREVENTION ET DE PROTECTION AU TRAVAIL (SIPPT)

Les missions principales du SIPPT sont :

- Participer à l'enquête sur les accidents du travail ;
- Participer aux analyses des risques ;
- Conseiller sur l'organisation des postes de travail, équipements de travail, produits dangereux, éléments de l'organisation du travail... ;
- Conseiller sur l'hygiène des lieux de travail ;
- Conseiller sur la rédaction des instructions : équipements de protection collective (EPC), équipements de protection individuelle (EPI), incendie, équipements, produits dangereux ;
- Conseiller sur la formation des travailleurs ;
- Exécuter des visites des lieux de travail ;
- Examiner les postes de travail ;
- Effectuer les recherches utiles et se tenir informé ;
- Procéder à des analyses et des contrôles ;
- ...

En 2024, les principales réalisations relatives au Bien-être au travail ont été :

- Révision de la procédure des trois feux verts en collaboration avec le service Marchés publics, ainsi que les Services financiers ;
- Avis et collaboration à la mise en conformité de différents bâtiments : cabine haute tension, salles communales, centre culturel, crèches, écoles, clochers des églises ;
- Mise à jour des analyses des risques
- Inventaire amiante des bâtiments (3) ;
- Mise en place des exercices d'évacuation incendie dans les écoles et les bâtiments de l'administration et du CPAS.
- Visite des lieux de travail
- Gestion des produits dangereux du département infrastructures et logistiques ;
- Formation de travailleurs à diverses spécificités liées au bien-être et à la sécurité, à savoir :
 - o Conseiller en prévention niveau III
 - o Secourisme de base

- Sécurité de base
- Recyclage SLCl
- Formation PIPS - Plan d'intervention psychosociaux
- Secourisme-recyclage
- Clés pour une gestion d'équipe efficace
- Recyclage conseiller en prévention
- BA4-BA5 (attestation de compétence pour intervention près de/sur des installations électriques)
- Focus sur la signalisation de chantier

2. SECOURS

2.1. SERVICE D'INCENDIE – ZONE DE SECOURS NAGE

2.1.1. Siège et coordonnées de la zone de secours NAGE

chaussée de Liège 55

5100 JAMBES

☎ (081)325 200

☎ (081)325 201

✉ info@zone-nage.be

2.1.2. Coordonnées du poste de secours d'Eghezée

chaussée de Namur 28

5310 EGHEZEE

☎ (081)325 200 (administratif) / (081)325 239 (direct)

✉ patrick.piette@zone-nage.be

☎ **APPEL URGENT : 112**

2.1.3. Gestion administrative et opérationnelle de la zone NAGE

La zone de secours couvre 10 communes : Assesse, Andenne, Eghezée, Fernelemont, Gembloux, Gesves, La Bruyère, Namur, Ohey et Profondeville.

Elle comporte 4 centres de secours situés à : Andenne, Eghezée, Gembloux et Namur.

La zone est administrée par un conseil de zone et un collège de zone.

Le conseil est composé de l'ensemble des bourgmestres de la zone, et est présidé par Monsieur Maxime PREVOT.

Le collège est composé des bourgmestres des communes sur le territoire desquelles sont installés les postes de secours, et d'un bourgmestre d'une des autres communes, selon une tournante. Il est également présidé par Monsieur Maxime PREVOT.

La zone est dirigée par un colonel de zone, Monsieur Pierre BOCCA, responsable de la direction, de l'organisation et de la gestion ainsi que de la répartition des tâches au sein de la zone. Le colonel de zone exerce ces compétences sous l'autorité du collège.

La commission technique est composée des officiers responsables des postes de la zone et présidée par le colonel de zone.

2.1.4. Service de la Sécurité civile et de l'Environnement (Province de Namur)

Direction :
place Saint-Aubain 2
5000 NAMUR
☎ (081)256 868

Permanence de garde :
5^{ème} colonne mobile
rue Vincent Bonnechère 30
4367 CRISNEE (Kémexhe)
☎ (04)257 66 00
☎ Permanence (0475)773 424

2.2. ZONE DE POLICE ORNEAU-MEHAIGNE

2.2.1. Coordonnées des commissariats de la zone de police Orneau-Mehaigne

Commissariat central
chaussée de Tirlemont 105
5030 GEMBLOUX (Sauvenière)
☎ (081) 620 540
☎ (081)620 541

Police d'Eghezée
route de Ramillies 12
5310 EGHEZEE
☎ (081) 620 570
☎ (081) 620 571

Police de La Bruyère
place communale
5080 RHISNES
☎ (081) 620 590
☎ (081) 620 591

2.2.2. Gestion administrative et opérationnelle de la zone Orneau-Mehaigne

La zone de police Orneau-Mehaigne regroupe les communes de Gembloux, Eghezée et La Bruyère.

Elle est administrée par un conseil et un collège de police et commandée par un Chef de Corps.

⇒ Le conseil de police

Il est présidé par Monsieur Benoît DISPA, Député-Bourgmestre de Gembloux.

Sur la base des chiffres de population des 3 communes au 1^{er} janvier 2018 (année des élections), le nombre de membres que compte chaque conseil communal au sein du conseil de police s'élève à 10, 6 et 3, respectivement pour Gembloux, Eghezée et La Bruyère.

Les six membres du conseil communal d'Eghezée qui ont été élus au conseil de police sont :

- Monsieur Alain CATINUS,
- Monsieur Vincent DUJARDIN,
- Madame Joséphine GOFFIN,
- Monsieur Thierry JACQUEMIN,
- Monsieur Frédéric ROUXHET,
- Monsieur Gilbert VAN DEN BROUCKE.

⇒ Le collège de police

Le collège de police est quant à lui composé des bourgmestres des 3 communes qui composent la zone :

- Monsieur Benoît DISPA, Député-Bourgmestre de Gembloux,
- Monsieur Rudy DELHAISE, Bourgmestre d'Eghezée,
- Monsieur Yves DEPAS, Bourgmestre de La Bruyère.

Il est également présidé par Monsieur Benoît DISPA.

⇒ Chef de Corps

La zone de Police Orneau-Mehaigne est commandée par Monsieur Christophe ROMBOUX, Commissaire divisionnaire.

3. INFORMATION ET COMMUNICATION

Le service Information et Communication regroupe deux pôles complémentaires :

- un pôle axé sur le contenu de l'information et sa mise en forme,
- un pôle axé sur les moyens techniques mis en œuvre pour la diffusion de l'information.

Plus concrètement, les missions de l'agent chargé de la communication sont :

- la réalisation du trimestriel Eghezée & Vous et de l'annuaire Eghezée Infos,
- la gestion du site Internet www.eghezee.be,
- la gestion des réseaux sociaux,
- diverses réalisations graphiques,
- la gestion de l'accueil du citoyen,
- la communication de crise (D5).

Les réalisations de 2024 :

- Création de plans de communication,
- 3 revues de 20 pages,
- 1 revue de 24 pages,
- 1 revue de 28 pages,
- 1 annuaire d'informations de 32 pages,
- Plus de 100 créations graphiques (affiches, visuels, flyers) créés pour les services de la Commune, du CPAS, la Zone de police (promotion des actions sur notre territoire) et pour les associations (nécessaire à l'ajout d'événement dans l'agenda du site et dans le hall d'accueil lorsqu'elles ne sont pas en mesure d'en fournir),
- 1 166 éléments modifiés ou créés sur www.eghezee.be (actualités, annuaire, fichiers, pages),
- 11 posts LinkedIn (liés au recrutement essentiellement mais aussi au bénévolat),
- Plus de 320 posts Facebook et Instagram.

En parallèle, les missions du service informatique, qui apporte un support technique à la communication, sont les suivantes :

- gestion du hardware et du software,
- gestion technique du site Internet www.eghezee.be,

- mise en place des solutions TIC correspondant aux besoins de l'administration,
- gestion des PC et du réseau,
- assistance informatique aux services communaux,
- élaboration des cahiers des charges relatifs aux produits informatiques,
- gestion de la téléphonie,
- finalisation de la réalisation des produits imprimés et transmission aux imprimeurs (envois FTP, corrections informatiques...),
- collaboration à l'élaboration des cahiers des charges relatifs aux produits imprimés (revues, annuaires, publicités...).

Afin d'effectuer ces tâches, la commune compte un agent informaticien et un agent en charge de la communication. Ce dernier n'est pas affecté à 100% au service mais également aux affaires économiques (ambulants) et au sport.

CHAPITRE 9

LES SERVICES SPECIFIQUES

1. AFFAIRES ECONOMIQUES

Le service des affaires économiques est actif dans trois grands domaines :

- le commerce,
- le tourisme,
- la solidarité internationale.

Il est composé d'un agent administratif en charge du commerce local, des forains, du tourisme et de la solidarité internationale.

Le commerce ambulant est géré par l'agent administratif en charge de la communication et des sports.

Toutes les coordonnées et informations relatives aux affaires économiques sont accessibles en suivant ce lien : <https://www.eghezee.be/votre-commune/services-communaux/affaires-economiques>.

1.1. COMMERCE

1.1.1. Commerce local

L'administration communale répertorie les commerçants, indépendants, producteurs locaux ou artisans présents sur le territoire de la commune.

Par ses actions, l'administration veut apporter un support aux commerçants afin de dynamiser l'activité économique de la commune.

En 2024, les actions principales ont été :

- la mise à jour continue de la liste de recensement des commerçants, artisans et producteurs locaux,
- la coordination de la braderie,
- la mise en place de rencontres et collaborations diverses avec l'Entente des commerçants et les commerçants eux-mêmes (interventions personnalisées, ...),
- l'organisation de webinaires à destination des commerçants et artisans (en moyenne un toutes les deux semaines) et couvrant des sujets susceptibles de les aider à développer, protéger ou promouvoir leur activité, tels que :
 - o « Démarquez-vous sur Internet grâce à votre fiche établissement Google Business Profile »,
 - o « Télécharger sans prendre de risques »,
 - o « Instagram et Facebook : du like à la vente »,
 - o « Les mesures à prendre en cas de cyberattaque »,
 - o Les nouveaux horizons de votre communication : de Pinterest au podcast »,
 - o « Bien choisir vos prestataires de services »,
 - o ...,
- la sensibilisation au Week-end du Client,
- la sensibilisation au salon de l'Artisanat,
- une campagne de sensibilisation à destination des artisans afin qu'ils soient reconnus par SPF Economie, P.M.E, et reçoivent le label « Certifié Artisan »,
- la gestion et la coordination des illuminations de Noël et du placement des sapins de Noël dans les villages de l'entité,
- la coordination du fleurissement du centre d'Eghezée avec le service Espaces verts.

1.1.2. Commerce ambulant

Le commerce ambulant concerne principalement le marché dominical et l'exercice d'activités ambulantes sur le domaine public et sur le domaine privé.

Cette année, les actions du service couvrent :

- le traitement de 20 dossiers portés à l'ordre du jour du collège communal (cessions, cessations, suspensions, attributions, retraits, diminutions, extensions),
- le traitement de 9 candidatures pour un emplacement fixe,
- le traitement de 14 demandes d'inscription comme volant,
- la préparation et le suivi de 52 marchés dominicaux,
- la délivrance de 28 cartes « volant »,
- la délivrance de 2 autorisations d'exercice d'activités ambulantes sur le domaine public ou sur le domaine privé.

1.1.3. Forains

En début d'année, la commune informe les forains des fêtes et événements qui auront lieu sur le territoire afin qu'ils puissent, s'ils le désirent, se porter candidats à y participer.

Dans ce cas, une autorisation du bourgmestre est nécessaire.

1.2. TOURISME

En matière de tourisme, l'administration vise à recenser et apporter un support pour promouvoir les activités touristiques qui s'organisent dans la commune.

Afin de progresser vers cet objectif, la commune a pris diverses actions :

- Relais des nouveautés et des festivités organisées sur l'entité d'Eghezée à l'ASBL Maison du Tourisme « Explore Meuse », qui induit de multiples collaborations et interactions en termes de recensement, de créations de produits, de promotion, ou encore de participation à des journées professionnelles,
- Adhésion à l'ASBL GAL Meuse@Campagnes afin qu'elle continue ses actions qui favorisent les contacts et interactions avec les acteurs du secteur du tourisme, les producteurs locaux, ...,
- Réimpression des fiches balades visant à faire découvrir les villages de l'entité,
- Campagne de sensibilisation à destination des hébergements touristiques afin qu'ils se fassent connaître auprès du Commissariat général du tourisme et obtiennent une reconnaissance officielle d'hébergement touristique,
- Mise en œuvre de la création d'une nouvelle fiche balade suite au recensement du « Petit Patrimoine Populaire » (chapelles, anciennes bornes...) sur le village d'Aische-en-Refail, en collaboration avec la CNL et l'Asbl Sillage,
- Création d'une balade Totémus,
- Inauguration du « Réseau Points-nœuds »,
- Poursuite de la collaboration avec la Commission Nature et Loisirs du Centre culturel Ecrin,
- Rencontre avec les services Tourisme des communes de La Bruyère et Fernelmont pour la mise sur pied de promotions et de valorisation communes de nos territoires touristiques,
- Réalisation d'un mémorial Zaman à Branchon avec panneau didactique,
- Réalisation et remplacement d'un panneau didactique de l'église de Saint-Germain,

- Participation au groupe de travail « Sentiers » du PCDR.

1.3. SOLIDARITE INTERNATIONALE

Soucieuse d'apporter son soutien au secteur associatif, la commune d'Eghezée s'implique dans divers projets de solidarité internationale.

Cette année, elle a par exemple octroyé un subside destiné à créer une cantine scolaire et à installer l'énergie solaire dans la ville de Glazoué au Bénin.

Les coordonnées du service de la solidarité internationale sont disponibles via ce lien :

<https://www.eghezee.be/votre-commune/services-communaux/solidarite-internationale/solidarite-internationale>

2. LOISIRS

2.1. SPORTS

Au sein des services spécifiques, les missions du service Sports sont les suivantes :

- la gestion des subventions annuelles aux clubs sportifs,
- la gestion des demandes de subventions des clubs sportifs,
- l'organisation de la Fête du sport.

En 2024, cela représente :

- 18 dossiers portés à l'ordre du jour du collège communal,
- 10 dossiers portés à l'ordre du jour du conseil communal,
- l'organisation de la Fête du sport 2024.

Ces tâches sont assurées par un agent administratif (même agent que pour la communication et les ambulants).

Les coordonnées de contact et horaires du service sont accessibles en suivant ce lien :

<https://www.eghezee.be/votre-commune/services-communaux/sport>.

2.2. BIBLIOTHEQUE COMMUNALE

2.2.1. Services et missions

2.2.1.1. Prêts de livres

La bibliothèque, par le service de prêts de livres, remplit sa mission de promotion de la lecture publique en permettant l'accès des collections au public.

⇒ Fonds propre :

Le catalogue de la bibliothèque propose au public près de 20 000 références de livres disponibles à l'emprunt. Il s'agit du fonds propre.

⇒ Emprunts à l'opérateur d'appui :

La bibliothèque emprunte également des livres à la Bibliothèque centrale, opérateur d'appui, pour compléter ses collections, notamment des séries de mangas et des livres en gros caractères pour les personnes ayant des problèmes de vue. Elle complète également ses suggestions aux enseignants en empruntant des livres sur des thématiques spécifiques pour les enseignants qui en font la demande. Cette aide de l'opérateur d'appui permet de conserver le budget pour les acquisitions du fonds propre qui seront empruntées durant plusieurs années.

2.2.1.2. Ludothèque – Prêt de jeux

Depuis la réouverture de ses nouveaux locaux, la bibliothèque propose également le prêt de jeux. Le fonds de la marmothèque-ludothèque géré précédemment par Marie-Jeanne Honnof et Karin Godard de Ecrin est à présent intégré au fonds de la bibliothèque. Le fonds compte près de 500 jeux : jeux pour enfants, jeux familiaux. Il s'enrichit progressivement puisqu'un budget est alloué pour l'achat de jeux.

2.2.1.3. Animations, événements et accueil de groupes

Par les animations qu'elle réalise, la bibliothèque remplit sa mission de sensibilisation à la lecture en touchant un public plus large que les inscrits qui fréquentent régulièrement les lieux. Elle collabore également avec les enseignants qui placent le livre au cœur de leurs apprentissages. L'installation de la bibliothèque dans ses nouveaux locaux a permis de répondre aux nombreuses demandes scolaires et de développer les événements et animations pour le public.

Evénements avec ou sans partenariat :

- Rencontre avec Julien Lecomte, auteur de « La Nuance ! La puissance du dialogue », aux éditions Les Pérégrines. (25/01), public adulte ;
- Spectacle d'André Borbé, « J'ai mis 3 histoires dans ma poche » (18/09), public jeunesse ;
- Expo et démonstration du travail de calligraphie en collaboration avec l'asbl « Interligne » du 15/01 au 09/03 ;
- Festival Petite enfance (en partenariat avec Ecrin) : le 20/03, lecture du conte « Le Rossignol », d'après Andersen ;
- « Un soir de printemps à la bibliothèque » : animation dans le cadre du festival « Printemps des bibliothèques » dans le réseau des bibliothèques de la FWB (17/05) ;
- Accueil de 2 enfants dans le cadre de « Place aux enfants », coordonné par le service ATL ;
- 1^{ère} Murder Party en collaboration avec les bibliothèques de Beauraing et de Ciney, le 22/11 ;
- Animations à l'événement « Noël et vos Kids », en partenariat avec le service ATL le 15/12.

La parenthèse contée :

Ce nouveau concept a vu le jour grâce au déménagement dans les nouveaux locaux. La parenthèse contée, c'est la lecture par les bibliothécaires de livres des collections de la bibliothèque, à l'attention d'un public jeunesse. Cette parenthèse est organisée chaque dernier mercredi du mois, à raison de deux séances durant l'après-midi.

Animations pour groupes non-scolaires, stages :

- Zone libre - groupe réinsertion sociale le 04/06
- Zone libre - groupe ados le 12/06
- Zone libre - groupe enfants le 19/06
- Stage « Le petit illustrateur » en co-animation avec Terre Franche- stage coordonné par le service ATL du 29/07 au 02/08
- Accueil thématique d'un groupe en stage de Zone libre le 07/08, le 13/08 et le 23/10.

Animation pour les écoles :

Depuis mars 2024, la bibliothèque accueille régulièrement des classes dans un contexte scolaire, soit pour découvrir la bibliothèque, soit pour approfondir ou aborder une thématique spécifique, choisie après échanges avec les enseignant(e)s.

- - accueil de classes maternelles : 12 animations
- - accueil de classes primaires : 13 animations
- - accueil de classes du secondaire : 6 animations

Accueil de classes en visite libre :

6 classes primaires viennent régulièrement, durant les heures d'ouverture au public, passer un moment à la bibliothèque pour lire sur place, emprunter un livre. Les bibliothécaires sont disponibles pour conseiller et aider à la recherche.

Animations dans les crèches :

11 animations ont été organisées dans 2 crèches cette année.

De nombreuses demandes de visites de groupes scolaires ont été reportées à début 2024.

En effet, un nouveau bâtiment est en cours d'aménagement afin de permettre un accueil des groupes dans de meilleures conditions. Il sera opérationnel en début d'année 2024.

2.2.1.3. Prêts de livres pour les enseignants

Plusieurs formules de prêts de livres sont disponibles :

- les enseignants choisissent des livres à la bibliothèque pour des activités de lecture avec les élèves ;
- les enseignants demandent des livres en exemplaires multiples pour des lectures scolaires dans le cadre des cours ; ce service est proposé grâce à l'aide de la Bibliothèque centrale ;
- Les enseignants demandent des livres sur des thématiques précises pour des activités avec les élèves ou pour préparer leurs cours (thèmes sur l'histoire, la nature, ... activités de lecture de parrainage ...).

2.2.1.4. Horaire

Horaire actuel : - Mercredi : 10h-12h et 13h-18h

- Jeudi : 9h-12h et 13h-16h

- Samedi : 9h-12h

toute l'année y compris durant les congés scolaires.

La bibliothèque est donc ouverte au public 16h/semaine. Le mardi est réservé pour les animations scolaires. L'horaire actuel permet de garantir un horaire fiable sur la durée sans fermeture inopinée. Il permet également de concilier l'accueil des groupes, l'accueil des usagers dans de bonnes conditions (disponibilité, conseil...) et le travail indispensable qui doit se faire à « bureaux fermés » :

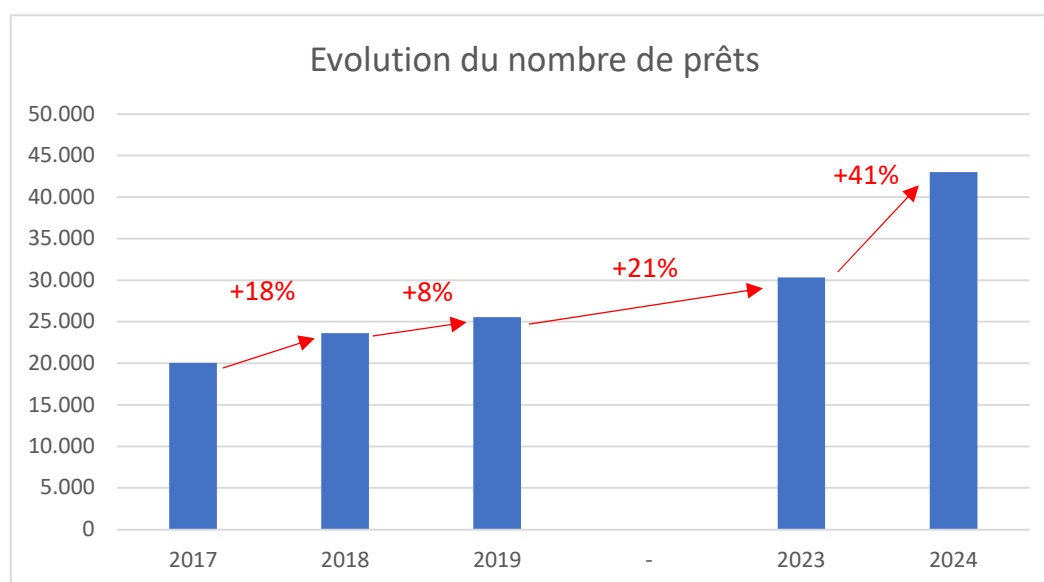
- sélection, préparation et encodage des livres,
- préparation des animations, accueil de groupes,
- déplacement dans les écoles pour des activités de sensibilisation à la lecture,
- gestion administrative de la bibliothèque.

2.2.1.5. Personnel de la bibliothèque

L'équipe de la bibliothèque est constituée de 3 personnes. Une bénévole aide à raison de 3 heures par semaine.

2.2.2. Evolution de la fréquentation

En novembre 2023, on comptait 1.134 lecteurs inscrits à la bibliothèque. Fin octobre 2024, on approche les 1700 lecteurs, ce qui constitue une augmentation de 47% !



En 2020 et 2021, les données sont faussées en raison de la crise du Covid. En 2022, elles sont insuffisantes en raison du changement de système d'encodage.

Le chiffre présenté pour l'ensemble de 2024 est une prévision calculée au prorata des emprunts comptabilisés de janvier à septembre (32.920 prêts sur 9 mois => 43.000 prêts estimés au total).

Pour la section ludothèque, on compte 917 prêts pour la période janvier-septembre et la prévision pour l'ensemble de l'année est de **1200 prêts** de jeux.

2.2.3. Budget et acquisitions

La bibliothèque dispose d'un budget annuel de 20.000 € pour l'acquisition de livres :

- nouvelles parutions de l'année en cours,
- livres parus précédemment qui présentent un intérêt pour le fonds,
- remplacement des livres abîmés.

Depuis août 2021 et jusqu'en 2025, la bibliothèque a rejoint le marché de la FWB et ne passe plus de marchés directement auprès des fournisseurs. Plus précisément, il s'agit de l'accord cadre 2021-2025 de fournitures de livres et autres ressources du Ministère de la Communauté française agissant en qualité de centrale d'achats.

La ludothèque dispose d'un budget de 5000 € pour l'acquisition de jeux. Un marché public a été passé avec le magasin « Le bois futé » de Meux pour les jeux enfants, et avec le fournisseur « Case Départ » de Louvain-la-Neuve pour les jeux adultes.

2.3. FETES LOCALES

Eghezée	Weekend avant les Jeux Intervillages
Aische-en-Refail	Pentecôte 1 ^{er} dimanche de septembre
Bolinne	4 ^{ème} dimanche de juillet
Boneffe	2 ^{ème} dimanche d'août ou dimanche suivant le 15 août
Branchon	Dimanche suivant St Pierre et Paul ou 1 ^{er} dimanche de juillet
Dhuy	1 ^{er} dimanche d'octobre
Les Boscailles	5 ^{ème} dimanche de juillet ou 1 ^{er} dimanche d'août
Hanret	3 ^{ème} dimanche de mai 1 ^{er} dimanche d'octobre
Leuze	Pentecôte 2 ^{ème} dimanche de septembre

Liernu	1 ^{er} dimanche de mai Dimanche suivant la St Lambert
Longchamps	Du 29 juillet au 1 ^{er} août
Mehaigne	2 ^{ème} dimanche de mai Dernier dimanche de septembre
Noville-sur-Mehaigne	20 août ou le dimanche suivant lorsque le 20 août tombe en dehors du dimanche
Saint-Germain	2 ^{ème} dimanche de juillet 3 ^{ème} dimanche d'octobre
Taviers	Dimanche de la Trinité
Upigny	Néant
Warêt-la-Chaussée	Dernier dimanche d'août

CHAPITRE 10

SOCIAL

1. AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI

L'ALE d'Eghezée est une ASBL qui a pour mission, en collaboration avec le Forem, de mettre en relation des demandeurs d'emploi et des utilisateurs, en vue de réaliser certaines activités.

Le détail des services, ainsi que les coordonnées complètes de l'ALE sont accessibles en suivant ce lien : <https://www.eghezee.be/votre-commune/social/ale>.

2. LA JOIE DU FOYER

Depuis 1923, la Joie du Foyer gère des logements publics. Agréée par la Société Wallonne du Logement, elle compte aujourd'hui un patrimoine de 1.098 logements (appartements et maisons unifamiliales), répartis dans les communes-partenaires d'Eghezée, La Bruyère et Namur.

Le détail des services, ainsi que les coordonnées complètes de la Joie du Foyer sont accessibles en suivant ce lien : <https://www.eghezee.be/votre-commune/social/joie-du-foyer>.

3. AGENCE IMMOBILIERE SOCIALE

De manière générale, la mission des agences immobilières sociales est « de favoriser la mise à disposition d'immeubles issus tant du parc privé que public qui répondent aux normes minimales de salubrité, en vue de répondre à la demande sans cesse croissante, de logements de qualité ». Les agences immobilières sociales (AIS) sont des organismes à finalité sociale agissant comme intermédiaires entre les propriétaires et les candidats-locataires ayant des revenus précaires et modestes qui sont à la recherche d'un logement.

L'objectif principal des AIS est de (ré)introduire des logements salubres dans le circuit locatif au bénéfice des ménages à revenus modestes.

A Eghezée, c'est l'Agence « Un toit pour tous », basée à Andenne, qui est présente. Elle gère des biens publics et privés.

Le détail des services, ainsi que les coordonnées complètes de « Un toit pour tous » sont accessibles en suivant ce lien : <https://www.eghezee.be/votre-commune/social/agence-immobiliere-sociale>.

4. CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE

Le Centre public d'aide sociale est le bras social de la commune. Il reçoit la mission fondamentale, par la loi, d'octroyer l'aide sociale due par la collectivité aux familles et aux personnes. Le but est de garantir à chacun de vivre dans des conditions respectueuses de la dignité humaine.

Cela se traduit par différents services proposés, tels que la médiation de dettes, l'insertion socio-professionnelle, les services de maintien à domicile, une aide juridique, ...

Le CPAS est également le point de contact « Handicontact » pour les personnes en situation de handicap pour l'entité d'Eghezée.

Le détail des services, coordonnées et permanences du Centre public d'aide sociale est accessible sur le site du CPAS : <https://www.cpasegheze.be/>.

Tout comme la commune, le CPAS dispose d'un organe décisionnel, appelé le conseil de l'action sociale, dont les missions sont par exemple : de définir une déclaration de politique sociale qui servira de ligne directrice des actions du CPAS, d'arrêter le budget, les modifications budgétaires et les comptes, de statuer sur les demandes d'aides sociales sollicitées par les habitants et présentées par les assistants sociaux, ...

Les membres du conseil de l'action sociale sont élus par les conseillers communaux à la suite des élections communales.

Président : Monsieur Michel DUBUISSON

Conseillers du CPAS :

Madame Nathalie BELLE-DUCHENE

Madame Caroline BOUCHAT

Madame Carole CATINUS

Monsieur Robert DORMAL

Monsieur Paul GOFFIN

Madame Kidist LEPOUTRE

Madame Audrey PARIS

Monsieur Frédéric ROUXHET

Monsieur Olivier STREEL

Madame Christelle WALRANT

CHAPITRE 11

INFORMATIONS DIVERSES

1. INTERCOMMUNALES ET ORGANISMES DONT LA COMMUNE EST MEMBRE

BEP

BEP – Expansion économique

BEP – Environnement

BEP – Crématorium

Avenue Sergent Vrithoff, 2

5000 Namur

Tél. : 081/717.171.00

<https://www.bep.be/>

INASEP (Intercommunale Namuroise des Services Publics)

Parc industriel

rue des Viaux, 1 b

5100 Naninne

Tél. : 081/407.511

<https://www.inasep.be/>

IMAJE (Intercommunale des Modes d'Accueil pour Jeunes Enfants)

rue Albert 1^{er}, 9

5380 FERNELMONT

Tél. : 081/409.160

<https://www.imaje-interco.be/>

Electricité :

ORES Assets

avenue Jean Monnet, 2

1348 LOUVAIN-LA-NEUVE

Tél. : 078/157.801

<https://www.ores.be/ores-assets>

IDEFIN (Intercommunale de financement)

avenue Sergent Vrithoff, 2

5000 NAMUR

Tél. : 081/717.180

<https://www.idefin.be/>

IMIO (Intercommunale de mutualisation en matière informatique et organisationnelle)

rue Léon Morel, 1

5032 ISNES

Tél. 081/586.100

<https://www.imio.be/>

ETHIAS PENSION FUND
rue des Croisiers 24
4000 LIEGE

ASBL MAISON DU TOURISME EXPLORE MEUSE
avenue Colonel Cadoux 8
5500 DINANT
Tél. 082/222.870
<https://www.exploremeuse.be/>

GIGWAL (Groupement d'informations géographiques)
rue du Carmel 1
6900 MARCHE-EN-FAMENNE
Tél. 084/847.160
<https://www.gigwal.org/>

2. INFRASTRUCTURES D'UTILITE PUBLIQUE

2.1. DISTRIBUTION D'EAU

S.W.D.E.
Direction régionale
Zoning industriel des Hauts-Sarts
2^{ème} Avenue, 40
4040 HERSTAL
Tél. : 087/878.787
Fax. : 087/342.021
<https://www.swde.be/fr>

2.2. ELECTRICITE – ECLAIRAGE PUBLIC – GAZ – TELEDISTRIBUTION

ORES
Avenue Albert 1^{er}, 19
5000 NAMUR
Tél. : 081/244.211

ELIA
rue Phocas Lejeune, 23
5032 GEMBLOUX
Tél. : 081/237.011

VOO (Télédistribution)
rue de Lambusart, 56
6240 Farciennes
Tél. : 071/967.156

FLUXYS
avenue des Arts, 31
1040 BRUXELLES
Tél. : 02/282.72.11

3. INFRASTRUCTURES COMMUNALES A DISPOSITION DU PUBLIC

Plusieurs salles communales sont mises à disposition des citoyens pour l'organisation d'événements. Elles se situent dans les villages de : Aische-en-Refail, Boneffe, Les Boscailles, Leuze, Mehaigne, Noville, Saint-Germain et Warêt-la-Chaussée.

Les coordonnées des personnes responsables de la gestion des réservations de chaque salle sont accessibles via l'annuaire du site internet de la commune (<https://www.eghezee.be/annuaire>) en choisissant l'option « Infrastructures / Salles communales » dans la case de filtre « Types d'organisation ».

4. INFRASTRUCTURES EN MATIERE DE LOGEMENT

Société coopérative d'habitations sociales
La joie du Foyer
chaussée de Perwez, 156
5002 SAINT-Servais
Tél. : 081/732.718

ProxiPrêt
rue Grande, 1
5100 WIERDE
Tél. : 081/733.766

La Terrienne du Crédit Social
rue du Capitaine Jomouton, 44
5100 NAMUR (Jambes)
Tél. : 081/300.206
Fax : 081/310.819

Agence Immobilière Sociale
rue Bertrand, 97
5300 ANDENNE
Tél. : 085/842.509
Fax : 085/846.730
Mail : glac@skynet.be

5. INFRASTRUCTURES EN MATIERE DE BIEN-ETRE

5.1. MAISONS DE REPOS POUR PERSONNES AGEES ET RESIDENCES-SERVICES

Les Jours Heureux (privé)
rue Marcel Hubert, 2
5310 LONGCHAMPS
Tél. : 081/512.301

Clos du Rivage (privé)
route de la Bruyère, 11
5310 LONGCHAMPS
Tél. : 081/512.301

Le Ry du Chevreuil (privé)
rue de Rhion, 4
5310 LEUZE
Tél. : 081/512.656

Un temps pour vivre (privé)
SA Democonstruct
route de Ramillies, 8
5310 EGHEZÉE
Tél. : 081/714.350

Les Sorbiers (privé)
rue Joseph Bouché, 66
5310 BOLINNE
Tél. : 081/812.623

5.2. CRECHES

La commune compte 6 crèches :

- 1 à Eghezée,
- 1 à Harlue,
- 2 à Leuze,
- 1 à Mehaigne,
- 1 à Saint-Germain.

Leurs coordonnées, horaires et conditions d'accueil sont accessibles via l'annuaire du site internet de la commune (<https://www.eghezee.be/annuaire>) en choisissant l'option « Infrastructures / Petite enfance / Crèches » dans la case de filtre « Types d'organisation ».

5.3. SERVICES DE LA PETITE ENFANCE

O.N.E. (Office national de l'enfance)

Antenne locale

route de Namèche, 10

5310 Leuze

Tél. : 0499/998.014 ou 0476/321.609

Toutes les informations sur les services proposés par l'ONE, ainsi que les lieux et horaires de passage du car sanitaire dans les villages sont disponibles via ce lien : <https://www.eghezee.be/votre-commune/enfance/one>.

5.4. MAISON CROIX-ROUGE DE LA MEHAIGNE

Maison Croix-Rouge de la Mehaigne

route de la Bruyère, 2

5310 Eghezée

Tél. : 081/811.096 ou 0493/404.016

Croix-Rouge Provinciale

rue de l'Industrie, 124

5002 SAINT-SERVAIS

Tél. : 081/302.010

Site internet : www.croixrouge.be

6. INFRASTRUCTURES ET SERVICES EN MATIERE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Toutes les informations (horaires, modalités, emplacements) concernant :

- la collecte des immondices,
- la collecte des déchets organiques,
- les collectes spécifiques en porte-à-porte (encombrants, PMC, papiers-cartons, vêtements),
- les points de collecte du verre,
- le Recyparc,

sont disponibles sur le site de la commune en suivant ce lien :

<https://www.eghezee.be/votre-commune/services-communaux/environnement/gestion-des-dechets>.

7. INFRASTRUCTURES ET AIRES DE JEUX COMMUNALES

Tennis de Table d'Harlue

rue Joseph Bouché, 23 à Harlue

Stade René Bertrand

(Terrain de football d'Aische-en-Refail)

route de Gembloux, 318

5310 Aische-en-Refail

Stade Bernard Rubay

(Terrain de football d'Eghezée)

rue de l'Angle, 10

5310 EGHEZÉE

Stade des Keutures

(Terrain de football de Leuze)

rue des Keutures, 12

5310 Leuze

Aires de Jeux

- place d'Aische-en-Refail à Aische
- Grande Ruelle à Warêt-la-Chaussée
- rue du Bocage à Eghezée
- rue de la Poste à Leuze
- route des Six Frères à Dhuy
- place de Longchamps à Longchamps
- rue du Parc à Boneffe

Complexe de football de Semrée

rue de la Terre Franche, 111

5310 LEUZE

Centre sportif d'Eghezée

rue de la Gare, 5

5310 EGHEZEE

Terrain de football de Tavier

rue du Warichet, 4

5310 Tavier

Espace Street Work out et fitness

Centre sportif d'Eghezée

rue de la Gare, 5

5310 EGHEZEE

8. CONSEILS CONSULTATIFS

8.1. COMMISSION CONSULTATIVE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA MOBILITE (CCATM)

route de Gembloux, 43 – 5310 Eghezée

Tél. : 081/859.284

Composition :

HERMAN Catherine, **Présidente**

GRANDJEAN Marie-Christine, **Vice-présidente**

STERCKX Arnaud, CATU, **Secrétaire**

Effectifs	Suppléants 1	Suppléants 2
Marie-Christine GRANDJEAN	Fabian DE BEER DE LAER	Eric MARTEAU
Véronique VERCOUTERE	Béatrice ALDRIC	Florentin RADART
Adelin FRANCOIS	Alain CATINUS	
Joëlle MAHY	Marie-Françoise GODART	Marc VAN RYSELBERGHE
Bernard DEMOULIN	Emmanuel VAN RAVERSTYN	Guillaume HERMAND
Stéphane JOURNEE	Michel MATHIEU	
Jocelyne DUCOEUR	Denis NOLET	Didier HENNEBERT
Fabrice FLAMEND	Bernard DEBOUCHE	
Jehanne HAVET	Benjamin BAUMONT	Marc DAMANET
Alain JADOT	Arnaud BOUVIER	Marc KETELBUTERS
Jean-Marie BALTHAZAR	Antoine DELVAUX	Olivier COMANNE
Marc DELADRIERE	Wauthier COMTE DE LICHTERVELDE	

8.2. AGENDA 21 LOCAL

route de Gembloux, 43 – 5310 Éghezée
Tél. : 081/81.01.44

Composition au 08.10.21 :

Christelle WALRANT, **Présidente**

David DANTINNE, **Vice-Président**

Géraldine WILLEMS, **Secrétaire**

<u>QUART COMMUNAL</u>	<u>PÔLE SOCIAL</u>	<u>PÔLE ECONOMIQUE</u>	<u>PÔLE ENVIRONNEMENT</u>
Véronique VERCOUTERE Vincent DEJARDIN Véronique PETIT-LAMBIN (Membres effectifs) Thierry JACQUEMIN Joséphine GOFFIN Adelin FRANCOIS (Membres suppléants respectifs)	David DANTINNE Edouard DEBRUN Anne DE WEE	Céline GERADON André BOUGARD	Quentin DERAEDT Benoit PAULUS Marie GRISARD DE LA ROCHETTE Marie RENWART

8.3. CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP (CCCPH)

Président	GOFFIN Philippe
Membres du bureau	BOONE Damien
	DELAEY Marie Laure
	WAMBERCHIES Jessica
Membres effectifs	DARGENT Jacques
	NINFORGE Christelle
	CUNIN Marie
	LAMY Flore Représentante d'EQLA
	CARPENTIER Marie-Line

8.4. CONSEIL CONSULTATIF COMMUNAL DES AINES (CCCA)

Président	STRUYS Benoît
Membres du bureau	GUELLAB Abderrahmane
	DARGENT Jacques
Membres effectifs	MATAGNE Marie-Jeanne
	GILOT Alice
	IPPERSIEL Hélène Responsable paramédical des Jours heureux
	RIFFLART André
	MESPREUVE Marcel
	KABERGS Aimé
	DOUTRELOUX Marc
	LEGRAND Colette

Rapport établi par le collège communal le 4 décembre 2023

Par le collège communal,

La directrice générale,

A. BLAISE



Le bourgmestre,

R. DELHAISE

Communiqué en séance publique du conseil communal d'Eghezée le 21 décembre 2023

Par le conseil communal,

La directrice générale,

A. BLAISE



Le bourgmestre,

R. DELHAISE

Annexes

1. EVOLUTION DU NOMBRE DE LOGEMENTS DEPUIS 2000

	Appartements	Unifamiliaux
Oct 2000	193	4742
Oct 2001	211	4788
Oct 2002	227	4827
Oct 2003	305	4885
Oct 2004	305	4931
Oct 2005	331	4990
Oct 2006	441	5056
Oct 2007	473	5102
Oct 2008	505	5164
Oct 2009	527	5250
Oct 2010	569	5301
Oct 2011	573	5355
Oct 2012	595	5414
Oct 2013	619	5448
Oct 2014	661	5504
Oct 2015	691	5542
Oct 2016	719	5599
Oct 2017	725	5676
Oct 2018	745	5731
Oct 2019	821	5780
Oct 2020	821	5857
Oct 2021	875	5912
Oct 2022	911	5984
Oct 2023	932	6056
Oct 2024	936	6100

2. POPULATION PAR SECTIONS - EVOLUTION 2022-2023

Sections	Femmes		Hommes		Total	
	2023	2024	2023	2024	2023	2024
Aische-en-Refail	629	608	632	636	1.261	1.244
Bolonne	460	459	433	437	893	896
Boneffe	220	228	219	214	439	442
Branchon	258	255	294	305	552	560
Dhuy	693	694	721	728	1.414	1.422
Eghezée	1.354	1.348	1.178	1.179	2.532	2.527
Hanret	554	581	526	552	1.080	1.133
Leuze	1.184	1.179	1.155	1.170	2.339	2.349
Liernu	492	492	482	484	974	976
Longchamps	435	444	387	383	822	827
Mehaigne	335	338	354	353	689	691
Noville-sur-	453	462	446	450	899	912
Saint-Germain	323	339	314	335	637	674
Taviers	424	420	423	413	847	833
Upigny	126	126	135	129	261	255
Warêt-la-Chaussée	601	629	572	588	1.173	1.217
TOTAL	8.541	8.602	8.271	8.356	16.812	16.958

3. NOMBRE D'HABITANTS ENREGISTRES PAR NATIONALITE

Chiffres arrêtés au 01/11/2023 :

NATIONALITE	Total
Allemagne (Rép.féd.)	9
Autriche	2
Danemark	1
Espagne	33
France	171
Royaume-Uni	4
Luxembourg (Grand-Duché)	3
Grèce	6
Hongrie (Rép.)	1
Irlande	3
Pologne (Rép.)	13
Portugal	19
Roumanie	39
Suède	2
Suisse	1
Italie	68
Pays-Bas	12
Lituanie	1
Bélarus	1
Ukraine	29
Croatie	1
Belgique	16.408
Kosovo	2
Macédoine du Nord	1
Inde	1
Philippines	6
Chine	8
République socialiste du Vietnam	1
Thaïlande	5
Arménie	12
Géorgie	3
Pakistan	1
Syrie (République Arabe)	3
Turquie	1
Cameroun	8
République Centrafricaine	1
Congo (Rép. dém.)	4
Congo (Rép. pop du)	2
Côte d'Ivoire	1
Maurice	4
Sénégal	1
Madagascar	2

Rwanda /Rép./	1
Togo	2
Algérie	3
Maroc	9
Tunisie	2
Canada	5
Etats-Unis d'Amérique	10
Mexique	1
Haïti	2
République Dominicaine	1
Argentine	2
Bolivie	1
Brésil	15
Colombie	1
Paraguay	3
d'origine libanaise	1
d'origine syrienne	1
d'origine afghane	2
d'origine congolaise (Rép. dém.)	2
	16.958